ISSN 0758 - 170 X

25e année (2007) n° 3 (octobre)

A.N.C.A.-A.D.E.A.F

Nouveaux Cahiers d'Allemand

Revue de linguistique et de didactique

Publiée avec le concours du

GROUPE DE LEXICOGRAPHIE FRANCO-ALLEMANDE
de L'ATILF (UMR 7118 - CNRS/ UNIVERSITÉ NANCY 2)

Marthe Philipp (1922-2007)

Marthe Philipp s'est éteinte dans la nuit du 14 au 15 juillet dernier, quelques jours avant son 85e anniversaire, terrassée par la maladie contre laquelle elle avait lutté de toutes ses forces pendant ces dernières années.

Elle est née en 1922 à Essen (RFA), d'une mère allemande et d'un père alsacien, et passe son enfance en Sarre, en Lorraine et en Alsace. A cause de la guerre qui vient d'éclater et de l'évacuation, elle passe son baccalauréat français à Caen en 1940 et l'année suivante son *Abitur* en Alsace occupée, puis elle suit des études de philologie allemande et anglaise à l'université de Strasbourg, études qu'elle reprendra après la guerre.
Parfaitement trilingue (français, allemand, alsacien), Marthe Philipp réussit le CAPES (1952) et l'agrégation d'allemand (1956) et est plusieurs années professeur dans l'enseignement secondaire, en particulier en Lorraine. En 1966, elle soutient sa thèse d'Etat à la Sorbonne sous la direction de Jean Fourquet sur *Le système phonologique du parler de Blaesheim. Etude synchronique et diachronique* et sur la *Phonologie des graphies et des rimes. Recherches structurales sur l'alsacien de Thomas Murner (XVIe siècle)*. Marthe Philipp sera successivement assistante (1961), maître de conférences (1966), puis professeur à Nancy (1967) et ensuite à Strasbourg (1972) où elle enseignera la linguistique allemande et la dialectologie jusqu'à sa retraite.

Marthe Philipp s'est donnée corps et âme à la recherche, y compris dans ses dernières années. Elle a su éveiller nombre de vocations chez ses étudiants qui sont souvent devenus ses collaborateurs ou ses collègues. Je me souviens fort bien qu'elle a donné à l'agrégé tout frais émoulu que j'étais, et qui allait en plus se marier cette année-là, une pile imposante de livres de linguistique en guise de cadeau de mariage en ajoutant : *Et maintenant au travail !* Sa rigueur et son exigence dans l'analyse ainsi que sa forte personnalité n'excluaient pas, loin de là, une curiosité et une ouverture scientifique sans cesse renouvelées : lorsque je suis venu la voir, pas très rassuré, pour lui proposer, avec moult précautions, de diriger ma thèse sur un sujet original, à savoir la langue de la gastronomie et plus spécialement les mots composés d'un corpus de cartes de restaurants de luxe, elle n'a pas manifesté d'étonnement et a accepté cette proposition sans problème.

Marthe Philipp a publié une série impressionnante de livres, d'articles et de recensions dans des domaines très variés. Plusieurs de ses ouvrages importants sont consacrés à la grammaire et à la sémantique et bien sûr à la phonologie de l'allemand et de l'alsacien : sa *Grammaire de l'allemand* (1974), sobre et précise, une *Semantik des Deutschen* (1998) qui a renouvelé l'analyse dans ce domaine, ainsi que, en phonologie, sa thèse d'Etat et une *Phonologie de l'allemand* (1970) qui est encore aujourd'hui un ouvrage de référence, d'autant plus qu'elle a été revue et traduite sous le titre *Phonologie des Deutschen* (1974).
Mais c'est surtout la dialectologie qui a passionné Marthe Philipp durant toute sa vie de chercheur. Elle dirige d'abord le premier volume de l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine germanophone* (1977), qui lui est confié par le CNRS, poursuit l'*Atlas linguistique et ethnographique de l'Alsace*, qu'avaient commencé Ernest Beyer et Raymond Matzen, et dont le deuxième volume sort en 1984. Elle fonde et dirige le centre de recherches *Atlas linguistiques* à Strasbourg et organise de nombreux colloques et séminaires. Marthe Philipp dirige plusieurs autres ouvrages, en particulier *Alemannische Dialektologie im Computer-Zeitalter* (1990), qui témoignent de son intérêt pour le traitement informatique des données en dialectologie, l'analyse quantitative, la géolinguistique, mais aussi la systémique et la théorie de la complexité d'Edgar Morin et Fritjof Capra. Citons également ses nombreuses recensions, surtout dans la *Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik.*
Marthe Philipp se verra décerner de nombreux prix et distinctions : la médaille de bronze de la recherche scientifique en 1966, le prix Strasbourg la même année, le Grand Bretzel d'Or de l'Institut des Arts et Traditions Populaires d'Alsace en 2002 ainsi que les palmes académiques.

Cet attachement de Marthe Philipp au terroir et au dialecte se traduit aussi par le fait que dès 1964 elle s'installe à Blaesheim, le village de ses ancêtres, où elle est particulièrement active pour la préservation et la promotion du patrimoine local et où elle participera à la création de la bibliothèque municipale. Elle rédige même un ouvrage historique sur son village : *Blaesheim, histoire d'un village alsacien* (1995), résultat d'un travail acharné dans les archives régionales. Son dernier ouvrage (avec René Klingelschmitt), *Expressions familières d'Alsace* (2002), est un recueil commenté des expressions idiomatiques de l'alsacien : des extraits en paraissent actuellement dans un grand quotidien régional.

Marthe Philipp aimait faire de longues marches dans les Vosges et les Alpes, tout particulièrement dans les Dolomites qu'elle affectionnait beaucoup. Sa dernière randonnée l'a menée cette fois dans des contrées inconnues, souhaitons-lui d'y trouver la paix et la sérénité.

Britta JALLERAT-JABS

« ProGr@mm kontrastiv » Die propädeutische Grammatik des Instituts für Deutsche Sprache aus französischer Sicht

Il faut être un habile peintre pour savoir contraster les têtes, et leur conserver cependant, l'air naturel.
DICTIONNAIRE DE L'ACADEMIE FRANÇAISE, Septième édition (1877)

1. Présentation générale de *ProGr@mm*

ProGr@mm (***Pro****pädeutische* ***Gramm****atik*) est une grammaire interactive de l'allemand, conçue[1], éditée et mise en ligne par l'*Institut für Deutsche Sprache* (IDS) à Mannheim. Réalisé dans sa phase de lancement avec le concours financier du *Bundesministerium für Bildung und Forschung* dans le cadre de l'action « *Neue Medien in der Bildung* » destinée à renforcer l'utilisation des nouveaux médias dans l'enseignement supérieur, *ProGr@mm* est disponible gratuitement sur le site Internet de l'IDS[2] depuis 2002. En 2007, on compte 4500 utilisateurs inscrits à travers le monde.[3] C'est une grammaire qui s'adresse, en tant que support didactique, prioritairement à un public universitaire d'apprenants et d'enseignants en linguistique (germanique ou générale) ; par son côté interactif – *ProGr@mm* offre plus de cent exercices avec auto correction – elle se prête également à l'auto-apprentissage.

Concernant l'approche théorique, *ProGr@mm* s'appuie sur la grammaire en trois tomes de l'IDS, parue en 1997, *Grammatik der deutschen Sprache* ainsi que sur la grammaire interactive *grammis* (*Grammatisches Informationssystem*)[4]. La pièce maîtresse de *ProGr@mm* est constituée par la composante « Grammatisches Grundwissen », proposant à l'utilisateur les sept entrées suivantes :

[1] Les auteurs de la version initiale sont Klaus VORDERWÜLBECKE, qui a cessé ses fonctions en septembre 2005, et Horst SCHWINN qui, à ce jour, reste chargé du suivi de *ProGr@mm*.
[2] http://www.ids-mannheim.de; on accède directement à *ProGr@mm* par : http://www.ids-mannheim.de/progr@mm/
[3] SCHWINN Horst, 2007, p. 10.
[4] Cf. l'article d'Hélène VINCKEL, dans ce numéro.

- Was Sie schon immer über Grammatik wissen wollten
- Primäre Komponenten des Satzes
- Phrasen
- Wortarten
- Wortstellung
- Intonation
- Tempus

La composante « Grammatisches Grundwissen » s'attache à décrire des mots (*Wörter*), groupes syntaxiques (*Phrasen*) ou phrases (*Sätze*) d'un point de vue morphologique et syntaxique, sans négliger l'incidence des régularités syntaxiques sur la constitution du sens. Le contenu à visée introductive des différentes unités ainsi que le niveau des exercices les accompagnant répondent aux exigences d'un premier cycle universitaire (*Grundstudium*). Une deuxième composante, « Seminar-Bausteine », conçue pour un enseignement à des étudiants plus avancés (*Hauptstudium*), reprend les entrées *Wortstellung* et *Intonation* en les traitant de manière plus approfondie.

Au-delà de ces deux composantes spécifiquement élaborées pour l'usage didactique, *ProGr@mm*, organisé sous forme d'hypertexte, propose des liens vers les composantes « Terminologisches Wörterbuch », « Grammatisches Wörterbuch », « Grammatische Bibliogafie »[1] ainsi que l'accès à un « Forum », une plate-forme interactive qui permet aux utilisateurs de communiquer aussi bien entre eux qu'avec les auteurs de *ProGr@mm*. À travers cette plate-forme, les enseignants ont également la possibilité de personnaliser dans une certaine mesure les unités proposées, par exemple en les complétant par des exercices supplémentaires, et de les adapter ainsi à leurs besoins pédagogiques spécifiques.

2. *ProGr@mm kontrastiv*…

ProGr@mm kontrastiv[2] s'inscrit, comme son nom l'indique, dans la lignée de *ProGr@mm*, aussi bien par la forme que par le fond, et fait partie intégrante du projet *EuroGr@mm*[3] dont l'objectif réside dans la description typologico-comparative de la grammaire de l'allemand à une échelle européenne. Après une phase pilote de presque deux ans, le projet *EuroGr@mm* bénéficie d'un statut officiel depuis janvier 2007. Le projet regroupe, sous la coordination de l'IDS[4], des équipes de chercheurs issues de cinq pays : il s'agit (par ordre al-

[1] Pour une description de ces composantes, cf. l'article d'Hélène VINCKEL, dans ce numéro.
[2] On accède à *ProGr@mm kontrastiv* à partir de la page d'accueil de *ProGr@mm*, en cliquant sur l'onglet rouge « kontrastiv ».
[3] Pour plus de détails, cf. l'entrée *EuroGr@mm* sur la page d'accueil « Laufende Projekte » de l'IDS.
[4] Depuis février 2007, l'IDS a confié la coordination du projet *EuroGr@mm* à Karl Hagen AUGUSTIN.

phabétique) de la France, la Hongrie, l'Italie, la Norvège et la Pologne. Ces équipes, comportant entre deux et cinq membres, travaillent sous la responsabilité de linguistes germanistes de renom : Martine DALMAS (Paris) pour l'équipe française, Péter BASSOLA (Szeged) pour l'équipe hongroise, Maria Teresa BIANCO (Naples) pour l'équipe italienne, Cathrine FABRICIUS-HANSEN (Oslo) pour le duo norvégien et Leslaw CIRKO (Wroclaw) pour l'équipe polonaise.

Dans *ProGr@mm kontrastiv*, on retrouvera progressivement les unités de la composante « Grammatisches Grundwissen », remodelées de cinq perspectives différentes correspondant aux cinq langues dont ces équipes sont représentatives. L'unité contrastive *Phrasen* avec toutes ses entrées - *Nominalphrase, Präpositionalphrase, Pronominalphrase, Adjektivphrase, Adverbphrase, Adjunktorphrase* - et accompagnée d'exercices est dès à présent disponible en ligne. D'ici la fin de l'année suivront les *Primäre Komponenten des Satzes* avec les entrées *Verbalkomplex*, *Komplement* et *Supplement*.

On constate que l'aspect contrastif est traité de façon différente par les équipes, ce qui est principalement dû au plus ou moins grand éloignement de la langue en question en regard de l'allemand, mais aussi à une approche qui peut varier d'une équipe à l'autre. Il est toutefois entendu que certains principes de base sont observés par l'ensemble des participants, à savoir :

- la langue décrite est l'allemand, et non pas la langue mise en regard
- la langue de description est l'allemand
- la terminologie employée dans *ProGr@mm* reste inchangée
- le cadre théorique et conceptuel de *ProGr@mm* est respecté[1]

Au-delà du remaniement, en vue de publics non-germanophones, des unités de *ProGr@mm* déjà existantes, le projet *EuroGr@mm* prévoit la réflexion commune et contrastive autour des diverses manifestations de la *Flexionsmorphologie* en allemand ; les résultats issus de cette réflexion seront didactisés et intégrés dans *ProGr@mm kontrastiv* d'ici fin 2008.

3. … *aus französischer Sicht*

En consultant *ProGr@mm kontrastiv « aus französischer Sicht »*, l'utilisateur ne doit pas s'attendre à une grammaire comparée allemand/français où les phénomènes ou systèmes grammaticaux des deux langues seraient systématiquement mis en parallèle. La contrastivité réside plutôt dans la perspective de description : tandis que *ProGr@mm* présente la grammaire de l'allemand

[1] SCHWINN Horst, 2007, p. 8.

pour des germanophones, *ProGr@mm kontrastiv « aus französischer Sicht »* la décrit à destination d'un public francophone, c'est-à-dire en tenant compte des difficultés spécifiques aux apprenants de langue française. *ProGr@mm kontrastiv* est exploitable par ou avec des étudiants suffisamment avancés pour comprendre sans trop de difficultés des textes de description et d'analyse grammaticales rédigés en allemand.

Comment se manifeste alors la perspective française dans le module de *ProGr@mm kontrastiv* qui s'adresse aux utilisateurs francophones ? Tout d'abord, bien que la langue de description dans *ProGr@mm kontrastiv* soit l'allemand, cette perspective s'exprime par la présence – certes, éparse – du français dans le texte. Aussi le français intervient-il systématiquement pour traduire les titres des unités et, le cas échéant, pour renvoyer à des notions équivalentes dans la terminologie française. Il intervient obligatoirement lorsque la terminologie allemande prête à confusion, comme c'est le cas du terme « attributiv » dans l'exemple suivant, extrait de l'unité *Adjektivphrase* :

(exemple 1)
Der Kopf (frz.: *tête, base, noyau*) einer Adjektivphrase (ADJP) (frz. : *groupe adjectival*) ist ein attributiv (frz.: *épithète !*), adverbial oder prädikativ verwendetes Adjektiv.

Les exemples sont traduits en français dans la mesure où la perspective contrastive l'impose. Ci-après, à titre d'illustration, un passage de l'unité *Nominalphrase*, traitant de la différence dans l'emploi de l'article en allemand et en français :

(exemple 2)
Abweichungen vom Französischen

Der Nullartikel im Deutschen erfüllt meistens die gleiche Funktion wie der französische Teilungsartikel, z.B.:

Ich trinke ***Ø*** *Bier: je bois* ***de la*** *bière*

Haben Sie ***Ø*** *Kinder?: Avez-vous* ***des*** *enfants?*

Der Nullartikel im Deutschen bezeichnet aber auch häufig die Gesamtheit einer Menge. In diesem Fall steht im Französischen der bestimmte Artikel:

Ø *Bier macht dick:* ***la*** *bière fait grossir*
Ich mag ***Ø*** *Kinder: j'aime* ***les*** *enfants*
Ø *Grammatik ist faszinierend:* ***la*** *grammaire est fascinante*

Il s'agit dans l'extrait ci-dessus d'exemples spécifiquement introduits dans *ProGr@mm kontrastiv* afin de faire ressortir une différence structurelle entre l'allemand et le français. Par ailleurs, certains exemples de *ProGr@mm*,

souvent issus des corpus électroniques dont dispose l'IDS[1], sont remplacés si l'effort de déchiffrage du lexique ou des références culturelles paraît trop important pour l'apprenant non-germanophone, par rapport à la reconnaissance du phénomène grammatical qu'il s'agit de mettre en évidence. L'exemple non ou mal compris perturbe plus qu'il n'éclaire. Dans la mesure du possible, avant de recourir à des exemples construits, de telles occurrences sont échangées contre d'autres citations authentiques paraissant plus accessibles aux apprenants francophones.

A côté de ces aménagements ponctuels à l'intention de l'utilisateur français, la perspective contrastive peut exiger que certains chapitres soient complètement remaniés. Tel est le cas, par exemple, de l'entrée *Modalverben*[2] que le module français traitera de façon beaucoup plus exhaustive que le chapitre correspondant dans *ProGr@mm*, en introduisant, entre autres, la distinction entre modalité épistémique et modalité déontique, ou encore en apportant des précisions concernant des adverbes et particules associés à la modalité épistémique (p.ex. : *Der Maler müsste das Bild* ***ja*** *jetzt* ***eigentlich*** *fertig haben*.).

En dernier lieu, chaque module contrastif offre des exercices spécialement conçus pour l'utilisateur non-germanophone. Ainsi, l'entrée *Phrasen aus französischer Sicht* propose une vingtaine d'exercices présentant différents degrés de difficulté. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une grammaire destinée *a priori* à l'apprentissage de l'allemand, ces exercices tiennent compte du fait que l'utilisateur francophone se trouve par ailleurs en phase d'acquisition de la langue allemande. Ci-après la consigne introductive d'un des exercices relatifs à l'entrée *Adjektivphrase* :

(exemple 3)
Bestimmen Sie die Rektion der Adjektive und setzen Sie gegebenenfalls die passenden Präpositionen ein.
Gehen Sie dabei wie in folgendem Beispiel vor:

Hanna war ..... müde und nun ist sie böse ..... . *(die Ermahnungen, ihr Sohn)* =
Hanna war *der Ermahnungen* müde und nun ist sie böse *auf ihren Sohn*.

De tels exercices permettant à l'apprenant non-germanophone de s'entraîner à l'emploi correct des formes, sont en même temps susceptibles de le sensibiliser à leur observation et, l'apport théorique de *ProGr@mm* aidant, leur analyse adéquate.

[1] Cf. par exemple : cosmas2@ids-mannheim.de
[2] Cette entrée fait partie de l'unité *Verbalkomplex*, à paraître d'ici la fin de l'année.

4. Comment « naviguer » dans *ProGr@mm kontrastiv* ?

Regardons à présent, en reproduisant, à titre d'exemple, le début de l'entrée *Präpositionalphrase*, comment s'organise une unité dans *ProGr@mm kontrastiv*, et quelles possibilités s'offrent concrètement à l'utilisateur.

(exemple 4)

Präpositionalphrase

Andere Bezeichnungen:

Präpositionalgruppe (vgl. französisch: groupe prépositionnel), Präpositionalgefüge

Präpositionalphrase im Überblick

Kopf der Präpositionalphrase ist eine Präposition. Der Kopf regiert den Kasus der folgenden Pronominal- oder Nominalphrase. Präpositionalphrasen können sowohl Komplement als Supplement zum Verbalkomplex sein. Die Präpositionalphrase unterscheidet sich von den anderen Phrasen dadurch, dass der Kopf im Prinzip nicht allein stehen kann.

Abschnitt ein-/ausblenden (Zum Sonderfall « mit »)

> Präpositionen gehören zu den Elementen der Sprache, die dazu dienen, syntaktische Gruppen und mit ihnen die Gegenstände, auf welche der Sprecher referiert, auf einander zu beziehen. Die Relationen, die mit den Präpositionen ausgedrückt werden, können zu bestimmten semantischen Klassen zusammengefasst werden. Diese semantischen Klassen werden mit den folgenden Termini bezeichnet: lokal, instrumental, kausal usw.

L'exemple ci-dessus illustre les différents niveaux hiérarchiques dans l'arborescence hypertextuelle ; en effet, l'utilisateur se voit proposé trois types d'hyperlien : ainsi, en cliquant sur *Komplement* ou *Supplement* , il accède directement au niveau supérieur où se trouve le « Terminologisches Wörterbuch » (« Hyperlink zum terminologischen Wörterbuch ») ; en cliquant sur *lokal*, *instrumental* ou *kausal*, il est renvoyé au passage qui traite plus particulièrement de ces notions tout en restant au niveau de l'entrée *Präpositionalphrase* (« Hyperlink zu einer Stelle im aktuellen Kontrastivtext ») ; un clic sur *Abschnitt ein-/ausblenden* le fait accéder à un niveau inférieur dans l'arborescence, c'est-à-dire à un *Versteckabsatz*, qui traite de façon plus approfondie un aspect spéci-

fique, en l'occurrence le cas particulier de *mit* ne répondant pas toujours à la règle générale qui vient d'être énoncée.[1]

Voici la fenêtre qui s'ouvre lorsqu'on clique sur le lien *Komplement* :

(exemple 5)

Komplement

Thematisch verwandte Bezeichnungen:

- Aktant
- Ergänzung
- Mitspieler

Komplemente sind primär nicht-verbale Ausdrücke (Nominalphrasen, Präpositionalphrasen, Adverbphrasen, Nebensätze), die einen Verbalkomplex zu einem Satz "sättigen". Im prototypischen Fall der Kernkomplemente (Subjekt und Objekte) sind sie nicht weglassbar, da sie vom übergeordneten Verb gefordert werden. Neben Kernkomplementen gibt es die Typen Adverbialkomplement, Prädikativkomplement und - als randständige Klassen - AcI-Komplement und Verbativkomplement.

Komplemente bilden zusammen mit dem Verbalkomplex und den Supplementen die primären Komponenten des Satzes.

Beispiele:

1) ***Ein Männlein*** *steht* ***im Walde*** *ganz still und stumm.*

2) ***Ich*** *verrate* ***dir*** *aber nicht,* ***wie es heißt****.*

3) *Es kommt ganz darauf an,* ***ob man Phantasie hat****.*

4) ***Ich*** *heiße* ***Rumpelstilzchen****.*

Als Komplemente werden auch valenzbedingte Erweiterungen von Nomina und Adjektiven bezeichnet:

die Hoffnung ***auf Verständigung***

froh ***über den Sieg***

Vgl. dazu sekundäre Komponenten

© IDS Mannheim. Zuletzt geändert am 27.07.2005 15:37.

Les notions *Kernkomplement*, *Adverbialkomplement*, *AcI-Komplement*, *Verbativkomplement* ainsi que *sekundäre Komponenten* représentent à leur tour des liens vers d'autres fenêtres du « Terminologisches Wörterbuch » auxquelles on accède en cliquant simplement dessus. Ainsi, l'apprenant choisit

[1] Les différences dans la hiérarchie des liens sont signalées dans *ProGr@mm* par des couleurs (violet, rouge, bleu) qui n'ont pu être reproduites ici.

d'approfondir – ou non – tel ou tel concept selon son niveau de connaissance ou ses besoins immédiats.

A l'intérieur des *Verstecke* on peut trouver des développements plus exhaustifs concernant des points précis. Ci-après l'exemple du *Sonderfall « mit »* :

(exemple 6)
Zum Sonderfall « mit »

Die Präposition *mit* kann – im Gegensatz zu den anderen Präpositionen – ohne Erweiterung (ohne regierte Nominal- bzw. Pronominalphrase) verwendet werden:
Er lehnte es ab, mit ins Kino zu gehen.
Der Klimawechsel ist mit ein Grund für das Aussterben mancher Pflanzenarten.
Er bot mir netterweise an, mich zu begleiten und mit auf den letzten Bus zu warten.
Semantisch ist die Konstruktion ohne nominale oder pronominale Erweiterung als Ellipse interpretierbar. Die 'fehlende' NP oder PROP wird aus dem Kontext bzw. dem Weltwissen ergänzt oder bleibt indefinit:
Er lehnte es ab, mit [uns/den Freunden] ins Kino zu gehen.
Der Klimawechsel ist mit [anderen Umständen/Faktoren] ein Grund für das Aussterben mancher Pflanzenarten.
Er bot mir netterweise an, mich zu begleiten und mit [mir] auf den letzten Bus zu warten.
Syntaktisch erfüllt die Präposition die Funktion eines Supplements, ihre Stellung entspricht ihrem Status als Adverbiale/Supplement; deshalb steht sie in den meisten Fällen vor den Prädikativ-, Präpositiv- oder den Adverbialkomplementen (vgl. oben). Bei den Kasuskomplementen hängt die Stellung von der kommunikativen Gewichtung ab, aber meistens stehen diese vor der Präposition *mit*:
Der Referent versuchte die letzten Zahlen mit in die Analyse einzubeziehen.
Schon als Kind hat sie jede Feier begeistert mit vorbereitet.
Die Präposition *mit* verhält sich also wie ein Supplement, allerdings kann sie nicht allein im Vorfeld stehen.
Bei manchen Verben kann *mit* als unmittelbare Bestimmung des Verbs fungieren und wird dann zum Präverb; die Verbindung ist in diesen Fällen lexikalisiert, vgl.:
... weil Herr Fleißer seine ganzen Unterlagen mit nach Hause nahm.
... weil Herr Fleißer seine ganzen Unterlagen nach Hause mitnahm.

Ce sont aussi ces *Versteckabsätze* qui constituent l'espace de prédilection pour des considérations contrastives. Voici un *Versteck* que l'on trouve dans l'unité *Adjunktorphrase*, et qui est destiné aux emplois de *als* et de *wie* :

(exemple 7)
Zur Unterscheidung von « als » und « wie »

Als und *wie* leiten einen Vergleich ein oder dienen zur Charakterisierung einer Person oder eines Gegenstandes. Dabei hebt *als* den Unterschied hervor, während *wie* die Ähnlichkeit unterstreicht. Bei *wie*-Phrasen erfolgt die Identifikation durch Analogie, d.h. durch Verknüpfung mit einer externen Bezugsgröße (frz.: comme). Bei einer *als*-Phrase erfolgt die Identifikation durch die Hervorhebung eines bestimmten Merkmals der Person bzw. des Gegenstan-

des selbst (interne Referenz) (frz.: en tant que, comme).

er redet wie ein Politiker (frz.: *il parle* ***comme*** *un politicien*): seine Redeweise entspricht der eines Politikers

er redet als Politiker (frz.: *il parle* ***en tant que*** *politicien*) und redet in dieser Eigenschaft

als dient zur Markierung der Rektion mancher Verben: *gelten, betrachten, sich erweisen, bezeichnen, charakterisieren*.

Für den Muttersprachler scheint der Unterschied zwischen *als* und *wie* durchaus nicht immer klar zu sein. Für den Deutschlerner kann dies verwirrend sein, zumal er nicht immer einen semantischen Unterschied erkennen wird:

Er ist größer als du, aber regional auch: *er ist größer wie du*.

(Ersatz des vergleichenden *wie* durch *als* ist dagegen nicht belegt.)

Ähnlich beim Gebrauch als Subjunktor:

Als sie da so traurig guckte, tat sie mir leid, aber auch: *wie sie da so traurig guckte, tat sie mir leid.*

Auch werden die französischen Entsprechungen *en tant que, comme* und *que* nicht einfach analog zu den deutschen Adjunktoren benutzt. Bei Vergleichen wird zur Markierung von Unterschied und von Gleichheit immer *que* benutzt: *plus grand que..., aussi grand que...* Dem temporalen Subjunktor *als* entsprechen *quand, lorsque* oder *après que*. Dabei gerät aus dem Blickfeld, dass dem deutschen Subjunktor *als* ja derselbe Doppelbezug (A als B) zugrunde liegt wie dem Adjunktor *als*, nur dass er dann zwei Ereignisse temporal aufeinander bezieht − der Zeitpunkt von A wird durch B bestimmt: (A, als B) oder (als B, A) – und dabei jeweils den Nebensatz einleitet.

Die Adjunktoren *als* und *wie* ergänzen einander, sie sind komplementär: *als* weist einem Grundelement eine zweite Identität zu, es formuliert A in den Kategorien von B; *wie* dagegen konstatiert für zwei verschiedene Grundeinheiten einen gemeinsamen Faktor. Für *wie* ist dies intuitiv leicht zu verstehen: zwei Personen oder Dinge haben ein gemeinsames Merkmal. Anders bei *als*:

Klaus ist größer als Inge besagt, dass für die Größenbestimmung von *Klaus* eine zweite Identität, nämlich *Inge*, hinzugezogen wird, wobei dann allerdings ein Korrektiv hinzugefügt werden muss (ausgedrückt durch den Komparativ), damit die Vergleichbarkeit möglich ist. Im Frz.: *que*.

Ein Komparativ kombiniert mit *wie* ist nach dieser Logik ein Widerspruch in sich.

Er spricht als Politiker oder *sie verkleidet sich als Schneewittchen* besagt, dass jemand hier eine zweite Identität annimmt, eine Rolle spielt; aber hinter der Funktion bzw. in der Verkleidung steckt dieselbe Person. Im Frz.: *en tant que*, *en* oder *comme*.

In dem Satz *Als die Tür aufging, erschraken die Anwesenden* wird der Zeitpunkt eines Ereignisses *(die Anwesenden erschraken)* durch ein anderes Ereignis bestimmt (*die Tür ging auf*), es wird mit Hilfe einer zweiten Identität bezeichnet. Dabei spielt es keine Rolle, ob die beiden Ereignisse gleichzeitig oder nacheinander geschehen, denn dies wird nicht durch *als*, sondern durch den Verbalaspekt ausgedrückt: *Als der Redner geendet hatte, klatschte das Publikum.*

Si la perspective française devient donc perceptible à travers tout le texte par l'intervention de traductions, d'exemples, d'annotations, c'est souvent dans ces *Verstecktabsätze* que sont traitées le plus amplement des questions dont on sait qu'elles ont tendance, de par la différence structurelle entre les deux langues, à poser problème aux apprenants de langue française.

Pour conclure

Interactivité, facilité d'emploi, gratuité : *ProGr@mm (kontrastiv)* présente tout le confort d'une grammaire en ligne. Un avantage supplémentaire d'une telle grammaire réside dans la souplesse et la « réactivité » du média : ainsi, en fonction des expériences acquises dans la pratique et de l'avancement dans la réflexion des équipes impliquées dans ce projet, *ProGr@mm* est en permanence révisé, complété et actualisé.[1] L'apprenant français devrait trouver dans le module contrastif qui lui est destiné un support didactique adapté à sa perspective de germaniste francophone.

Indications bibliographiques

BIANCO Maria Teresa, 2007, « Internet im Unterricht : Die deutsche Standardgrammatik ProGr@mm – Ein Erfahrungsbericht aus Italien » in *Sprachreport*, Sonderheft 03/07, 2-6.

SCHWINN Horst, 2003, « ProGr@mm in der Praxis. Ein Bericht über den universitären Einsatz der 'Propädeutischen Grammatik'. » in *Sprachreport* 2/03, 15-19.

SCHWINN Horst, 2007, « EuroGr@mm – Ein neues Forschungsnetzwerk » in *Sprachreport*, Sonderheft 03/07, 7-10.

VINCKEL Hélène (dans ce numéro, p.249), « grammis – Das grammatische Informationssystem des Instituts für Deutsche Sprache ».

ZIFONUN Gisela, HOFFMANN Ludger, STRECKER Bruno et al., 1997, *Grammatik der deutschen Sprache*, Berlin/New York, de Gruyter.

[1] Cf. l'article de Horst SCHWINN, 2003.

Hélène Vinckel
Sorbonne (Université Paris IV)

grammis

Das grammatische Informationssystem des Instituts für Deutsche Sprache

http://hypermedia.ids-mannheim.de

« Wen besucht Rotkäppchen, seine oder ihre Großmutter?
Korrespondenz zwischen Genus und Sexus. »
(*Grammatik in Fragen und Antworten*)

1. Présentation générale

1.1. De la grammaire sous forme d'hypertextes

Prenant la mesure de l'essor qu'a connu l'Internet à l'aube du XXIème siècle, des chercheurs de l'*Institut für Deutsche Sprache* (IDS, Mannheim[1]) ont relevé le défi de mettre en ligne une grammaire interactive de l'allemand : *das grammatische Informationssystem des Instituts für Deutsche Sprache* (= *grammis*).[2] Accessible gratuitement et facile d'utilisation grâce à son système arborescent de type « hypertexte », émaillé d'exemples, audi-lisibles, *grammis* se ramifie en six branches : *Systematische Grammatik*, *Grammatik in Fragen und Antworten*, *Terminologisches Wörterbuch*, *Grammatisches Wörterbuch*, *Grammatische Bibliographie* et *Grammatische Ontologie* (cf. *infra*).

Le cadre théorique soutenant les descriptions et explications, qui allient en priorité syntaxe et sémantique, est fourni par la grammaire de l'IDS *Grammatik der deutschen Sprache* (Zifonun / Hoffmann / Strecker 1997). Le matériau d'analyse provient essentiellement des corpus électroniques de l'IDS (tels que COSMAS II).[3]

1.2. A qui s'adresse *grammis* ?

A tous ceux qui souhaitent découvrir et comprendre (les méandres de) la grammaire allemande, qui souhaitent trouver des explications à des faits de langue qui leur paraissent complexes, soit pour élargir et / ou approfondir leurs

[1] http://www.ids-mannheim.de.

[2] L'équipe de grammairiens autour de Bruno Strecker, à l'initiative de *grammis,* est composée de Eva Breindl-Hiller, Elke Donalies, Helmut Frosch, Marek Konopka, Jacqueline Kubzak, Roman Schneider, Angelika Storrer (jusqu'au 31 mars 2002) et de Klaus Vorderwülbecke (jusqu'au 31 août 2005).

[3] L'IDS a également mis en ligne d'autres outils concernant (i) la grammaire (*Abteilung Grammatik*), (ii) le lexique / la lexicologie (*Abteilung Lexik*) et (iii) la pragmatique (*Abteilung Pragmatik*). On citera par exemple : (i) *ProGr@mm* (= *Propädeutische Grammatik*) avec notamment sa composante contrastive *ProGr@mm kontrastiv* (cf. à ce propos l'article de Britta Jallerat dans ce numéro) ; (ii) *Elexiko* et *Neologismen* ; (iii) GAIS (*Gesprächsanalytisches Informationssystem*).

connaissances, soit pour les expliquer à leur tour dans une perspective didactique.

La présentation des six composantes tout comme les contenus eux-mêmes montrent que *grammis* s'adresse à un large public : aux étudiants germanistes, aux professeurs d'allemand tout autant qu'aux spécialistes de linguistique. La 'grammaire systématique' (*Systematische Grammatik* ; cf. 2.1.) propose ainsi trois types de présentation : des encadrés pointant l'essentiel, suivis de développements plus détaillés, avec toujours la possibilité offerte à l'utilisateur d'approfondir tel ou tel point précis par simple clic. *Grammatik in Fragen und Antworten* (cf. 2.2.) satisfera sans aucun doute l'utilisateur non-spécialiste, qui, en quête d'une réponse concise à une question ponctuelle sur l'exactitude grammaticale d'une formulation par exemple, trouvera une solution ad hoc, formulée en termes relativement simples.

2. *grammis* en détail

Chacune des composantes de *grammis* constitue un ensemble cohérent et complet dont nous présentons ici les principales caractéristiques.

2.1. *Systematische Grammatik*

La composante *Systematische Grammatik* représente la pierre angulaire de *grammis*. Les unités traditionnelles de la grammaire − morphèmes, mots, groupes syntaxiques (*Phrasen*) et phrases (*Sätze*) − sont décrites, au plan syntaxique, tant au niveau de leur forme que de leurs fonctions, et sont toujours mises en rapport les unes avec les autres sur un mode interactif. Ainsi, loin d'être considérées comme des structures autonomes au fonctionnement *sui generis*, les relations syntaxiques sont aussi éclairées sous un angle sémantique : l'objectif consiste à faire valoir leur contribution à l'interprétation du sens d'unités textuelles et discursives de complexité variable.

Cette 'grammaire systématique' s'articule autour de quatre grands axes :

- *Ausdruckskategorien und Ausdrucksformen* : ce pôle concerne les éléments constitutifs des phrases et des textes.
- *Syntagmatische Beziehungen* : cette unité met en évidence les relations, et davantage encore les réseaux de dépendance entre les différents éléments.
- *Paradigmatische Beziehungen* : il s'agit ici d'une description de l'ensemble des paradigmes ('déclinaison' d'une part – avec oppositions de genre et de nombre − et 'conjugaison' d'autre part − avec présentation des oppositions de temps, de modes et de voix).
- *Grammatik aus kommunikativfunktionaler Sicht* : à travers la présentation de trois variables, le *Diktum*, le *Modus dicendi* et la *Proposition*, la pers-

pective communicationnelle cherche des solutions aux problèmes qui peuvent surgir lors de la mise en discours, aussi bien au niveau de la production qu'au niveau de la réception.

Chaque pôle se subdivise en sous-parties, selon l'arborescence suivante[1] :

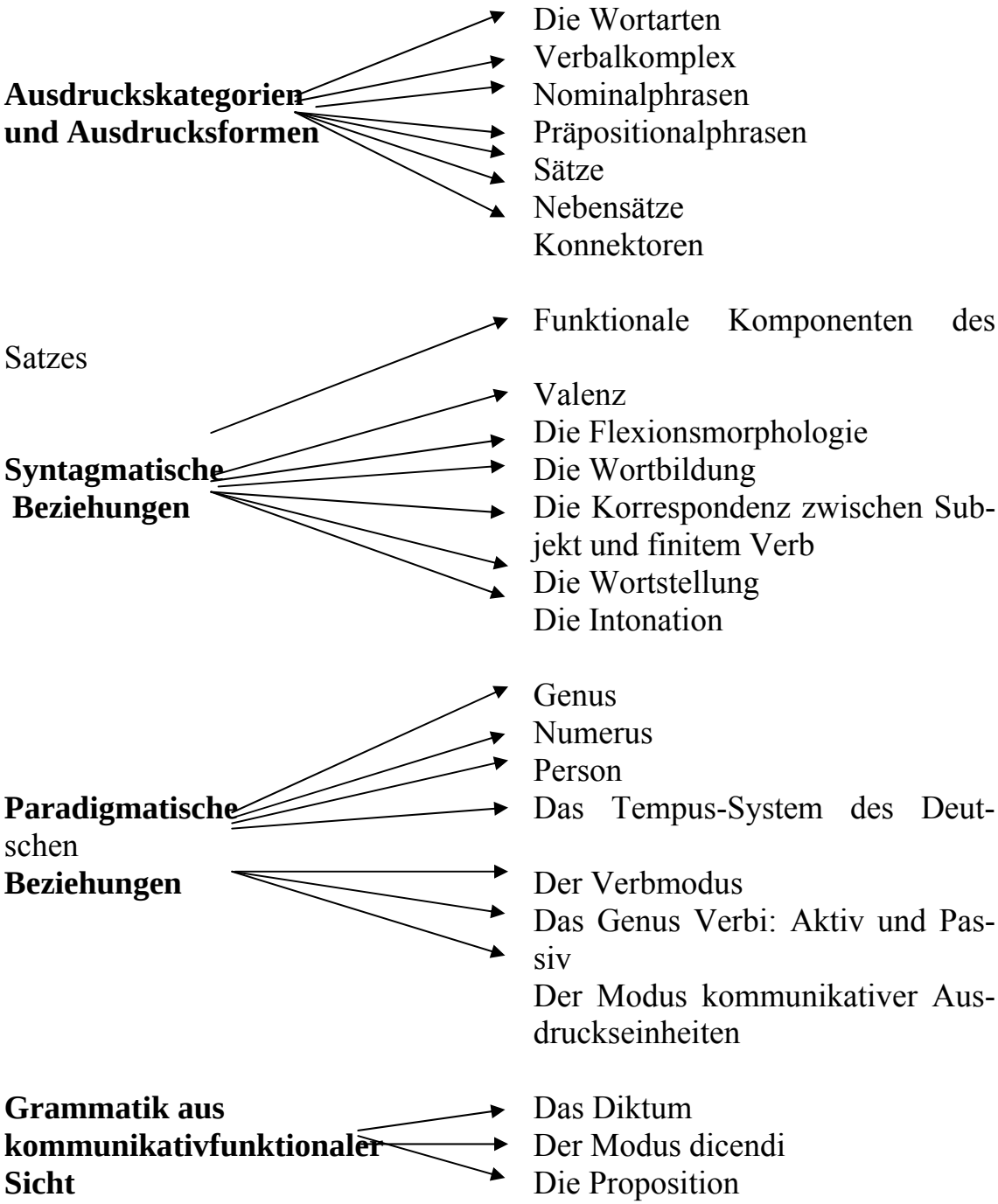

En guise d'illustration, sont reproduites ici les explications relatives à *Das Diktum*[2] :

[1] http://hypermedia.ids-mannheim.de/pls/public/sysgram.ansicht.
[2] http://hypermedia.ids-mannheim.de/pls/public/sysgram.anzeige?v_typ=d&v_id=2045.

Die **kommunikativen Ausdruckseinheiten** der deutschen Sprache sind formale Gebilde. Ihre Formen bestimmt das System der syntaktischen und morphologischen Regeln des Deutschen. Schon ihre Definition stellt jedoch mehr in Rechnung als bloße Form: Nur im Hinblick auf ihre kommunikative Leistung können sie als Grundeinheiten einer grammatischen Analyse erkannt werden.
Kommunikative Ausdruckseinheiten sind verstehbar und insofern mehr als bloße Form. Ihre Struktur wird auch davon bestimmt, was mit ihnen zum Ausdruck zu bringen ist. Um auch die Strukturen kommunikativer Ausdruckseinheiten zu erfassen, die auf ihre kommunikativen Funktionen zurückzuführen sind, wird als Pendant zur Ausdruckseinheit eine semantische Grundeinheit bestimmt, die nicht vom Ausdrucksmittel ausgeht, sondern von seiner Leistung oder Bedeutung.
Die Bedeutung kommunikativer Ausdruckseinheit besteht allgemein darin, dass mit ihnen etwas zum Ausdruck gebracht, eben gesagt werden kann. Etwas **sagen** heißt mehr, als etwas **äußern**. Äußern kann man Lautketten aller Art, ob damit etwas zum Ausdruck gebracht werden soll oder − wie bei einer Mikrophon-Probe − einfach nur Laute produziert werden sollen. Sagen kann man nur, was grundsätzlich verstanden werden kann, also, was mit einer kommunikativen Ausdruckseinheit nicht aber mit beliebigen Wörtern, Wortfolgen oder gar Silben zum Ausdruck gebracht werden kann.
Was mit einer kommunikativen Ausdruckseinheit − in einer spezifischen Interpretation − zum Ausdruck gebracht werden kann, eben seine Bedeutung, wird hier, um einen griffigen Namen dafür zu haben, als ihr **Diktum** bezeichnet.
Da die Interpretation kommunikativer Ausdruckseinheiten mehr oder weniger kontextabhängig sein kann und kommunikative Ausdruckseinheiten − kontextfrei betrachtet − oft mehrdeutig sind, können derselben kommunikativen Ausdruckseinheit, je nach Verwendungszusammenhang, verschiedene Dikta entsprechen. Was verstanden wird, muss eindeutig sein. Ist es das nicht, wird auch kein Diktum erkannt. Um Eindeutigkeit auch bei exemplarischer Verwendung kommunikativer Ausdruckseinheiten einigermaßen zu gewährleisten, muss in bestimmten Fällen ein disambiguierender Kontext hinzugedacht werden.
Um zu einer Vorstellung vom semantischen Bau von Dikta zu kommen, empfiehlt sich eine Progression von elementaren zu komplexen Formen. Eine Bestimmung elementarer Formen ist allerdings nicht ohne weiteres möglich. Dikta weisen nicht selten rekursive Strukturen auf, d.h. in der Struktur von Dikta können Einheiten auftreten, die selbst analoge Strukturen aufweisen können:

Vielleicht schleift sie uns auch **diesen Mann** an, **mit dem** sie auf **einer Luftmatratze** schläft, **die** ihr wie ein Himmelbett vorkommt. [TL1, 45]

Hier finden sich zwei Rekursionsstufen: In die zentrale Struktur *vielleicht schleift sie uns auch diesen Mann an* ist als Bestandteil der Komponente *diesen Mann* die verstehbare Einheit *mit dem sie auf einer Luftmatzratze schläft* eingefügt, und in diese ist als Bestandteil der Ortsspezifikation *auf der Luftmatratze* die verstehbare Einheit *die ihr wie ein Himmelbett vorkommt* eingefügt.
Um nicht mit allen Problemen zugleich befasst zu werden, kann man eine Struktur zentraler semantischer Funktionen bestimmen und zunächst von der internen Komplexität der Komponenten absehen, die diese Funktionen in einem gegebenen Diktum erfüllen. Erst die Konzentration auf die zentralen semantischen Funktionen erlaubt, elementare Dikta als Ausgangspunkt einer kommunikativ-funktio-

nalen Analyse zu bestimmen, denn elementar müssen diese nur im Hinblick auf die Erfüllung dieser Funktionen sein.

Der Mann, den wir gestern abend im Kasino sahen, als er seinen Gewinn einsteckte, kaufte sich die Villa, von der wir seit Jahren träumen, die wir aber nicht kaufen können, weil uns das nötige Kleingeld dazu fehlt.

Die Komplexität dieses Diktums ist ausschließlich auf interne Komplexität zurückzuführen, die zentrale Konfiguration hingegen ist ebenso elementar wie die folgende:

Johanna kaufte sich die Villa.

Die folgenden Ausführungen konzentrieren sich auf Dikta, mit denen Handlungen realisiert werden, die einen Sachverhaltsentwurf präsentieren. Nur am Rand berücksichtigt werden stark interaktionszentrierte Handlungen, wie sie mit solchen Äußerungen vorzunehmen sind:

Himmelherrgottsakrament!

Grüß Gott.

Danke.

Für eine kommunikativfunktionale Analyse sind vor allem sachverhaltszentrierte Dikta von Interesse, nicht weil sie wichtiger wären, sondern weil nur ihre Strukturen im Hinblick auf kommunikative Funktionen zu erklären sind. Interaktionszentrierte Sätze hingegen haben einen eher holistischen Charakter.

Als Hauptkomponenten von Dikta sind zwei Einheiten zu bestimmen, die sich nicht ohne weiteres auf spezielle Ausdruckseinheiten beziehen lassen:

- der **Modus dicendi** − die Weise des Sagens
- die **Proposition** − der Entwurf eines Sachverhalts.

In beiden Fällen handelt es sich um rein theoretische Konstrukte zum Zweck der Erklärung von Satzbedeutungen, nicht um in kommunikativen Ausdruckseinheiten eindeutig isolierbare Redeteile. Was mit diesen Konstrukten erfaßt werden soll, kann am besten über eine vergleichende Betrachtung verschiedener Satzformen gezeigt werden.

Kommunikative Ausdruckseinheiten können sich in zweierlei Hinsicht gleichen und unterscheiden. Sie können denselben Sachverhalt entwerfen, doch zu verschiedenen Handlungen zu nutzen sein, und sie können verschiedene Sachverhalte entwerfen doch zu gleichartigen Handlungen zu nutzen sein. Das zeigen die folgenden Gruppen von Beispielen:

Gleiche Proposition, jedoch anderer modus dicendi:

Du erzählst eine häßliche, verschlungene, lange Geschichte.

Erzähl eine häßliche, verschlungene, lange Geschichte!

Erzählst du eine häßliche, verschlungene, lange Geschichte?

Wenn du doch eine häßliche, verschlungene, lange Geschichte erzähltest!

Du erzählest eine häßliche, verschlungene, lange Geschichte.

Gleicher Modus dicendi, jedoch verschiedene Proposition:

US-Präsidenten sind in die Geschichte ebenso verwickelt wie 35 000 amerikanische Kriegsveteranen und 1500 deutsche Arbeiter; vor allem aber sieben Chemie-Firmen aus zwei Ländern.

Die lange Geschichte streift die Karriere von W., in den sechziger Jahren Geschäftsführer des Chemie-Unternehmens B.

> Manchmal, wenn H. ruhig vor dem Fernseher sitzt, merkt er, daß irgendwo am Körper etwas wächst.
> Mit der Feststellung, in der ersten Gruppe von Beispielen würde die gleiche Proposition, in der zweiten Gruppe jeweils der gleiche Modus dicendi zum Ausdruck gebracht, ist es natürlich nicht getan. Es bleibt zu zeigen, wie und worin sich die Gemeinsamkeit äußert, und dazu sind in beiden Fällen formale und funktionale Anzeichen zu bestimmen, die kontrollierbare Beurteilungen erlauben.
> © IDS Mannheim. Zuletzt geändert am 31.03.2005 15:40.

L'avantage d'une conception de la grammaire allemande en termes d'« hypertextes », de référencement par expressions-clés hyperonymiques, est qu'un ensemble de niveaux peut être « découpé » à l'envi : par simple clic, on accède au détail d'une rubrique.

2.2. *Grammatik in Fragen und Antworten*

Second volet de *grammis*, la composante *Grammatik in Fragen und Antworten* compte parmi les derniers nés du projet. Elle s'adresse en premier lieu à l'utilisateur dont les connaissances en matière de grammaire allemande sont plus élémentaires. Selon le modèle éprouvé de la « foire aux questions », l'utilisateur − soit parce qu'il rencontre une difficulté d'ordre grammatical, soit parce qu'il est pris d'un doute concernant l'exactitude / la grammaticalité d'une expression, la formation d'un participe 2 particulier ou la marque de pluriel d'un mot d'emprunt − se voit proposé un panel de questions pointant les difficultés les plus fréquentes[1] :

Er hängte seinen Mantel an den Haken und dort hing er den ganzen Tag − Schwache und starke Flexion und Bedeutungsunterschiede	*Im Bahnhof hat er seine Brieftasche gestohlen bekommen* − *Bekommen*-Passiv mit Verben, die das Gegenteil von *bekommen* bedeuten
Anfang *diesen Jahres* oder Ende *dieses Jahres*? − Genitiv Singular beim Demonstrativ-Artikel[2]	*Instrumental* oder *instrumentell*? − Bildung von Adjektiven
Das Bestmöglichste und das Erstbeste − Doppelte Superlative	*Lang* oder *lange*? - Varianten bei Adjektiven
Der Franz, der Beckenbauer und ein Beckenbauer − Artikelgebrauch bei Eigennamen	*Mit echtem bayerischem Senf* oder *mit echtem bayerischen Senf* ? − Flexion bei artikellosen Folgen von Adjektiven
Ein Glas Wein oder ein Glas Weines? − Maßkonstruktionen	In keinster Weise − Quantifikationsartikel und Steigerung

[1] http://hypermedia.ids-mannheim.de/pls/public/fragen.ansicht?v_kat=0.
[2] Cette question a donné lieu à une publication visant à faire connaître *Grammatik in Fragen und Antworten* ; cf. l'article de Bruno Strecker (2006).

Backte oder *buk, haute* oder *hieb*? − Schwache oder starke Flexion	*Nachweis* oder *Nachweisung*, *Einschnitt* oder *Einschneidung*? − System und Norm in der Wortbildung
Dank seines Einflusses oder *dank seinem Einfluss, dank deiner* oder *dank dir* ? − Kasus nach *dank*	*X bekam/kriegte/erhielt ein Buch geschenkt* – Sind hier drei Verben möglich? − *Bekommen*-Passiv und Stilebene
Für Rückfragen stehen/steht Ihnen die Kundenberatung oder Ihr Ansprechpartner im Außendienst zur Verfügung − Einzahl oder Mehrzahl beim Verb nach mehreren, mit *oder* verbundenen Subjektteilen	*Pizze, Pizzas* oder *Pizzen*? − Plural bei Fremdwörtern
Im See baden gehen oder *in den See baden gehen* ? − Valenzprobleme bei Verbgruppen	*Röntgen* − Verben aus Eigennamen
Alles verstehen heißt alles verzeihen oder *Alles zu verstehen heißt alles zu verzeihen*? − Infinitivkonstruktionen mit und ohne *zu*.	*Saure Gurkenfabrik* − Bezugnahme auf Ersteinheiten von Komposita
Am Montag, dem 15. Mai oder *am Montag, den 15. Mai* − Wochentage mit Datumsangabe	*Schönheitsschlaf* und *Abfahrtszeit* − Regeln zur Verwendung des Fugen-*s*-
Auf der anderen Seite des Atlantiks oder *des Atlantik*? − Genitivmarkierung bei geografischen Namen	*Schorn* in *Schornstein*, *plötz* in *plötzlich* − Unikale Einheiten
Begehen, *entgehen*, *ergehen*, *vergehen*, *zergehen* – Präfixverben und ihre Bedeutung	*Tagtraum*, *Tagegeld*, *Tagesgericht* − Die Verwendung von Wortformen in Komposita
Das Joghurt, *der Joghurt*, *die Joghurt*? − Variierendes Genus bei Fremdwörtern	*Verfaulbar*, *unkaputtbar*? – Bildung von Adjektiven mit *-bar*
Das Trübsal oder *die Trübsal*? – Zum Genus von Nomina mit Suffixen	*Walthers von der Vogelweide* oder *Walther von der Vogelweides* − Komplexe Eigennamen im Genitiv
Der Moment und *das Moment* − Bedeutungsunterschiede bei Genusvarianz	*Wir Deutschen lieben Fußball* oder *Wir Deutsche lieben Fußball*? − Flexion von adjektivischen Bezeichnungen nach einem Personalpronomen
Der Sieger bekam eine Medaille umgehängt − *Bekommen*-Passiv	*Wir haben kommen müssen* oder *kommen gemusst*, *ich habe früh lesen können* oder *lesen gekonnt*? − Perfekt von Modalverben

Der, *die* oder *das Nutella*? − Zum Genus von Produktnamen	*Zwischen drei und fünf Jahre/Jahren*, *von drei bis fünf Jahre/Jahren* — Kasus bei *zwischen ... und* und *von ... bis*
Donaudampfschifffahrtskapitänswitwenversicherungsgesellschafts-hauptgebäudeseiteneingangstür − Was ist das längste deutsche Wort?	Schweiz. *Abfahrtzeit*, bundesdt. *Abfahrtszeit* − Regionale Unterschiede bei den Fugenelementen
Downgeloadet oder *gedownloadet* − Wie Verben aus dem Englischen eingedeutscht werden	Sind *Unkosten* keine *Kosten*? − Das negierende *un-*
Ein Zentner Kartoffel oder *ein Zentner Kartoffeln*? − Messangaben und Pluralbildung	Spionage für die ehemalige DDR − Zeitbezug bei Attributen
Fremdsprachig oder *fremdsprachlich*? − Die konkurrierenden Adjektivendungen *-ig* und *-lich*	Toter als tot? − Was kann gesteigert werden?
Gewinkt oder *gewunken*? − Schwache oder starke Flexion	Von Weihnachtsmännern und Geschäftsleuten − Plural auf *-männer* und *-leute*
Hutschachtel, Schächtelchen − Aufbau komplexer Wörter	Wen besucht Rotkäppchen, seine oder ihre Großmutter? − Korrespondenz zwischen Genus und Sexus
Hutschachtel, Hochzeitstorte − Fugenelemente und Flexionsaffixe	Wo ist dem Opa seine Brille? − Zugehörigkeitsanzeige durch Dativattribut
Ich bin gesessen/gestanden und *ich habe gesessen/gestanden* − Perfekt mit *sein* oder *haben* – regionale Varianten und Bedeutungsunterschiede	Zur vollsten Zufriedenheit? − Zur Stärkung von Superlativen
Ich helfe dir das Päckchen (zu) tragen. Du brauchst nicht (zu) kommen. − Verben mit und ohne Infinitiv mit *zu*	

A ces questions sont apportées des solutions sous forme de glose (de une à deux pages). Les réponses sont accompagnées, le cas échéant, de quelques recommandations à l'attention des enseignants de l'allemand langue étrangère.

La liste des questions de grammaire retranscrite ci-dessus n'est pas arrêtée, elle est sans cesse élargie, entre autres à la demande de l'utilisateur qui peut, s'il le souhaite, contacter les auteurs via la rubrique « Haben Sie weitere Fragen ? ».

2.3. *Terminologisches Wörterbuch*

Le dictionnaire terminologique *Terminologisches Wörterbuch* se présente sous la forme d'un index alphabétique où sont référencés et définis les méta-termes grammaticaux utilisés dans *ProGr@mm* et *grammis* (notamment pour faciliter la lecture et la compréhension de la 'grammaire systématique').

Ainsi sous la lettre « a », par exemple, on relève entre autres les entrées suivantes[1] : *abhängiger Kasus, Ableitung, Ableitungs- oder Derivationsaffixe, Ableitungs- oder Derivationsmorpheme, Abtönungspartikel, AcI-Konstruktionen, Ad-hoc-Bildung, adjazent, Adjektiv,* […] *Adjunkt, Adjunktor, Adkopula*, etc.

Ces termes et expressions spécifiques sont accompagnés de leurs synonymes, puis expliqués de manière concise et sont illustrés. En témoigne, parmi d'autres, le contenu de l'entrée *Abtönungspartikel*[2] :

> **Thematisch verwandte Bezeichnungen**: Einstellungspartikel ; Modalpartikel; Würzwort
> Abtönungspartikeln wie *ja, halt, doch, denn, eben, vielleicht...* sind typisch für die gesprochene Sprache. Sie operieren auf Erwartungen und Einstellungen des Sprechers und der Adressaten und tragen dazu bei, Äußerungen in den jeweiligen Handlungszusammenhang zu integrieren. Mit *die Läden sind doch schon geschlossen* unterstellt z.B. der Sprecher, dass der Sachverhalt, dass die Läden geschlossen sind, dem Hörer eigentlich bekannt sein müsste, die Situation wider Erwarten aber nahelegt, dass ihm der Sachverhalt nicht bekannt ist. Abtönungspartikeln sind "satzmodussensitiv", d.h. es bestehen Bindungen zwischen einzelnen Abtönungspartikeln und bestimmten Satzmodustypen wie Aussagesatz, Fragesatz, Aufforderungssatz. Abtönungspartikeln können nicht allein im Vorfeld eines Aussagesatzes stehen, keine Phrasen bilden, nicht erfragt und nicht negiert werden. Sie sind großteils unbetont, einige müssen betont werden. Sie sind untereinander kombinierbar. (*Du hast doch wohl nicht etwa Angst?*).
> **andere Bezeichnungen und Zuordnungen**: Über die Funktion der Abtönungspartikeln für den Diskurs sind sich Grammatiken weitgehend einig. Je nach syntaktischer Charakterisierung der Klasse (z.B. nur unbetonte Einheiten, nur Einheiten, die nicht im Vorfeld stehen können), differieren sie aber im Umfang der Klasse.
> **Bestand:** *aber, auch, bloß, denn, doch, eben, eh, eigentlich, einfach, halt, ja, mal, nur, ruhig, sowieso, vielleicht, wohl*
> **Beispiele:** *Das ist ja die Höhe!*
> *Das ist vielleicht eine Hitze heute!*
> *Was hat er wohl heute Leckeres gekocht?*
> © IDS Mannheim. Zuletzt geändert am 21.11.2005 13:25.

[1] http://hypermedia.ids-mannheim.de/pls/public/termwb.ansicht?v_app=g.
[2] http://hypermedia.ids-mannheim.de/pls/public/termwb.ansicht?v_app=g&v_id=146.

2.4. *Grammatisches Wörterbuch*

Cette composante de *grammis* se présente sous la forme d'un répertoire alphabétique qui indexe, à ce jour, des « connecteurs » *lato sensu* (*Konnektoren*) tels que *aber, wohlgemerkt, sogar* ou *geschweige denn*, des prépositions comme *auf, ohne, anhand, wegen, behufs* ainsi que des affixes (par exemple *ver-* dans *vergolden*, *Ultra-* dans *Ultraschall* ou *-heit* dans *Menschheit*).

Pour accéder à l'item recherché, l'utilisateur dispose de deux options : d'une part la traditionnelle recherche par mot-clé, d'autre part une recherche par le biais d'une liste alphabétique pré-établie. Chacune des entrées donne lieu à une fiche descriptive, assortie d'exemples et, le cas échéant, de renvois à la 'grammaire systématique' et au 'dictionnaire terminologique'. En cliquant sur *ohne*, par exemple, on accède au descriptif suivant[1] :

Wortart:	Präposition
Aussprache:	**Oh**ne
Phrasenbildung:	P + NP: ***ohne*** *einen Pfennig Geld,* ***ohne*** *ausgeprägtes Interesse* P + NP ohne Artikel: ***ohne*** *Regenschirm,* ***ohne*** *Geld* P + PronNP: ***ohne*** *dich,* ***ohne*** *alles* P + Infinitivphrase: ***ohne*** *mit der Wimper zu zucken,* ***ohne*** *nachzudenken*
Stellung:	Anteposition
Rektion:	NP-Akkusativ: *Die Schotten hätten über einen allzu langen Zeitraum,* ***ohne eigenen Einfluß*** *[...], mit ansehen müssen, wie die Tories ihnen eine vollkommen unpopuläre Politik aufzwangen.* [Frankfurter Rundschau, 03.01.1997, S. 6]
Vorkommen/Funktion:	adverbial: ***Ohne ersichtlichen Grund*** *hat am Neujahrstag gegen 8 Uhr ein Mann einen 24jährigen Wiesbadener [...] mit einem Messer in den Oberschenkel gestochen.* [Frankfurter Rundschau, 03.01.1997, S. 3] attributiv: *Die Polizei hat einen 21 Jahre al-*

[1] http://hypermedia.ids-mannheim.de/pls/public/gramwb.ansicht?v_app=g&v_kat=gramm&v_id=39.

	ten Mann ***ohne festen Wohnsitz*** *festgenommen [...].* [Frankfurter Rundschau, 28.05.1998, S. 2] Prädikativkomplement: *seid* ***ohne*** *Furcht*
Verschmelzung mit Artikel:	Nein
Bedeutung:	X ohne Y: der von X bezeichnete Sachverhalt gilt und der von Y bezeichnete Sachverhalt ist nicht dabei komitativ: *Er war ohne Schirm gekommen.* konditional: *Ohne ihren Kuschelhasen geht Evi nicht ins Bett.* modal: *Er bewegt sich trotz Gips ohne Mühe.*
Stilistische Markierung:	Keine
Homonyme:	Subjunktor *ohne dass:* ***Ohne dass*** *sie es bemerkt hat, hat sie sich langsam vergiftet.*

© IDS Mannheim. Zuletzt geändert am 29.09.2004 16:11.

Les connecteurs, prépositions et affixes actuellement en ligne seront prochainement complétés par les particules (*Partikeln*) et par une sélection de verbes (*ausgewählte Verben*).

2.5. *Grammatische Bibliographie*

Régulièrement mise à jour, cette bibliographie fournit une base de données importante d'ouvrages et davantage encore d'articles (ce qui mérite d'être souligné !) relatifs à la grammaire de l'allemand contemporain parus depuis 1965. L'utilisateur peut lancer une recherche automatique par « titre », « auteur », « année », « langue objet » (*untersuchte Sprache*) et / ou « mot-clé ».

Cette rubrique comporte par ailleurs deux liens vers deux bibliographies spécialisées très fournies de l'IDS : la première est consacrée aux connecteurs (*Spezial-Bibliographie zu Konnektoren*), la deuxième aux prépositions (*Spezial-Bibliographie zu Präpositionen*). [1]

[1] http://hypermedia.ids-mannheim.de/pls/public/bib.ansicht?v_app=g.

2.6. *Grammatische Ontologie*

Très récente, cette dernière facette de *grammis* se présente sous la forme d'une ontologie grammaticale qui met en évidence les rapports entre les « concepts » / les « termes » (*Termsets*) ressortissant à la grammaire. Ainsi, l'utilisateur à la recherche de concepts associés à l'entité *Satz* se verra proposé, sous forme de compartiments colorés, les hypéronymes et méronymes immédiats[1] afférents, soit[2] :

{Satz}
kommunikative Minimaleinheit

	einfacher Satz	komplexer Satz
Komplement	Kernsatz	Wort
Verbalkomplex	Satzzeichen	Satzglied / syntaktische Term
Satzklammer	Mittelfeld	Nachfeld
primäre Komponente	Parenthese	Phrase / Wortgruppe
Modifikator	Teilsatz	Prädikat
Syntax	Satzadverbial	Satzadverbiale
	Satzbauplan	adnominal

3. En conclusion

La richesse actuelle de *grammis* est le fruit d'un travail de longue haleine. Lancé en 2000, cet outil en ligne s'est enrichi au fil du temps[3] ; la famille s'est notamment agrandie ces deux dernières années de *Grammatik in Fragen und Antworten* et de *Grammatische Ontologie*, signe indubitable du dynamisme des chercheurs de l'IDS.

Liens hypertextes entre les composantes de *grammis*, système de moteur de recherche par mot-clé, index alphabétique répertoriant faits de langue et métatermes, matériaux authentiques (bandes sonores, parfois documents vidéos), accès en ligne gratuit : tels sont les atouts de *grammis*, un outil qui facilite et optimise l'exploitation des données – et devrait sans aucun doute séduire plus d'un lecteur des *Nouveaux Cahiers d'Allemand.*

[1] Une fois activés par simple clic, ceux-ci renvoient à leur tour à d'autres entrées de *grammis*.
[2] http://hypermedia.ids-mannheim.de/pls/public/ontologie.html?v_t=satz&v_s1=&v_s2=&v_s3=.
[3] En 2005, *grammis* reposait sur quatre piliers : la 'grammaire systématique', forte de 994 unités, comportait 604 exemples sonores et 311 graphiques animés ; le 'dictionnaire terminologique' comptait 328 entrées, le 'dictionnaire grammatical' 774. La bibliographie recensait 14907 titres d'articles et 5472 titres d'ouvrages (Strecker 2005:14).

4. Indications bibliographiques

Breindl, Eva (1999) : « Grammatik im WWW ». In : *ORBIS: Online Reihe Beiträge zu Sprache und Internet.* http://www.ids-mannheim.de/grammis/orbis/.

Breindl, Eva / Schneider, Roman / Strecker, Bruno (2000) : « GRAMMIS − ein Projekt stellt sich vor ». In : *Sprachreport. Informationen und Meinungen zur deutschen Sprache*. Heft 1/2000, 19-24.

Frosch, Helmut (2005) : « BDG. Die Bibliografie zur deutschen Grammatik ». In : *Sprachreport. Informationen und Meinungen zur deutschen Sprache*. Heft 3/2005, 12-15.

Jallerat, Britta (dans ce numéro, p.239 sqq) : « 'ProGr@mm kontrastiv' − Die propädeutische Grammatik des Instituts für Deutsche Sprache aus französischer Sicht ».

Konopka, Marek (2003) : « GRAMMIS − ein grammatisches Informationssystem im Internet ». In : *Sprachreport. Informationen und Meinungen zur deutschen Sprache*. Heft 1/2003, 13-17.

Konopka, Marek (2006) : « Grammatik in Fragen und Antworten ». In : *Sprachreport. Informationen und Meinungen zur deutschen Sprache*. Heft 3/2006, 9-12.

Storrer, Angelika (1995) : « Die Grammatik mit der Maus. Konzeption eines multimedialen Informationssystems zur deutschen Grammatik ». In : Hitzenberger, Ludwig (Hg.): *Angewandte Computerlinguistik. Vorträge im Rahmen der Jahrestagung 1995 der Gesellschaft für Linguistische Datenverarbeitung* (*GLDV) e.V. Regensburg, 30.-31.3.1995*. Hildesheim u.a. : Olms, 291-303.

Strecker, Bruno (2005) : « Grammis. Das grammatische Informationssystem des Instituts für Deutsche Sprache ». In : *Sprachreport. Informationen und Meinungen zur deutschen Sprache.* Heft 3/2005, 12-15.

Strecker, Bruno (2006) : « Anfang *diesen Jahres* oder Ende *dieses Jahres*? − Genitiv Singular beim Demonstrativ-Artikel ». In : *Sprachreport. Informationen und Meinungen zur deutschen Sprache.* Heft 3/2006, 13-14.

Zifonun, Gisela / Hoffmann, Ludger / Strecker, Bruno u. a. (1997) : *Grammatik der deutschen Sprache*. Berlin / New York : de Gruyter.

www.linguistik-online.org

Linguistik on line 30

Béatrice Akissi Boutin: Possessive *pour* in the French Lexicon of the Ivory Coast and Language Contact

Chariton Charitonidis: Greek *ízo* Derivatives: A Conceptual Analysis

Mahmood Hashemian and Mohammad Reza Telebi Nezhad: The Development of Conceptual Fluency & Metaphorical Competence in L2 Learners

Geraldine Horan: "Er zog sich die 'neue Sprache' des 'Dritten Reiches' über wie ein Kleidungsstück": Communities of Practice and Performativity in National Socialist Discourse

Linguistik on line 31

Maria Constantinou (Limassol): Traduire l'ironie. L'exemple d'une œuvre romanesque de N. Kazantzaki et ses traductions française et anglaise

Pernilla Danielsson (Birmingham): What Constitutes a Unit of Analysis in Language?

'Rotimi Taiwo (Ile-Ife)/'Foluke Salami (Ile-Ife): Discourse Acts in Antenatal Clinic Literacy Classroom in South-Western Nigeria

Muhammad Ilyas Saleem (Whitehaven): Bilingual Lexicography: Some Issues with Modern English Urdu Lexicography - a User's Perspective.

Thierry Gallèpe
Université de Bordeaux III

GORBACH MIT ALOIS AUS DER HÜTTE
ou
Didascalies sans verbes : types et fonctions

L'affinité entre les didascalies et les phrases sans verbes est un phénomène remarquable. Si elle repose au départ sur cette intuition que les phrases sans verbes sont omniprésentes dans les textes de théâtre, elle mérite cependant une étude plus approfondie, dont le but serait une connaissance approfondie et des phrases sans verbes et des textes de théâtre.
Ceux-ci reposant en fait sur des dispositifs d'une grande complexité de fonctionnement et de structure, il est sans doute nécessaire de présenter un certain nombre de définitions permettant de mieux appréhender les didascalies sans verbes.

1. POUR UN OUTIL DESCRIPTIF

Étudier les didascalies implique que l'on se situe d'emblée sur le terrain de l'écrit, c'est-à-dire dans la matière graphique des textes de théâtre. Les textes de théâtre ont une structure composite[1], et il convient d'en présenter immédiatement les diverses composantes aux différents niveaux :
PIECE = TEXTE + PARATEXTE
TEXTE = REPLIQUES + DIDASCALIES
PARATEXTE = TITRES + LISTES + BORNES

Sans pouvoir rentrer dans le détail il faut noter d'emblée certaines décisions importantes :
• Les répliques et les didascalies sont les deux composantes du texte de théâtre, au même niveau. Il n'y a donc pas de saut hiérarchique entre les deux[2].
• Trois éléments textuels composent le paratexte théâtral[1] ; leurs dénominations sont assez transparentes, mais quelques précisions méritent sans doute d'être ici apportées :

[1] Pour davantage de détail, voir notamment : GALLÈPE (1997a)
[2] L'on remarque la distance ainsi prise avec les propositions de R. Ingarden (1972), qui distinguait à ce propos entre *Haupttext* et *Nebentext*. Sur cette discussion voir GALLÈPE (1997c).

- Les bornes sont les indications sur les niveaux de structuration de la pièce : Acte, scènes, parties etc. Les possibilités sont diverses et multiples.
- Les listes sont les éléments déclinant les identités des personnages, assorties des précisions sur leurs liens familiaux, leur rang social etc. Souvent sont également précisés les lieux de l'action (*Ort der Handlung: Baden bei Wien; nur im dritten Akt das Hotel am Völser Weiber.*[2]). On trouve également certaines indications supplémentaires de nature diverse (Ex. : "Für die verschiedenen Rollen in den Analogie-Szenen werden etwa acht Schauspielerinnen und Schauspieler benötigt. Die Darsteller von Servatius, Hull, Frau Hull, Frau Schilch und Frau Eichmann können auch mit Rollen in den Analogiekomplexen besetzt werden."[3])
- Les titres désignent clairement ce dont il est question ; mais il faut préciser qu'ils sont parfois assortis d'une indication concernant le genre dramatique (indication générique plus ou moins traditionnelle, telle : "Bäuerliche Posse von Franz Landau"[4], "Eine Moritat"[5] ou encore "*Schauspiel aus dem deutschen Bauernkrieg 1514*"[6]). Les titres peuvent être les titres de la pièce (*Der zerbrochene Krug*) mais aussi des "titres locaux" :
• d'actes : "(Frau Flinz und die Deutsche Demokratische Republik) 1948-1952"[7], "Kontaktgift oder Nervengas"[8].
• de prélude ou interlude : "Vorspiel (Eine Straße in der Hauptstadt von Sezuan"[9]), "Zwischenspiel (Wangs Nachtlager)".
• de scènes ou autres parties non dénommées, mais simplement marquées par une borne réduite à sa plus simple expression, un chiffre : "2 / Soll Ludwigs Sohn auch Kellner werden ?"[10], "ll / Das Bett"[11].
Sans pouvoir ici analyser les différents types de titre et leur fonction par rapport à la pièce ainsi appelée, il est juste possible de noter que ces éléments de paratexte comportent également un nombre important de phrases sans verbes. La présente étude se centrant cependant sur les didascalies, il est maintenant temps de se tourner vers elles.

---

[1]Ce "paratexte" ne correspond ni à la définition qu'en donne G. Genette (1987), ni à celles proposées par B. Thomasseau (1984), ou P. Lane (1992). Sur ces définitions, cf. Gallèpe (2007).
[2] SCHNITZLER (1911)
[3] KIPPHARDT (1982)
[4] KROETZ (1991b). La précision est ici fondamentale pour dénouer l'écheveau énonciatif, puisque le patronyme de l'auteur ici indiqué est en fait le pseudonyme de Franz Schritt, qui est lui même un personnage de la première pièce figurant dans le volume comportant la pièce *Bauerntheater*.
[5] WEISS (1963)
[6] WOLF (1923)
[7] BAIERL (1961)
[8] HOCHHUTH (1984)
[9] BRECHT (1943)
[10] WALSER (1963)
[11] HOCHHUTH (1967)

Il convient de distinguer plusieurs types de didascalies :
a) Les didascalies de corps (du texte) : ce sont sans doute des didascalies de ce type qui viennent à l'esprit quand on pense aux indications scéniques. Elles se trouvent à plusieurs endroits du texte, par rapport aux répliques, où par rapport aux interactions ; elles se distinguent par leur typographie différente, et par certains marqueurs tels des parenthèses ou des tirets qui les séparent bien des blocs typographiques des répliques, même si elles sont insérées au sein même d'une réplique.
b) les Indications de Nom (désormais IdN). Ce sont les indications de la source locutoire, que l'on trouve à deux endroits du texte :
- soit elles se trouvent en exergue du texte des interactions, accrochées aux bornes de début d'interaction : ce sont les IdN de tête.
- soit elles se trouvent à la marge gauche du corps du texte, servant de point d'ancrage aux répliques et aux didascalies de corps : ce sont les IdN de corps (IdNC).
Nul doute que ces éléments sont de véritables didascalies ; elles sont d'ailleurs assez fréquemment assorties de didascalies en tout point assimilables aux indications contenues dans les didascalies de corps, montrant bien ainsi leur commune nature :

(1) DRITTER AUFTRITT
OCTAVIO *und* QUESTENBERG, *die zurückgehen.*[1]

(**2**) *Neunte Szene*
Die Schule
Wenzeslaus. Läuffer. Beide in schwarzen Kleidern.[2]

1.1.DSV=PSV?

Cette équation peut surprendre au premier abord. Il s'agit de savoir si les didascalies ne comportant pas de verbe (DSV) sont des phrases sans verbes (PSV) telles qu'elles ont pu être définies par I. Behr et H. Quintin[3] ?
La réponse positive à cette question se trouve être justifiée par les facteurs suivants :
- Pour la grande majorité des DSV, le doute n'a aucun lieu d'être :

(**3**) Leim (*schnell auf ihn losfahrend*).[4]

[1] SCHILLER (1799)
[2] LENZ (1774)
[3] BEHR & QUINTIN (1996)
[4] NESTROY (1833)

(**4**) TANAKA. Dann war es ein Herr (…) *Dicht vor Yoshikos Gesicht.* Yoshiko […][1]

- Mais qu'en est-il des IdN ou des didascalies ne comportant qu'un seul mot ?

(**5**) Der alte Moor *(begierig).* (…)
Franz. […] *(Ab.)*[2]

Ces didascalies sont sans aucun doute des énoncés distincts, clairement identifiables comme unités séparées grâce aux marques typo- et topographiques les instituant comme didascalies, et correspondant à une intention claire de l'auteur. Leur potentiel illocutoire semble incontestablement présent, même si par ce biais resurgit tout le problème du statut illocutoire du texte de théâtre, qu'il n'est pas possible de traiter ici[3]. Il est de la même façon évident que ces énoncés sont paraphrasables :
"Ab" = er verlässt jetzt die Bühne / er soll jetzt ≈
"begierig" = das sagt der alte Moor auf eine Art und Weise die zeigt, dass er voll Begierde ist, / von großem Verlangen nach etwas erfüllt ist / das soll ≈.
En ce qui concerne les IdN (TANAKA, DER ALTE MOOR etc.), la paraphrase serait : es spricht jetzt TANAKA / es soll jetzt TANAKA sprechen, ou bien TANAKA sagt / soll jetzt sagen … Le problème des conditions de vérité paraît ainsi résolu ; elles existent bel et bien, et chaque lecteur peut connaître les conditions pour que telle didascalie soit vraie (dans tel univers de fiction) ; il n'en demeure pas moins qu'il subsiste une difficulté tenace : dans ces didascalies, on ne trouve pas de structure syntaxique siège explicite de cette structure prédicative propositionnelle. Il faut donc en conclure, ce qui n'est pas vraiment choquant, vu le caractère textuel spécifique de ces énoncés, qu'elles sont le lieu d'une prédication implicite. La meilleure preuve, sans doute que ces conditions de vérité sont identifiables, ne réside-t-elle pas dans la possibilité du *qui pro quo* ? Un autre élément allant dans le même sens est que ces didascalies servent, en surface[4], pour des enchaînements syntaxiques, marqués aussi par des accords grammaticaux :

(**6**) LILITH (*die von Mal zu Mal heiterer wurde*) einen Manhattan![5]

(**7**) EDITH DER OFFIZIER (*schreiten zum grünen Sofa*)[6]

De l'examen de tous ces facteurs ressortent nettement les raisons qui poussent à considérer les didascalies, fussent-elles réduites à un seul mot, comme d'authentiques phrases. Les éléments élaborés pour décrire les PSV peuvent donc être mis à contribution pour en rendre compte. Vu le caractère répétitif, le statut spé-

[1] KAISER (1940)
[2] SCHILLER (1782)
[3] Sur ce point voir la note p. 138 dans GALLÈPE (1996)
[4] Sur ce point voir plus loin la discussion menée plus loin sur la continuité ou la rupture textuelle.
[5] MEHRING (1932)
[6] MEHRING (1918)

cifique des IdN, et leur fonction toujours identique, elles ne peuvent toutefois être intégrées pleinement à l'étude statistique des différents types de PSV. L'analyse quantitative sera donc entreprise à partir des seules autres didascalies, du corps de texte.

2. MÉTHODES D'INVESTIGATION

Le but de la recherche ici entreprise est donc dans un premier de prendre la mesure quantitative des DSV dans les pièces de théâtre ; ainsi pourra être confirmée l'intuition de départ postulant une affinité certaine entre PSV et texte de théâtre.
Dans ce but a été constitué un corpus restreint de 9 pièces différentes, appartenant à des genres et des époques différentes afin de conserver une grande diversification des sources et de ne pas être trop enfermé par les canons esthétiques en vigueur concernant l'écriture dramatique :
- *die Räuber* F. v. Schiller (1781)
- *Der zerbrochene Krug* E. v. Kleist (1811)
- *Der rote Hahn* G. Hauptmann (1901)
- *Jedermann* H. v. Hofmannsthal (1911)
- *Der fröhliche Weinberg* C. Zuckmayer (1925)
- *Mutter Courage* B. Brecht (1945)
- *Gesang vom Lusitanischen Popanz* P. Weiss (1967)
- *Bauerntheater* F. X. Kroetz (1991).

Pour se faire une idée exacte de l'impact quantitatif des DSV, les cent premières didascalies de chaque pièce ont été relevées, et parmi elles les DSV décomptées. Vu leur caractère répétitif déjà évoqué[1], les IdN ne peuvent être intégrées dans ce décompte.
Les résultats chiffrés seront présentés immédiatement après l'exposé de certains éléments importants concernant la méthode de comptage, qui seront indispensables pour la suite de la démarche, consacrée à une étude plus détaillée de ces DSV.

2.1. Problèmes de comptage

Compter des didascalies n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire spontanément. Certaines décisions définitoires doivent être prises. En tout premier lieu, il convient de définir ce qui constitue une unité "didascalie". Le principe essentiel se fonde sur l'émergence des critères typo- et topographiques dans la constitution et l'existence textuelle des didascalies. Est considéré comme une didasca-

[1] Ce qui ne doit certes pas signifier leur manque d'intérêt. Elles constituent elles aussi un élément très instructif du fonctionnement des textes de théâtre. Cf. sur ce point, entre autres, GALLÈPE (1997b ; 1997c) ; GOLOPENTIA (1993).

lie tout bloc typographique homogène (le plus souvent en italique[1]), sans saut de ligne. Dès qu'une rupture est typographiquement marquée, nous sommes en présence de deux didascalies. Cette définition, qui peut sembler très (trop) formelle, est en fait confirmée par les différences de contenu entre les deux unités différenciées. Quelques exemples permettront d'illustrer une telle démarche, et d'en confirmer le bien fondé :
- la rupture est matérialisée par une borne

(**8**) ERSTER AKT
Zimmer im Haus des Tischlermeisters
ERSTE SZENE
Klara. Die Mutter[2]

- Rupture marquée par un saut de ligne :

(**9**) Fünfte Szene
In Heidelbrunn.

Augustchens Zimmer.
Gustchen liegt auf dem Bette. Läuffer sitzt am Bette.[3]

Ainsi ressortent clairement les deux didascalies chargées, pour l'une, de localiser géographiquement, tandis que l'autre prend en charge le lieu 'sociologique', avec la situation en début d'interaction. Il est cependant vrai que l'économie typographique des textes didascaliques n'est pas toujours aussi rigoureusement organisée selon ces deux traits duratif / situationnel (toute la durée de l'interaction) ≠ événementiel (la situation en début d'interaction, qui se modifie au cours des échanges), ainsi que le montre (10), où deux éléments de contenu situationnel sont répartis sur deux didascalies, tandis que dans (11), une seule et même didascalie contient des informations relatives à ces deux niveaux de contenu (situationnel ≠ événementiel).

(**10**) 2

IN DEN JAHREN 1625 UND 26 ZIEHT MUTTER COURAGE IM TROSS DER SCHWEDISCHEN HEERE DURCH POLEN. VOR DER FESTUNG WALLHOF TRIFFT SIE IHREN SOHN WIEDER. - GLÜCKLICHER VERKAUF EINES KAPAUNS UND GROSSE TAGE DES KÜHNEN SOHNES.

Das Zelt des Feldhauptmanns

---

[1] Le plus souvent, car certaines éditions ont recours à d'autres procédés pour distinguer typographiquement les didascalies, qui, par définition, doivent être distinctement séparées du texte des répliques ; les anciennes éditions P. Reclam (Leipzig), imprimées en gothique, utilisent par exemples des caractères identiques à ceux des dialogues, mais d'une casse plus petite :

Saladin (zu einem Türsteher, der hereintritt): Wer ist da? (...) (LESSING 1779)

[2] HEBBEL (1846)
[3] LENZ (1774)

Daneben die Küche. Kanonendonner. Der Koch streitet sich mit Mutter Courage, die einen Kapaun verkaufen will.[1]
(**11**) Erster Akt
(Frau Flinz und die antifaschistisch-demokratische Ordnung) 1945 - April 1946
1 In meines Vaters Haus gibt es viele Wohnungen
Eine deutsche Kleinstadt. Straße vor dem Haus des Holzfabrikanten Neumann. Es ist Spätherbst 1945. Trupps von Umsiedlern suchen Wohnung. Ein Trupp hält vor dem Haus. Der Begleiter der Umsiedler, ein Arbeiter, geht zum Haustür und schellt. Das Licht verlöscht im Haus. Der Arbeiter schellt ein zweites Mal. Ein Rouleau rasselt vors Fenster. Der Arbeiter schellt ein drittes Mal. Die Glocke schweigt. Der Arbeiter wendet sich an das Publikum.[2]

Que conclure d'une telle écriture ? Certes, les pratiques ne sont pas uniformes, mais chaque présentation ne comprend-elle pas un fonctionnement systématique différent destiné à marquer ces deux strates textuelles distinctes ? L'étude ici entreprise pourra peut-être apporter quelques éléments de réponse. En ce qui concerne le comptage, les choses apparaissent en tout état de cause claires : il y a en (10) deux didascalies, et 1 seule en (11).
Le plus gros problème à résoudre concerne la configuration suivante :

(**13**) EIN ANDERER
(lachend)
Nit läuten, meiner Seel, noch schlagen;[3]
(**14**) MARQUIS (*im Hereintreten*).
Mich will er haben? Mich? — das kann nicht sein.[4]
(**15**) JELANA, *lacht aggressiv :* Vielleicht nur deshalb, […][5]

Faut-il considérer que l'articulation IdN + didascalie de corps constitue une seule didascalie ou avons nous affaire à deux unités distinctes ? Pour répondre à cette question, trois séries de critères sont pertinentes.

2.1.1. Critères formels : ponctuation, typo- et topographie

Si l'on considère les marquages de type formels, il faut bien constater qu'il y a dans les exemple (13) à (15) des séparations suffisamment nettes pour penser qu'il y a deux éléments didascaliques distincts. D'une part les IdN ont toujours une identification assurée clairement par les caractères en capitales ou, moins

[1] BRECHT (1941) Notons à propos de cet extrait la présence d'une borne réduite à sa plus grande expression (un chiffre), suivie d'un long texte, distinct typographiquement, à fonction métanarrative, et à ce titre extradiégétique, assimilable donc à un titre local, et appartenant donc à l'instance paratextuelle.
[2] BAIERL (1961) L'appareil paratextuel est ici particulièrement complet, comprenant bornes et titres locaux d'acte et de "scène".
[3] von HOFMANNSTHAL (1911)
[4] SCHILLER (1787)
[5] HOCHHUTH (1984)

souvent par des caractères dilatés, tandis que les didascalies de corps sont en italique. D'autre part, d'autres marques viennent signifier fortement une rupture : parenthèses, virgule et/ou saut de ligne. Les ruptures ne sont certes pas toujours aussi matérialisées ; c'est ainsi que en (16) seul l'espacement double vient s'ajouter à l'italique pour instituer une séparation. Mais la rupture existe néanmoins bel et bien, ce qui laisse penser que nous avons là affaire à deux éléments distincts, devant être comptés séparément.

(**16**) BERNHARDI *noch an der Türe* Aber - [1]

2.1.2. Critères de contenu

Au premier abord, l'on pourrait penser que selon cette perspective, il faudrait plutôt considérer qu'il n'y a qu'une seule unité didascalique ; en effet, l'on peut constater un phénomène fort allant en ce sens, qui est celui de la continuité syntaxique marquée avec le plus d'évidence en (7) par l'accord en nombre entre les sujets dans une IdN, et le verbe dans une didascalie de corps. Mais alors se pose un problème, relatif à l'égalité de traitement entre ces exemples, où la didascalie de corps est situé avant la réplique, immédiatement après l'IdN, et ceux, comme en (17) ci-dessous, où nous sommes en présence d'une didascalie de corps intra réplique, qui, bien que pouvant être considérée comme en continuité syntaxique avec l'IdN, en est toutefois fortement séparée par le texte de la réplique, si bien qu'il faut considérer qu'il y a là deux éléments nettement discontinus :

(**17**) ANNA: Das war eine lieb's Wort; jetzt bist wieder mein Konz, gelt? *Umarmt ihn.* Schau, […][2]

Une autre constatation milite par ailleurs pour une analyse séparant ces deux composantes didascaliques : avec certaines didascalies de corps suivant immédiatement l'IdN, toute continuité syntaxique est exclue :

(**18**) MUTTER *Kleine Pause, mit neuem Schwung* Bin eh froh, wenn […][3]

(**19**) DICHTER *unverständlicher Text …* Meine Krebsangst! Genau.35

(**20**) KÖNIG (*Pause, worin er den Herzog scharf beobachtet*). Vermutet Ihr noch nichts?[4]

(**21**) ALBERT ROHN *mittelgroßer, dicker Herr, mit schwarzem, graumeliertem, etwas ungeordnetem Haar, bequemer Sonnenanzug, die Treppe herunter* Grüß' Sie Gott, gnädige Frau. […][5]

[1] SCHNITZLER (1912)
[2] WOLF (1923)
[3] KROETZ (1991a)
[4] SCHILLER (1787)
[5] SCHNITZLER (1911)

Créer une solution ad hoc en fonction du contenu de la didascalie, tantôt deux, tantôt une seule unité, serait tout à fait critiquable, et il vaut donc mieux considérer qu'en tous cas nous avons affaire à deux unités séparées, malgré certains cas qui laisseraient penser le contraire ; le dernier critère devrait balayer les dernières préventions résultant des apparences contradictoires[1].

2.1.3. Critères de fonctionnement textuel

Cette dimension textuelle fait apparaître en effet un différence notable, quelle que soit la configuration "de surface". Les IdN assurent toujours, essentiellement, la même fonction, celle de désigner, d'instituer le locuteur, et donc d'offrir un point d'ancrage textuel à la réplique, lui assigner une source locutoire. Les didascalies de corps assurent, surtout à cet endroit du texte, avant la réplique, un apport informationnel qui se situe à niveau "méta" relativement à ce que le locuteur institué est, dit ou fait. Ignorer cela risque de mener à des incohérences :

(**22**) WALTER *nimmt das Glas*: Hättet Ihr ein Weib, […][2]

Considérer que les deux didascalies IdN + didascalie de corps ne constituent qu'une seule unité peut sembler adéquat, s'appuyant notamment sur la cohésion syntaxique de l'ensemble, qui constitue une forme de phrase close et complète. Mais cette phrase complète, ne peut plus dès lors, du fait même sans doute de sa complétude, assurer sa fonction textuelle. Elle devient un élément narratif et n'est plus en mesure de servir de point d'ancrage à la réplique subséquente, fonctionnant en toute autonomie. De ce fait ressort l'incontestable nécessité de comptabiliser à part les IdN et les didascalies de corps placées avant réplique, même dans les cas où l'on pourrait reconnaître une seule unité textuelle et syntaxique comme en (15), ou dans les autres cas où l'on serait tenté de reconnaître une seule PSV ayant une structure de prédication interne :

(**23**) ADLER *beflissen* Habe die Ehre, Hochwürden.[3]

2.2.Premiers résultats et commentaires

Après toutes ces précisions, il est temps de présenter les résultats chiffrés du premier comptage des DSV :

die Räuber (dR)	51	der fröhliche Weinberg (dfW)	37
der zerbrochene Krug (dzK)	54	Mutter Courage (MC)	42
der rote Hahn (drH)	38	Gesang vom Lusitanischen Popanz (LP)	58
Jedermann (J)	14	Bauerntheater (B)	73

[1] Cette discussion devra cependant être reprise en 4.2.2.
[2] von KLEIST (1808)
[3] SCHNITZLER (1912)

De ces premiers chiffres ressort l'indéniable confirmation de l'intuition de départ. Sur les 100 premières didascalies de chaque pièce, les DSV constituent une part importante, près de la moitié, puisque la moyenne sur l'ensemble des 8 pièces représente un pourcentage de 45,8%, soient 367 didascalies. Sans doute faut-il rester prudent dans la mesure où les cent premières didascalies d'une pièce ne sont pas forcément représentatives de l'importance numérique des DSV sur l'ensemble de la pièce, car selon le type d'interaction présentée (irénique, agonal, avec beaucoup d'action non directement communicative) le recours aux didascalies est plus ou moins massif. Il n'en reste pas moins que l'indication de tendance est nette. Les DSV ne sont donc pas un épiphénomène, mais sont liées intimement aux textes de théâtre dans la spécificité même de leur constitution. La raison à cela est-elle liée à une spécialisation textuelle de ce type de didascalie, à une caractéristique particulière des PSV ? Pour répondre à cette question, il faut maintenant étudier la répartition de ces DSV par type de PSV.

3. DSV ET TYPES DE PSV

3.1.Les classes de DSV/PSV

Les outils de la classification sont ceux proposés par I. Behr et H. Quintin (1996), qui distinguent les PSV à appui extérieur (strukturgestütze VLS), prédications (externes & internes), PSV existentielles et fragmentaires [a) avec léger déplacement, b) groupes participiaux et c) processuelles].
Tous les types sont (inégalement) présents dans les pièces de théâtre :

- Appui extérieur :

> (**24**) *Plötzlich hört man Kanonendonner und Schüsse. Trommeln.* (MC)
> (**25**) GENIA Ja. den weißen Mantel. *Sie riecht an einer Rose am Strauch, dann setzt sie ihren Spaziergang fort, längs der Veranda nach hinten.*[1]

- Prédication externe :

> (**26**) *(...) Eine viersprössige — ebenfalls Mahagoni — Leiter: Library steps;*[2]
> (**27**)*1, 2, 4, 6, 7 stellen eine groteske Prozession dar. 6 mit Bischofshut. Pantomime einer Kranzniederlegung. Ein Fahrradreifen als Kranz.* (LP)

- Prédication interne :

> (**28**) *Auftreten: Gunderloch, Kurrle, Stenz, Rindfuß (...). Alle von der Weinprobe schon etwas angesäuselt. Gunderloch voll Stolz, die Weinhändler nicht ohne Mißgunst.*(fW)
> (**29**) *5 klatscht in die Hände. 4 springt zu ihm hin. 1 klatscht in die Hände, 4 ein paar mal zwischen 1 und 5 hin und her.* (LP)

[1] SCHNITZLER (1911)
[2] HOCHHUTH (1984)

- Existentielles :

(**30**) […]*Eckbank vielleicht, Klotür, Besenkammerl, Wohnungstür, Gang mit Kühltruhe und Trimm-dich-Fahrrad, andere Zimmer bespielbar.* […] (B)

(**31**) *Alois und Gorbach in steilem Waldgelände. Lichter Baumbestand. Aprilsonne.*[1]

- Fragmentaires

(**32**) a) VERA
von draußen
Wie recht er gehabt hat […][2]

b) BUCKENBECK *mit einer großen Schriftrolle vortretend:* [3]

c) *Ab mit Gustav.* (drH)

3.2.Problèmes de description

Comme toujours en sciences du langage, le travail en classes d'exclusion ne va pas sans soulever souvent certaines difficultés, qui sont maintenant évoquées.
Certaines classifications peuvent se révéler discutable, et l'on balance entre deux classes. (27) a ainsi été répertoriée dans la classe des prédications externes ; mais cela est discutable, à cause essentiellement de la ponctuation. Il aurait fallu que les deux phrases de succèdent immédiatement, et que le point soit davantage un ":". Séparés par une autre phrase, il est également possible de considérer que (27) est une PSV autonome, existentielle. Mais alors, la procession et la cérémonie sont complètement dissociées, sont données à voir comme deux événements autonomes, indépendants l'un de l'autre, ce qui ne correspond guère à la réalité de la représentation. Voilà pourquoi c'est la première solution qui a été ici retenue ; mais cela montre une fois encore que même au niveau de la compréhension d'une structure syntaxique (car c'est bien de cela qu'il s'agit en dernier ressort, même si elle contient une bonne partie d'implicite) dépend du contexte et ne fonctionne pas de façon immanente.
On constate par ailleurs l'importance de la discussion concernant le comptage des unités didascaliques autonomes, et la justification des décisions prises concernant des configurations comme en (32 a) & b)), où la séparation de la chaîne IdN + didascalie en deux unités séparées implique que la DSV de corps soit considérée comme fragmentaire avec léger déplacement, et non comme prédication interne, si elle ne formait avec l'IdN qu'une seule et même unité textuelle.
A propos des prédications internes, l'étude des DSV montre la nécessité préciser et enrichir leur définition. Behr et Quintin définissent ces phrases comme consti-

[1] WALSER (1962)
[2] BERNHARD (1979)
[3] WOLF (1923)

tuées à partir d'un seul type de prédication, avec un sein-Prädikat (prédicat nominal avec verbe copule 'sein'). Or l'étude des DSV montre que cette définition est trop limitée, et qu'il convient d'intégrer dans cette catégorie d'autres types de prédicats. L'on trouve en effet, sémantiquement parlant, d'autres prédications internes, et notamment des prédicats d'action :

(**33**) […]*4 ein paar mal zwischen 1 und 5 hin und her.* (LP)

La présence de "ein paar mal" est particulièrement révélatrice à cet égard, marquant de façon incontestable le caractère itératif de ce qui ne peut être autre chose qu'une action !

L'exemple de (27) est un cas intéressant. La première PSV (*6 mit Bischofshut*) est une prédication interne, mais un sein-Prädikat ne donnerait pas de sens. Il faudrait faire une analyse sémantique d'une prédication à un seul argument R(x), où R = 'mit Bischofshut sein', et x = 6. Il correspondrait sans doute mieux à la réalité de décrire par la structure suivante : R (x, y), où R, implicité, ce qui produit un flou certain, pourrait être glosé par "folgen, mitkommen, teilnehmen, dabeisen, mitmachen …", tandis que "y" serait le second argument 'mit Bischofshut'. La description également possible en surface serait existentielle composée d'un groupe nominal avec expansion à droite de la base sous forme de groupe prépositionnel, (par exemple 'Haus mit drei Fenstern'), mais elle semble également peu pertinente, car le but de la DSV est non d'indiquer l'existence (la présence sur scène) d'un objet du monde "6 mit Bischofshut", mais d'indiquer que le référent du 'désignateur rigide' "6" fait quelque chose (prédication implicite floue) avec un chapeau (sur la tête, ce qui peut paraître comme un argument supplémentaire pour refuser la description avec un sein-Prädikat). Dans la même didascalie on trouve une autre PSV, qui pose un problème identique : "*Ein Fahrradreifen als Kranz*". La description sémantique de cette PSV offre deux possibilités, soit R (x) [R = als Kranz (flou implicite : dienen), et x = Fahrradreifen], soit R (x,y) [R = flou implicite : dienen als, et x = Fahrradreifen, y = Kranz]. Résoudre ce problème n'est pas ici au centre de nos préoccupations, il suffit de souligner que la DSV n'est pas descriptible de façon satisfaisante si l'on limite les prédications internes aux seuls sein-Prädikate ou aux prédicats nominaux. Deux autres exemples, où l'on sent bien qu'il y a là de façon sous-jacente, un implicite approchant plutôt un prédicat d'action (HANDLUNGSPRÄDIKAT)[1], qui reste cependant flou ; ceci est d'ailleurs peut-être la principale raison d'être de l'absence de verbe dans ce type de phrase : la prédication floue !

(**34**) *6 aus dem Gesicht des Popanz.* (LP)

R(x,y). R = prédication floue : guckt hervor, schreit, sieht …

(**35**) (…) *An einem kleinen Tisch, weiter vorne, Knuzius mit Klärchen.* (dfW)

[1] Sur ces problèmes de description sémantique, cf. entre autres von POLENZ (1988), à qui les termes utilisés ici sont empruntés.

R(x,y) ou R(x,y,z) si z = 'an einem Tisch', et R = sitzen, plaudern, trinken, essen, lachen …, ou peut-être aussi tout à la fois, c'est à dire la totalité des actions que l'on accomplit dans cette situation, selon les schémas des savoirs encyclopédiques, ontologiques.
Les cas d'ambiguïté structurale évoqués par Behr & Quintin, où diverses descriptions du groupe prépositionnel se confrontent, sont également bien présents dans les DSV :

(**36**) *Unverständlicher Text und markerschütterndes Kindergeplärr aus der Nachbarwohnung.* (B)

(**37**) *Lärm von nebenan*. (B)

Il reste à justifier brièvement la description 'fragmentaire' pour les DSV telles que (32). Nous avons là affaire à deux didascalies séparées, et qui ne peuvent produire de sens qu'en étant mises en relation. Mais cette relation étant médiate, cela pousse le lecteur à parcourir des chemins d'inférence co- et contextuels ; la description en tant que PSV fragmentaire s'impose à l'évidence[1].

3.3. Aperçu quantitatif

Le tableau suivant donne la répartition par type de PSV des 367 DSV contenues dans les 100 premières didascalies des pièces du corpus de base[2] :

Préd. internes	71 (19,3%)	Appui extérieur	2 (0,5%)
Préd. externes	01 (0,2%)	Fragmentaires	275 (74,9%)
Existentielles	56 (15,2%)		

Les DSV fragmentaires se répartissent ainsi dans les trois classes différentes :

déplacement	194 (70,5%)	Participiales	76 (27,6%)	processuelles	15 (5,4%)

Ces chiffres appellent quelques commentaires et explications. Certaines didascalies, ambiguës, telles que "*Lärm von nebenan*" pouvant être soit des prédications internes, soit des existentielles, sont doublement répertoriées. D'autres doivent être affectées dans deux classes différentes car elles sont composées de deux unités de nature différente : une didascalie telle que

(**38**) *Franken. Saal im moorischen Schloß*. (dR)

[1] Cf. la définition donnée par Behr & Quintin (op. cité p. 60) : "Bei fragmentarischen VLS beruhen die Bezüge zum Kontext und zur Situation auf Inferenzen, das heißt auf der Einbeziehung zusätzlichen Weltwissens zur Herstellung einer textuell kohärenten Bedeutung."
[2] Vu l'ambiguïté ou la double appartenance de certaines didascalies, certaines ont été répertoriées dans plusieurs classes, ce qui fait que le pourcentage dépasse les 100%.

est pour sa première composante fragmentaire (sa fonction textuelle n'est pas ici d'instituer l'existence de la Franconie, mais d'indiquer une localisation), et pour la seconde, soit existentielle, soit aussi fragmentaire. Les résultats totaux par sous classes excèdent donc le nombre de didascalies répertoriées dans chaque classe.
Les résultats sont cependant éloquents. Les DSV fragmentaires sont les plus nombreuses, et de loin. A l'intérieur, la hiérarchie entre les sous classes est respectée pour chaque pièce du corpus. L'on aperçoit ici une manière de spécialisation textuelle de certaines DSV (et donc de certaines PSV). Comment en rendre compte ? Il est nécessaire pour cela d'observer le fonctionnement textuel de ces didascalies en relation avec leur impact dans la constitution des textes de théâtre.

4. ANALYSE TEXTUELLE DES DSV

Rendre compte de la spécialisation textuelle de certaines DSV est faisable selon les critères de l'incidence. Ce paradigme, élément de la description des didascalies[1], se compose de trois catégories de didascalies, selon que leur incidence est métaénoncive, métainteractionnelle ou métasituationnelle.

4.1.DSV et classes d'incidence

Le premier type d'incidence (didascalies métaénoncives) regroupe les didascalies concernant la production de l'énoncé dans sa dimension bien concrète de prononciation / élocution, mais aussi la valeur illocutoire de la réplique concernée :

(**39**) LERMA (*mit Hitze*)[2]
(**40**) FRAU FIELITZ […] *losheulend:* Ach nee, das war Ihn … (drH)
(**41**) *6 wieder mit der Stimme der Popanz.* (LP)
(**42**) FRANZ (*meldend*) [3]

Le second groupe (didascalies métainteractionnelles) rassemble les didascalies dont le contenu se rapporte à tout ce qui a trait au déroulement de l'interaction, sa structuration, sa poursuite et le matériau sémiotique utilisé. Comme le champ couvert est très large, incluant tous les domaines de la communication non-verbale, seuls quelques exemples seront ici présentés :
- précisent les cadres de production des messages, notamment en désignant l'allocutaire :

(**43**) *Zur Wand* (B)

[1] Il n'est pas possible ici de détailler tous les critères et paradigmatiques et syntagmatiques des didascalies. Pour plus de détails, cf. GALLÈPE (1997a).
[2] SCHILLER (1787)
[3] WOLF (1930)

- éléments de communication non-verbale :

(**44**) *Mit der Flasche weisend / Frau Fielitz umfassend / Im Begriff zu gehen* (drH)

La troisième classe d'incidence regroupe les didascalies (métasituationnelles) délivrant des informations sur le contexte, la situation générale dans laquelle se déroule l'interaction. Les diverses localisations (temporelles et spatiales, géographiques), les activités extra-communicatives, les indications concernant les décors (personnels et situationnels) constituent l'essentiel de ces données :

(**45**) (…) *Eckbank vielleicht, Klotür, Besenkammerl, Wohnungstür, Gang mit Kühltruhe und Trimm-Dich-Fahrrad, andere Zimmer bespielbar.* (B)

(**46**) *Nachts in der Landskron, Eismayers Wirtshaus, kleine Gaststube, an der Tür ein Schild: reserviert. Vor den niedrigen Fenstern stehen Blumentöpfe mit großen bunten Herbstblumen. Im Hintergrund breite Flügeltür zum großen Saal, in dem getanzt wird.* (…) *An einem kleinem Extratisch, weiter vorne, Knuzius mit Klärchen.* […] (dfW)

(**47**) *Er zieht das Taschentuch, wischt sich den Schweiß von der Stirn und tupft sich das Auge.* (drH)

Si l'on considère la répartition des DSV par groupe d'incidence, les répartitions sont comparables dans toutes les pièces du corpus de base. Les plus nombreuses sont les DSV à incidence métainteractionnelles, ensuite viennent les didascalies métaénoncives, et les moins nombreuses sont métasituationnelles. Ces résultats ne peuvent surprendre. Les didascalies métasituationnelles sont le plus souvent en début d'interaction, avant ou autour des bornes, ce qui fait que cette configuration topographique est la moins fréquente dans les textes de théâtre. Si l'on fait maintenant intervenir un critère supplémentaire de description des didascalies, celui de la place en texte, le nombre des DSV avant interaction[1] est de 22, et sur ces DSV, 18 sont métasituationnelles ! De ce point de vue, l'on peut donc affirmer qu'une certaine spécialisation textuelle peut être constatée. Ces DSV avant interaction métasituationnelles assurent presque toujours la fonction de localisation de cette interaction (38). Si l'on compare ensuite la répartition des DSV par classes d'incidence avec le pourcentage de didascalies métasituationnelles avec ou sans verbe, l'on constate que le pourcentage des DSV métasituationnelles est beaucoup plus faible que les autres. L'explication est que nombre de didascalies (avec ou sans verbes) ont pour mission de décrire des actions non directement communicatives (47) ; ce sont des procès, des actions, des interactions non-verbales, et leur description rend nécessaire l'emploi d'un verbe. L'absence d'un verbe opère donc une sorte de filtrage par rapport à cet ensemble, et naturellement le pourcentage tombe. Mais de cette constatation sort renforcée une spécialisation textuelle de l'absence de verbe, qui conduit à se poser la question de la nécessité textuelle de recourir à des DSV.

[1] Pour définir la "place en texte", il faut se situer par rapport aux repères suivant l'interaction (=scène, tableau, partie, …) ou la réplique. Cf. sur ce point GALLÈPE (1997a).

4.2.Nécessité textuelle des DSV ?

Une réponse à cette question ne peut être trouvée qu'en considérant les classes d'incidence séparément.

4.2.1. DSV métasituationnelles

Leur cas vient d'être évoqué ; leur nécessité textuelle se trouve justifiée dans la distinction liée à l'organisation des plans textuels didascaliques. Les DSV donnent existence (beaucoup sont existentielles) à un cadre, qui est ensuite davantage décrit, déterminé par d'autres éléments didascaliques avec verbes. Il est intéressant de noter que ces "cadres" ne doivent pas être compris toujours comme lieux géographiques ; ils incluent des personnes, et également des bruits (de fond ou régulièrement récurrents) :

(**48**) […] *Gellende Schreie aus der Nachbarwohnung.* (B)

Cette DSV laisse d'ailleurs planer le doute, et instaure donc un espace de liberté pour l'interprétant (metteur en scène ou simple lecteur), concernant le caractère continu ou intermittent de cet élément du cadre situationnel.
Ces DSV s'opposent à cet endroit du texte à des didascalies avec verbes selon le critère situationnel ≠ événementiel, comme en (46), où, après que le cadre a été constitué dans la DSV, l'énoncé verbal narratif se met en place avec des phrases avec verbes. Ce choix récurrent de DSV pour cette fonction textuelle se laisse expliquer de plusieurs façons. Ces didascalies fonctionnent d'une certaine manière de façon iconique ; la mention didascalique sans verbe est simplement posée, existentiellement, à l'image du décor posé par ces didascalies. Le terme de phrase existentielle est ici plus que jamais justifié. D'autre part, l'absence de verbe permet une abstinence informationnelle : atemporalité, non aspectualité. Ainsi l'absence de verbe se révèle comme constitutif en substance du texte de théâtre ; créant la scène, l'univers diégétique par leur seule présence, immanente, les cadres (au sens large) existent en eux-mêmes, indépendamment de toute action, actualisation que toute prédication verbale entraînerait automatiquement. Un autre élément vient compléter cette explication. L'absence de verbe signifie aussi absence de procès, et absence du sujet, de l'agent, chose que même l'utilisation de tournures passives ne permet pas, car même si l'agent n'y figure pas explicitement, il y a implicitement sa présence prévue au niveau sémantique, et l'utilisation d'une tournure passive implique (avec werden) une processualité ! L'absence de verbe permet de se dégager de cette contrainte. Cet aspect est d'une grande importance. En effet, dès que l'on trouve un sujet / agent (même quand il est "indéfini") surgit une ambiguïté :

(**49**) *Abend. Blankenese. Man hört den Wind und das Wasser.*[1]

Quel est le référent de ce "man" ? Et plus précisément ou se situe-t-il ? Est-il diégétique ou non ? Quelquefois, la réponse relative à l'identité du sujet / agent est plus évidente :

(**50**) Prolog
Der Vorhang öffnet sich unter Fanfaren. Vor uns steht die Jungfrau von Orleans in Rüstung, mit Schwert und Fahne, und spricht.[2]

La description est clairement extra-diégétique ; le "uns" se réfère à la situation dans la salle du théâtre. Textuellement, il s'agit d'un prologue ! Dès que l'on rentre dans la diégèse, à la page suivante, l'on retrouve, et ce n'est pas dû au hasard, une DSV :

(**51**) *Im Werk. Das Büro des Sekretärs der SED. Günter Klein, der Sekretär sitzt nicht hinter seinem Schreibtisch, sondern steht angelehnt davor.*

Cette répartition textuelle est régulièrement attestée. L'exemple suivant présente clairement lors de l'instauration des cadres une phrase avec verbe, et donc un sujet / agent, mais là encore, cette instance est extra-diégétique. Dès que l'on a quitté cette perspective extra-diégétique, on retrouve la dimension existentielle de ces DSV métasituationnelles, avec l'absence de verbe :

(**52**) *Nacheinander mischen sich ein: die englische, italienische, russische sowie die Nationalhymnen aller andern kriegführenden Staaten, bis sie einen verworrenen Lärm bilden, der übergeht in das Brausen der Unterwelt.*
Sie sehen nun den großen Sitzungssaal des Terrestinfern. Ein nüchternes Hemizykel aus aufsteigenden Holzbänken[…]*. Zur linken die Tribünen der Kommissare* […] *rechts und links davon englischer Kamin: die Flammen des Fegfeuers.*
Bedienstete Teufel sind beschäftigt, die Sitzreihen abzustauben. […][3]

L'on a en outre ici la preuve que cette DSV n'est pas en appui externe, dans la continuité du verbe contenu dans la phrase extra-diégétique (*Sie sehen…*) grâce au cas : les groupes nominaux dans les DSV suivantes sont au nominatif (*englischer Kamin*).
Cet exemple permet d'introduire maintenant un second volet de notre hypothèse concernant la nécessité textuelle du recours à des DSV. Si l'on considère les relations syntagmatiques entre didascalies ou entre constituants de didascalies, cette distinction syntaxique se révèle être alors un moyen de marquage (et pour le lecteur de repérage) de la relation "hypotaxique" entre eux, ce qui permet des jeux de structure constituant l'architecture des interactions, et de la pièce. Les didascalies avec verbes qui suivent viennent se placer sous le scope DSV dominante, et ne l'abolissent donc pas. Dans l'exemple suivant, cette différentiation

[1] BORCHERT (1947)
[2] BAIERL (1969)
[3] MEHRING (1932)

de strate textuelle, marquée par la (non)présence de verbes est renforcée typographiquement, par un saut de ligne :

(**53**) 1 April 1975. Mischwald
Alois und Gorbach in steilem Walgelände. Lichter Baumbestand. Aprilsonne.
Alois kommt leichter voran als der dicke Gorbach […][1]

C'est d'ailleurs ce marquage fort au niveau de l'utilisation du verbe qui permet de faire la clarté quand la typographie n'est pas aussi rigoureuse, et l'organisation textuelle semble manquer de cohérence, comme cela peut être le cas dans les exemples (10) et (11) ; la nécessité textuelle des DSV ressort affermie de ce constat.
Cette perspective syntagmatique permet en outre de se poser une question concernant l'organisation syntaxique des PSV. Celles-ci n'apparaissaient jamais que sous les espèces de phrases simples, les PSV complexes (à structure hypotaxique) n'avaient jamais été envisagées ; or l'exemple suivant montre avec force que cette possibilité existe réellement :

(**54**) *Eine Altbauwohnung, Kern die Küche* (B)

Un dernier domaine doit maintenant être abordé, celui de la nature syntaxique de ces DSV métasituationnelles. Les existentielles sont assez nombreuses, mais elles arrivent néanmoins derrière les prédications internes, les plus nombreuses ; ce fait ne vient-il pas en contradiction avec tout ce qui vient d'être dit sur le rôle textuel de ces DSV ? En fait, comme en (53), fait révélateur, il semble exclu de décrire cette prédication comme R(x) avec comme prédicateur le groupe prépositionnel, mais où l'on a bien affaire à une prédication à deux arguments R(x,y), avec un prédicateur flou. Le premier argument de cette prédication (x = Alois und Gorbach) peut assumer le rôle décrit plus haut par le biais du présupposé d'existence.
La nécessité textuelle des DSV métasituationnelles semble bien clairement établie par cette série de constats.

4.2.2. DSV métaénoncives et métainteractionnelles

Il est sans doute licite de traiter conjointement ces deux classes d'incidence, centrées toutes deux sur le déroulement de l'interaction verbale. L'étude va d'ailleurs dans le même sens que pour les autres DSV. La fonction textuelle de ces sortes de didascalies permet de mieux appréhender leur existence sans verbe. Ces didascalies sont en très large majorité des PSV fragmentaires ; cela signifie donc qu'elles sont afférentes à un autre élément textuel, en l'occurrence les IdN de Corps (IdNC), et ce, qu'elles les suivent immédiatement (ce qui est le cas lors-

[1] WALSER (1962)

que leur place en texte est "avant réplique" : (55)) ou au contraire qu'elles soient à distance (ce qui est le cas lorsqu'elles sont "intrarépliques" : (56)).

> (**55**) EDWARD, *sich einschenkend, im Stehen*:
> Danke, du auch, Arthur? [1]
> (**56**) PIONTEK Sie kommt! — Lieber Gott — *Vor Angst schlotternd* — O Bräutigam der Hilflosen […][2]

C'est en effet de cette configuration que ressort le caractère spécifique de telles didascalies. Il faut que ces didascalies soient sans verbes, car sinon elles formeraient avec l'IdNC une phrase complète, close, élément descriptif ou narratif autosuffisant, et ne permettant donc plus, par suite, du fait même de cette clôture et complétude, à l'IdN d'assumer la tâche textuelle de point d'ancrage de la réplique subséquente. Mais l'on se heurte alors à un gros problème de cohérence de la description : que faire des cas comme (57), où il y avant réplique une didascalie avec verbe, qui semble bien former avec l'IdNC une phrase complète, un des cas particulièrement significatifs étant (7), vu précédemment ?

> (**57**) EISMAYER *nimmt Babettchen bei der Hand, hastig* Komm, nix wie enaus! […] (dfW)

Il faut, par cohérence, et par nécessité postuler deux phrases / didascalies distinctes (comme cela a déjà été présenté lors de la discussion ayant eu lieu à propos du comptage des didascalies), dont la seconde est alors elliptique du sujet. Outre la nécessité systémique, certains éléments servent de preuves venant étayer cette prise de position qui peut surprenante au premier abord.
Rappelons que la typographie donne toujours des signaux forts, au minimum le passage à des caractères en italique pour marquer la rupture syntaxique, mais aussi parfois des séparations plus nettes :

> (**58**) KÖNIG *(gibt ihm die Briefe)*. Lest.[3]

Cette ellipse du sujet est d'ailleurs régulièrement attestée en d'autres endroits du texte, quand la didascalie est intra réplique ou même après réplique, sauf, bien entendu, quand le sujet du verbe de la didascalie n'est pas coréférentiel au référent de l'IdN :

> (**59**) FIELITZ; In Augenblick nich! (…) *Stolziert aufgeregt ab.*(drH)
> (**60**) OBERST (…) O mein Gott!!! (*lacht mit Tränen in den Augen und pustet*)

Tous ces éléments attestent bien la rupture entre ces deux éléments, qui existe donc bien même dans les cas de continuité topographique. Le caractère fragmentaire de ces DSV n'en est que plus significatif. La fonction textuelle des ces didascalies apparaît désormais clairement ; elles permettent de faire émerger une réalité (des répliques, et partant des interactions) sans aucune perspective de narration ni de discours rapporté qui surgirait immanquablement si étaient utilisées

[1] HOCHHUTH (1984)
[2] KIPPHARDT (1956)
[3] SCHILLER (1787)

en toutes lettres les formules introductrices telles que "X dit à Y d'un ton Z qui laisse penser que X est W …". Et un tel phénomène entraînerait le blocage du fonctionnement du texte de théâtre, les IDN ne pouvant plus assurer leur fonction qui est de permettre l'affectation d'une réplique à une source locutoire, et les DSV n'étant plus en mesure d'apporter des informations nécessaires à la construction de la représentation (mentale) de l'interaction, à un niveau métaénoncif et métainteractionnel par rapport à cette réplique, ce qui est seulement possible, si cette didascalie n'est pas indépendante textuellement, et donc syntaxiquement "incomplète"[1], sans verbe.
La compréhension de ces indices textuels graphiques que sont les DSV est d'ailleurs immédiate, et c'est précisément cette configuration qui permet la construction immédiate de la représentation mentale de l'interaction (qui sera) en cours (dans la tête du lecteur, ou sur scène, ou dans l'univers ainsi créé) à partir du texte de théâtre. La présence massive de DSV dans ces dispositifs textuels permet en outre de s'interroger sur le mode de constitution des représentations mentales[2] : hors du cadre des prédications propositionnelles directement issues des phrases comportant des verbes, constituant des propositions, ces DSV n'ouvrent-elles pas la porte à des représentations multimodales, où des "images" seraient bien présentes ? Le fait que les DSV métaénoncives et métainteractionnelles ne comptent qu'un nombre relativement restreint de prédications internes comparées à l'écrasante supériorité numérique des PSV fragmentaires, pour ne pas parler de l'absence totale de prédications externes, ne corrobore-t-elle d'ailleurs pas cette hypothèse ?

5. CONCLUSION

Il va de soi que cette étude des DSV permet de mieux comprendre le fonctionnement des textes de théâtre.
Mais ne permet-elle pas non plus de mieux décrire ce phénomène des PSV ? Certaines questions se posent désormais à propos de la diversification des types de prédications internes, de la possibilité d'envisager des PSV complexes ; mais le domaine le plus fécond se révèle sans nul doute être au niveau du fonctionnement textuel. Leur présence ne contribue pas peu à l'institution du texte de théâtre, à sa structuration en ses diverses strates (situationnel ≠ événementiel), ce qui correspond à deux fonctions différentes (création d'un univers ≠ narration à l'intérieur de cet univers).

[1] incomplète est ici avec guillemets, car comme l'ont montré I. Behr et H. Quintin, les PSV sont en fait tout à fait complètes en l'absence de tout verbe. La présente étude montre d'ailleurs la même chose, surtout si l'on considère que l'un des critères de la complétude d'une phrase est son bon fonctionnement dans la séquence de communication dans laquelle elle est insérée, en l'occurrence ici, son fonctionnement textuel.
[2] Cf. sur ce point GRÜNIG (1995)

C'est précisément cette articulation qui permet de rejoindre le premier domaine évoqué au début de cette conclusion : si par le biais de l'emploi contraint de DSV se constituent certains types de textes (théâtral notamment), c'est aussi à cet endroit que peuvent être opérées des transgressions aboutissant à une manière de subversion textuelle fonctionnant dans les deux sens : l'introduction de didascalies (IDN et donc textes dialogaux) dans les narrations, descriptions et romans, et, à l'inverse, l'introduction de descriptif / narratif, de romanesque dans les textes de théâtre, précisément, en refusant l'utilisation de DSV, et en les remplaçant par des séquences closes, narratives, romanesques ; de tels exemples de subversion de textes dramatiques ne sont-ils omniprésents chez Rolf Hochhut aussi bien que chez Marguerite Duras ?

Sources

BAIERL, Helmut. 1961. Frau Flinz. In *Stücke*. Berlin: Henschelverlag - Kunst und Gesellschaft (1969) : 39 - 120.

BAIERL, Helmut. 1969. Johanna von Döbeln. In *Stücke*. Berlin: Henschelverlag - Kunst und Gesellschaft (1969) : 161 - 234.

BERNHARD, Thomas. 1979. Vor dem Ruhestand. In *Theater Heute*, ed. R.Rach. Frankfurt am Main: Suhrkamp (1985): 23 – 148.

BORCHERT, Wolfgang. 1947. *Draußen vor der Tür*. Ein Stück, das kein Theater spielen und kein Publikum sehen will. Hamburg: Rowohlt Taschenbuch Verlag (1956).

BRECHT, Bertolt. 1941. *Mutter Courage und ihre Kinder*. Eine Chronik aus dem Dreißigjährigen Krieg. Berlin: Suhrkamp Verlag (1949).

BRECHT, Bertolt. 1943. *Der gute Mensch von Sezuan*. Parabelstück. Frankfurt am Main: Suhrkamp (1973).

HAUPTMANN, Gerhart. 1901. *Der rote Hahn*. Tragikomödie. Frankfurt am Main: Ullstein - Theater Texte (1979).

HEBBEL, Friedrich. 1846. *Maria Magdalena*. Ein bürgerliches Trauerspiel in 3 Akten. Stuttgart: Reclam - Universal Bibliothek (1972).

HOCHHUTH, Rolf. 1967. *Soldaten*. Nekrolog auf Genf - Tragödie. Hamburg: Rowohlt Taschenbuch Verlag (1979).

HOCHHUTH, Rolf. 1984. *Judith*. Trauerspiel. Hamburg: Rowohlt Taschenbuch Verlag (1984).

KAISER, Georg. 1940. Der Soldat Tanaka. In *WERKE*, Dramen 2. Berlin: Aufbau Verlag (1979) : 341 - 413.

KIPPHARDT, Heinar. 1956. Der Aufstieg des Alois Piontek. In *Theaterstücke*, Rororo N° 5043. Hamburg: Rowohlt Taschenbuch Verlag (1983) : 77 – 136.

KIPPHARDT, Heinar. 1982. *Bruder Eichmann*. Berlin: Henschelverlag - Kunst und Gesellschaft (1984).

KROETZ, Franz Xaver. 1991a. *Bauerntheater*. Frankfurt am Main: Suhrkamp (1991).

KROETZ, Franz Xaver. 1991b. Das Schaf im Wolfpelz. In *Bauerntheater*. Frankfurt am Main: Suhrkamp : 89 - 122.

LENZ, Jakob M. Reinhold. 1774. *Der Hofmeister oder Vorteile der Privaterziehung*. Stuttgart: Ph. Reclam jun. (1994).

LESSING, Gotthold E. 1779. *Nathan der Weise*. Ein dramatisches Gedicht in fünf Aufzügen. Leipzig: Philipp Reclam Jun.

MEHRING, Walter. 1918. Die Frühe der Städte. In *Die Höllische Komödie - Drei Dramen*. Frankfurt am Main: Ullstein - Werkausgaben (1981): :7 - 37.
MEHRING, Walter. (1932) Die höllische Komödie. In *Die höllische Komödie - drei Dramen*. Frankfurt am Main: Ullstein - Werkausgaben (1981) :40 - 134.
NESTROY, Johann. 1833. *Der böse Geist LUMPAZIVAGABUNDUS oder Das liederliche Kleeblatt*. Zauberposse mit Gesang in drei Akten. Stuttgart: Reclam - Universal Bibliothek (1975).
SCHILLER, Friedrich. 1782. *Die Räuber*. Ein Schauspiel. Stuttgart: Reclam - Universal Bibliothek (1973).
SCHILLER, Friedrich. 1787. *Don Carlos. Infant von Spanien*. Ein dramatisches Gedicht. Hamburg : Hamburger Lesehefte Verlag.
SCHILLER, Friedrich. 1799. Die Piccolimini. In *Wallenstein - Ein dramatisches Gedicht*, Goldmann Klassiker 7564. München: Goldmann Taschenbuch Verlag :47 - 128.
SCHNITZLER, Arthur. 1911. Das weite Land. In *Professor Bernhardi und andere Dramen*, Band 6. Frankfurt am Main: Fischer Taschenbuch Verlag (1979) : 7 - 110.
SCHNITZLER, Arthur. 1912. Professor Bernhardi. In *Professor Bernhardi und andere Dramen*, Band 6. Frankfurt am Main: Fischer Taschenburg Verlag (1979): 6127 - 253.
von HOFMANNSTHAL, Hugo. 1911. *Jedermann*. Das Spiel vom Sterben des reichen Mannes. Berlin / Frankfurt am Main: S.Fischer Verlag - Schulausgaben (1957).
von KLEIST, Heinrich. 1808. *Der zerbrochene Krug*. Ein Lustspiel. München : Goldmann - Taschenbuch (Goldmann Klassiker N°7612) (1983).
WALSER, Martin. 1962. Eiche und Angora. In *Gesammelte Stücke*. Frankfurt am Main: Suhrkamp (1972): 23 – 38.
WALSER, Martin. 1963. Überlebensgroß Herr Krott. In *Gesammelte Stücke*. Frankfurt am Main: Suhrkamp (1972): 155 – 214.
WEISS, Peter. 1963. Nacht mit Gästen. In *Gesang vom Lusitanischen Popanz und andere Stücke*. München: DTV - Sonderreihe 78 (1969) : 73 - 95.
WOLF, Friedrich. 1923. Der Arme Konrad. In *Dramen*:41 à 102. Leipzig : Ph. Reclam Jun. (1978).
WOLF, Friedrich. 1930. die Matrosen von Cattaro. In *Dramen*. Leipzig: Ph. Reclam Jun. (1978) : 165 - 241.
ZUCKMAYER, Carl. 1925. Der fröhliche Weinberg. In *2 Stücke*. Frankfurt am Main: Fischer Taschenbuch Verlag (1976) : 4 - 57.

Ouvrages cités

BEHR, Irmtraud & Hervé QUINTIN. 1996. *Verblose Sätze im Deutschen*. Eurogermanistik 4. Tübingen : Stauffenburg Verlag.
GALLÈPE, Thierry. 1996. Les incidences des didascalies dans la mise en scène de la parole. *Cahiers de Praxématique* N° 26 - Les mots et la scène (Praxiling - Université P.Valéry. Montpellier 3): 137 - 161.
GALLÈPE, Thierry. 1997a. *Didascalies. Les mots de la mise en scène.* Coll. Sémantiques. Paris: L'Harmattan.
GALLÈPE, Thierry. 1997b. La mise en place de l'interaction par les didascalies dans *Der Hofmeister* et *Die Soldaten* de J.M.R.Lenz. *Les Nouveaux Cahiers d'Allemand* N° spécial concours: 111 - 126.
GALLÈPE, Thierry. 1997c. Le jeu des didascalies sans hasard. *Champs du Signe* N° Spécial concours (Presses Universitaire du Mirail): 71 - 88.
Gallèpe, Thierry. 2007. Le statut du texte didascalique: les jeux de l'entre-deux. In *Le texte didascalique à l'épreuve de la représentation*, eds. Frédéric Calas, Saïda Hamzaoui & Romdhame El Ouri. Bordeaux - Tunis: Presses universitaires de Bordeaux - Sud Editions : 23 – 38.
GENETTE, Gérard. 1987. *Seuils*. coll. Poétique. Paris: Éd. du Seuil.

GOLOPENTIA, Sandra. 1993. Les didascalies de la source locutoire. *Poétique N° 96 - Nov 93* : 475 à 492.

GRÜNIG, Blanche-Noëlle. 1995. Une conception dynamique du contexte. *La Linguistique* Vol. 31, fasc. 2: 5 - 13.

INGARDEN, Roman. 1972. Von den Funktionen der Sprache im Theaterschauspiel. In *Das literarische Kunstwerk*:403 à 425. TÜBINGEN: M. Niemeyer Verlag.

LANE, Philippe. 1992. *La périphérie du texte*. Nathan Université. PARIS: NATHAN.

THOMASSEAU, Jean-Marie. 1984. Pour une analyse du para-texte théâtral. *Littérature* (N°54): 79 - 103.

von POLENZ, Peter. 1988. *Deutsche Satzsemantik (Grundbegriffe des Zwischen-den-Zeilen-Lesens)*. Sammlung GÖSCHEN n°2226. Berlin, New York: de Gruyter.

Revue Française de Linguistique Appliquée
http://www.rfla-journal.org
Vol. XII-1 - Juin 2007
Corpus: état des lieux et perspectives

Dans ce numéro se trouvent rassembles des articles qui ont en commun de s'interroger sur les problèmes que posent aujourd'hui non seulement la constitution de corpus écrits et oraux, de nature de plus en plus diverse, mais aussi leur utilisation a des fins tout autant diversifiées. Y ont été adjoints des articles plus informatifs sur l'état des corpus existants dans différents domaines de spécialité.

Sommaire

Henri BEJOINT (Lyon 2), 7-23
Informatique et lexicographie de corpus: les nouveaux dictionnaires
Christian BOITET (IMAG- Grenoble 1), 25-38
Corpus pour la TA: types, tailles et problèmes associes, selon leur usage et le type de système
Anne CONDAMINES (CNRS- Toulouse-Le Mirail), 39-52
L'interprétation en sémantique de corpus: le cas de la construction de terminologies
Marie-Laure ELALOUF & Catherine BORE (Cergy-Pontoise / IUFM de Versailles), 53-70
Construction et exploitation de corpus d'écrits scolaires
Martine ADDA-DECKER (CNRS-LIMSI), 71-84
Corpus pour la transcription automatique de l'oral
Olivier BAUDE (Orléans / DGLFLF), 85-97
Aspects juridiques et éthiques de la conservation et de la diffusion des corpus oraux
Paul CAPPEAU & Françoise GADET (Poitiers / Paris 10), 99-110
L'exploitation sociolinguistique des grands corpus. Maitre-mot et pierre philosophale

Documents
Claus D. PUSCH (Freiburg im Breisgau), 111-124
Les corpus de linguistique romane en pays germanophones. Bilan et perspectives
Céline GUILLOT, Alexei LAVRENTIEV, Christiane MARCHELLO-NIZIA (ENS-LSH Lyon), 125-128
Les corpus de français médiéval: état des lieux et perspectives
Paul CAPPEAU & Françoise GADET (Poitiers / Paris 10), 129-133
Où en sont les corpus sur les français parlés?

Comptes rendus
- H.L. Andersen & D. Fristrup, *Fransk grammatik. Till samtale og forstaelse*. Copenhague, Alinea, 2005.
par C. Bozier (Lund), 135
- G. Mercelot, *Négociations commerciales et objectifs spécifiques*. Bern, Peter Lang, 2006.
par J. Binon (KU Leuven), 136
- D. Cogis, *Pour enseigner et apprendre l'orthographe.* Paris, Delagrave, 2005.
par C. Brissaud (IUFM de Grenoble), 139
- B. Habert, *Instruments et ressources électroniques pour le français*. Paris-Gap, Ophrys, 2006.
par A. Tutin (Grenoble 3)

Le numéro : 25 Euros

Commande (envoi direct de chèque (libellé en euros) ou demande de facture) à :
Publications Linguistiques / secrétariat administratif
15, rue Lakanal, F-75015 Paris
e-mail : publiling@wanadoo.fr
Règlement par chèque bancaire ou postal (libelle en euros), ou par virement international
à l'ordre de : *Publications Linguistiques*

Serge Botet
Université de Clermont-Ferrand 2

L'écriture nominale chez Heidegger

L'importance du langage dans la philosophie de Heidegger est largement reconnue. Le Heidegger de la maturité ne manie pas seulement des notions, il jongle aussi avec des mots, ce qui a souvent conduit à le placer à la croisée de la philosophie et de la poésie. On sait que le Heidegger tardif en arrive finalement à ne plus s'attacher qu'au langage *per se,* à ontologiser celui-ci en le décrétant consubstantiel à l'être. Langage, philosophie et ontologie ont à tel point partie liée qu'on a pu qualifier d'onto / logique[1] sa philosophie. Dans *Unterwegs zur Sprache,* œuvre à notre sens exemplaire à cet égard, Heidegger expose son programme d'"ontologisation" du langage de manière on ne peut plus claire : "*Was zu tun übrig bleibt, ist, Wege zu weisen, die vor die Möglichkeit bringen, mit der Sprache eine Erfahrung zu machen...In Erfahrungen, die wir mit der Sprache machen, bringt sich die Sprache selbst zur Sprache.*"[2]. Cette ontologisation du langage - nous préférons dire de la *langue*, puisque Heidegger la situe dans la langue allemande et occasionnellement la grecque - entre manifestement en conflit avec les acquis les mieux établis de la linguistique moderne. L'opposition signifiant */vs/* signifié (les deux faces indissociables du signe linguistique selon Saussure) s'annulerait. L'ontologie de la langue voudrait ne maintenir que la face signifiante du signe, révéler un discours sans contenus et sans acteurs : sémantique et pragmatique seraient réduits à des non-sens. Henri Meschonnic, faisant plus particulièrement allusion au Heidegger tardif, résume bien cette idée : "Mais toute l'écriture de Heidegger est une tension vers une langue-être. Attirant, incluant, s'appropriant tout objet, tout sujet. Trou noir du langage."[3].
Mais quelle langue Heidegger utilise-il pour laisser parler la langue, ou plutôt en donner l'illusion ? Comment se réalise cette auto-performativité de la langue *in concreto* dans l'écriture heideggerienne Nous tenterons dans cet article de mettre en lumière ce qui singularise l'écriture de Heidegger sur le plan morpho-syntaxique en insistant sur un aspect particulier qui est la *nominalisation*. Nous limiterons notre domaine d'investigation au premier essai / conférence de *Unterwegs zur Sprache* intitulé *Die Sprache,* que nous pensons très représentatif.

---

1 KELKEL, L. Arion, *La légende de l'être, langage et poésie chez Heidegger*, Paris, Vrin, 1980. Ontologie : du grec *ontos* : être, et *logos* : parole ; cette formule suggère l'identité de l'être et du langage.
2 *Unterwegs zur Sprache,* Tübingen, Neske, 1959. Nous utiliserons désormais l'abréviation *US*.
3 MESCHONNIC, *ibid*., p. 212.

Dans l'essai, trois catégories d'éléments sont fréquemment utilisées en fonction de bases nominales : les lexèmes verbaux INF, PART II et PART I (nous parlerons de substantifs verbaux). Nous donnerons un relevé exhaustif de ces éléments avant de faire quelques observations d'ordre linguistique, que nous tenterons de mettre ensuite en perspective avec la philosophie de Heidegger.

1. Recensement des substantifs verbaux

Nous recenserons dans le tableau suivant les infinitifs verbaux infinitif, participe II et participe I contenus dans *Die Sprache*

Substantif verbal infinitif + nombre d'occurrences.

Sprechen	39	*Ereignen*	1	*Gebärden*	2	*Ragen*	1
Heißen	14	*Erklären*	1	*Reissen*	2	*Reden*	1
Rufen	12	*Eröffnen*	1	*Sterben*	2	*Rufen*	1
Dingen	10	*Er-messen*	1	*Vorstellen*	2	*Sagen*	1
Stillen	8	*Erscheinen*	1	*Wohnen*	2	*Scheiden*	1
Entsprechen	5	*Fügen*	1	*Austragen*	1	*Schweigen*	1
Hören	5	*Gehören*	1	*Beschreiben*	1	*Tönen*	1
Ausdrücken	4	*Gönnen*	1	*Betrachten*	1	*Verlauten*	1
Nennen	4	*Hinrufen*	1	*Darstellen*	1	*Ver-lauten*	1
Welten	4	*Herrufen*	1	*Dichten*	1	*Vorstellen*	1
Zurückhalten	3	*Kommen-Heißen*	1	*Einladen*	1	*Wachen*	1
Aussprechen	2	*Lauten*	1	*Enteignen*	1	*Währen*	1
Blühen	2	*Messen*	1	*Enteignen*	1	*Wesen*	1
Darstellen	2	*Nach-denken*	1				

Substantif verbal PART II + nombre d'occurrences				**Substantif verbal PART II + nombre d'occurrences**			
Gesprochene	23	*Geschiedenen*	1	*Anwesende*	7	*Fügende*	1
Gerufene	7	*Gesuchte*	1	*Ruhende*	2	*Dingende*	1
Geheißene	4	*Unverborgene*	1	*Wesende*	2	*Heißende*	1
Auseinander-gehaltene	1	*Vergangene*	1	*Abwesende*	1	*Sprechende*	1
Erwiesene	1	*Vorgebildete*	1	*Anfängende*	1	*Währende*	1
				Ausdauernde	1	*Weltende*	1
				Einigende	1		

2. Observations sur les substantifs verbaux

On note en première analyse

- que la redondance de substantifs verbaux infinitifs est importante dans *Die Sprache*, parfois redoublés ou triplés, apposés (virgule) ou coordonnés soit par la conjonction *"und"*, soit par un trait d'union, ou encore par une combinaison des deux procédés *: "Das sterbliche Sprechen ist nennendes Rufen, Kommen-heißen"*. Constatons provisoirement que cette forte redondance confère à l'écriture une certaine compacité en structure de surface.
- que les lexèmes verbaux en fonction de bases nominales (INF, PART II et PART I), sont statistiquement très importants.

Les substantifs verbaux sont à l'origine de plusieurs phénomènes dont nous préciserons les modalités dans ce qui suit : *désactualisation, condensation syntaxique*, *thématisation* et effets tensionnels dus aux *jeux aspectuels*.

2.1 La désactualisation ou moindre actualisation

L'utilisation du substantif verbal occulte les catégories du GV : temps, mode, personne-nombre, et aspect-phase syntaxique (accompli / perspective de bilan / antériorité et non-accompli / processuel / simultanéité), pour ne laisser subsister que l'aspect interne (*Aktionsart*) lié à la valeur sémantique du lexème. Les substantifs verbaux PART II et I présentent les mêmes caractéristiques, à cette différence près qu'ils laissent également subsister l'aspect-phase syntaxique qui est, dans l'un et l'autre cas, le plus fréquemment bloqué : accompli / perspective de bilan / antériorité pour le PART II et non-accompli / processuel / simultanéité pour le PART I. Or, les catégories verbales éludées servent précisément à l'ancrage des énoncés dans la situation d'énonciation et de communication : actualisation. De là, la désactualisation, ou, plus précisément, la moindre actualisation.

2.2 La condensation syntaxique

Les substantifs verbaux INF, PART I et II, comme ils désactualisent le discours en le désolidarisant de ses ancrages extra-textuels (situation de communication), le condensent aussi sur le plan de la syntaxe. Voici quelques notions qui aideront à mieux prendre la mesure de ce phénomène et à mieux comprendre sa portée avant de l'étudier dans ses manifestations spécifiques.

Si l'on s'en tient tout d'abord strictement aux *classes d'unités*, on relève :
- une caractéristique morphologique / positionnelle de surface : par rapport aux formes fléchies du verbe, l'infinitif et *a fortiori* les substantif verbaux, sont toujours linéarisés de façon continue. Ceci a notamment un impact sur les verbes à préverbe séparable, parfois complexes, produisant un effet de condensation. Un exemple parmi d'autres : *"das Auseinandergehaltene"* forme un ensemble singulièrement ramassé, condensé, alors qu'il serait bien évidemment scindé si le verbe était fléchi et la linéarisation discontinue.

- par ailleurs, en comparaison au GN ne résultant pas de nominalisations verbales, les *catégories du genre et du nombre* des substantifs verbaux sont *bloquées* (neutre / singulier), ce qui peut créer un autre type d'uniformisation au niveau du marquage.
- finalement, dans *Die Sprache*, de nombreux substantifs verbaux sont précédés par des démonstratifs : *dies-* ; *jen-*, qui *pointent* le substantif verbal qu'ils déterminent et contribuent donc à l'*isoler*. Par leur intermédiaire, le groupe identifié tend à se constituer en "bloc" syntaxique, paraissant plus fortement lié intérieurement et moins solidaire du contexte discursif, d'où un effet de condensation syntaxique.

Si l'on fait intervenir les groupes, on constate également que :
- par rapport aux GV, où les marques catégorielles sont attachées à la seule *base*, les marques catégorielles du GN (et donc du substantif verbal) sont - ainsi que l'énoncent Schanen / Confais - "...réparties de manière discontinue sur une séquence comprenant le déterminatif (article, adjectif possessif / démonstratif / interrogatif, quantificateur) + l'éventuel adjectif épithète + la base nominale"[1]. Ceci peut contribuer à lier une "écriture nominale" par rapport à une "écriture verbale" qui sera précisément plus "déliée".
- d'autre part, le GV, plus malléable dans sa structure, n'impose pas de construction rigide, ou plus précisément pas de "...**correspondance** (isomorphie) **absolue** entre la place de la base et des membres sur la **chaîne** et l'ordre éventuel des connexions tel qu'on peut l'établir dans la **structure abstraite** du signifié"[2]. Des libertés discursives multiples - motivées par l'appréciation, l'argumentation...bref par une incidence énonciateur → information - influencent la *position* de la partie conjuguée du verbe, de même que celle de certains de ses membres (mise en relief, etc...). En d'autres termes, la structure du GV est - du point de vue syntaxique - largement tributaire d'impératifs extérieurs aux servitudes grammaticales *stricto sensu* ; c'est ce qui explique sa variabilité et en quelque sorte son inconstance et son inconsistance.
Si l'on compare cette structure à celle du GN - et donc du groupe substantif verbal - on constate à l'inverse que "...la **place** des constituants par rapport à la base et leur **ordre** respectif dépend étroitement de leur nature et de leur fonction dans le GN.". Cette relative stabilité de la place des éléments favorisera bien sûr la constitution de "blocs" syntaxiques fortement liés horizontalement et à faible déterminabilité verticale (contingences énonciatives et discursives), d'où l'impression de condensation.

---

[1] *Grammaire de l'allemand Formes et fonctions,* Paris, Nathan*,* 1986, p. 292.
[2] *Ibid*., p. 93.

2.3 La thématisation

Finalement - et ceci est lié à ce qui précède et l'explique peut-être en partie - le GV (conjugué) est - prioritairement - le moyen de l'énoncé prédicatif explicite (attribution d'une "propriété" quelconque : qualité, dénomination, quantité, temps, lieu, etc.)[1]. Placée dans la perspective thème / rhème[2], la relation de prédication médiatise l'attribution d'une "propriété" nouvelle ou d'un nouveau rapport entre cette propriété et ce à quoi elle s'applique : rapport thème / rhème. Or, selon J.M Zemb, les marqueurs prédicatifs (prédicateurs) sont principalement le *mode* du noyau verbal et les *LSC*[3] appréciatifs qui le déterminent. Donnons un exemple :
dans *"das Gewitter vielleicht kommt"*
- le prédicateur est *"vielleicht"* + [ja] + mode du verbe (morphème modal traduisant l'opération du sujet parlant qui précisément rapporte le thème au rhème)[4]
- le thème se compose d'un sujet, qui apparaît d'une part dans le morphème personnel du verbe, et d'autre part dans *"das Gewitter"* (GN), et d'une information temporelle, contenue dans le morphème temporel du verbe.
- Quant au rhème, il s'obtient en débarrassant *"kommt"* de ses morphèmes : */kommen/*. Si *"kommt"* était remplacé par *"Unheil anrichten"*, on aurait le rhème */Unheil anrichten/*, pour *"vorbei sein"*, ce serait */vorbei sein/* (le rhème est une idée, une signification pure, "abstraite" des déterminations thématiques)[5].
Il est important de retenir que la prédication s'investit prioritairement dans le *mode verbal*, traduisant l'opération du *sujet parlant* qui émet un *jugement* quant au degré de *réalité* caractérisant le rapport thème / rhème, l'attribution d'une propriété à une chose au sens le plus large, cette opération relevant donc de la relation énonciateur - information. Cela revient à dire que l'une des vocations de l'énoncé prédicatif, prioritairement verbal, serait d'instiller - sous l'égide d'un sujet énonciateur "explicitant" - des informations nouvelles dans l'énoncé, c'est ce que nous baptiserons "rhématisation". En bref, prédication et énoncé verbal seraient prédisposés à linéariser un sens venu des choses et filtré par un sujet ; ils seraient alors situés au croisement, d'une part de la langue et de ses structures, d'autre part de la diversité protéiforme du monde des réalités et de l'expérience. Au niveau du groupe syntaxique, cela expliquerait peut-être que ce soit dans le cadre du GV que les éléments sont investis de *fonctions* quasiment ac-

---

[1] SCHANEN / CONFAIS, *Grammaire de l'allemand Formes et fonctions, op. cit*., p. 77.
[2] Le thème étant l'information connue, présupposée logiquement existante, car déjà explicitée ou déductible des savoirs préalables de l'énonciateur et du destinataire ; le rhème étant l'information prédiquée : non encore mentionnée ou inscrite dans un nouveau rapport thème / rhème.
[3] Lexèmes sans marque de catégorie.
[4] Ceci inclut les divers degrés de réalité / vérité de l'énoncé, ainsi que la négation.
[5] ZEMB, Jean Marie, *Vergleichende Grammatik Französisch-Deutsch, comparaison de deux systèmes*, Mannheim /Wien /Zürich, Dudenverlag, 1978, Teil I, p. 399.

tantielles (sujet, objet, etc.), qui ne sont pas liées à des positions relatives fixes sur la chaîne (réversibilité, mobilité, etc.), et qui semblent calquées sur les relations élémentaires du sujet agissant au monde et à autrui dans l'expérience[1].
Comparativement au GV, le GN (et donc le substantif verbal) est du côté du thème, de l'information déjà explicitée, soit parce qu'elle constitue d'emblée une expérience relevant d'un savoir commun, soit parce qu'elle a - dans le même texte - été précédemment "rhématisée", par exemple dans une relation prédicative[2].
Pour prendre un exemple très simple, dans le GN hypotaxique *"dieses kleine Haus"* (comparé au GV prédicatif *"dieses Haus ist klein"*)[3], la relation *"klein"* → *"Haus"* n'est pas présentée comme nouvelle. On peut dire qu'elle est "thématisée", pressentie ou inférée comme déjà connue. Mais elle est aussi implicite. Pas de mode verbal où transparaisse un sujet. Pas d'immixtion flagrante du monde et de la réalité extra-linguistique dans le discours. Nul besoin de les mettre en rapport ici et maintenant puisqu'ils sont déjà dans un rapport donné de détermination hypotaxique. Cette prédisposition du GN à la thématisation se reconnaît d'ailleurs dans son homogénéité de fonctionnement : il ne distribue pas les fonctions aux "actants de l'énoncé" comme le fait le GV (sujet / objet, etc., marqués en allemand par les cas). Il ne commande en fait qu'une seule *fonction* casuelle (génitif : succession fréquente de GN membres les uns des autres à droite de N chez Heidegger). Les positions sur la chaîne à l'intérieur du GN, de même que les fonctions, sont largement neutralisées ou bloquées : à gauche, le champ de l'identification et des épithètes, rigide dans son ordre, aligné sur la fonction du nom qui le gouverne (distribuée dans le cadre du GV) et porteur d'un morphème de cas discontinu, mais unique suivant le genre de la base et le nombre du groupe ; à droite, le champ du GN gén., seul à pouvoir dépendre - sur le plan des fonctions casuelles - d'un autre GN, la fonction étant de toute façon bloquée et restreinte[4]. Il y a donc sans doute un rapport entre l'aptitude à thématiser, dont

---

[1] Les dénominations de la grammaire classique : sujet / objet / agent / attribution, etc...en témoignent.
[2] N'est-il pas étonnant que Heidegger montre - dans chacun des exemples suivants - d'abord un énoncé verbal prédicatif où le verbe fléchi est porteur du prédicateur et du rhème, ensuite un autre énoncé où ce rhème devient thème en se nominalisant, en devenant substantif verbal ? Heidegger semble presque nous faire un clin d'oeil, nous suggérant qu'effectivement il cherche à neutraliser l'énoncé prédicatif et la "rhématisation", dans le but précisément d'accentuer la thématisation. :
"...die Weise, wie es ***währt****, und das, was aus ihm* ***währt*** *- sein* ***Währen...****"* (*US*, p. 16)
"Wie ***ermessen*** *wir das Unzureichende ? Muß uns, damit wir solches* ***Messen*** *vermögen..."* (*US*, p. 20)
"Das Nennen ***ruft****. Das* ***Rufen*** *bringt sein Gerufenes näher.* (US, p. 21)
"Das Rufen ***bringt*** *sein Gerufenes* ***näher****. Gleichwohl schafft dies* ***Näherbringen...****"* (*US*, p. 21)
"Welt und Ding in ihr Eigenes ***er-mißt****. Sein* ***Er-messen...****"* (*US*, p. 26)
*"****Enteignet*** *das Ding in die Ruhe des Gevierts. Solches* ***Enteignen...****"* (*US*, p. 29)
[3] SCHANEN / CONFAIS, *Grammaire de l'allemand Formes et fonctions*, *op. cit.*, p. 77.
[4] En effet, le génitif est non seulement le seul cas possible distribué par le GN, mais il ne distribue pas systématiquement de fonction actantielle à l'instar des cas distribués dans le cadre du GV (sujet, objet, etc.). Il le fait en réalité surtout dans certains cas particuliers (par exemple, génitif subjectif et objec-

les substantifs verbaux sont - chez Heidegger - un facteur privilégié, et une certaine compacité du GN (il a la pesanteur de ce qui est déjà advenu et connu) que nous avons qualifiée de condensation syntaxique. Il nous semble à ce propos assez significatif que Heidegger fasse un tel usage des nominalisations (substantifs verbaux INF, PART I et PART II) et même qu'il transforme ostensiblement - comme pour signaler le procédé - des tournures verbales (rhématisation) en tournures nominales équivalentes qui précisément les thématisent : *"Das Nennen* ***ruft****. Das* ***Rufen*** *bringt sein Gerufenes näher.* (*US*, p. 21) ; "*Das Rufen* ***bringt*** *sein Gerufenes* ***näher****. Gleichwohl schafft dies* ***Näherbringen...****"* (*US*, p. 21), etc. Retenons surtout que les nominalisations rendent le discours *endomorphe*, ce terme résumant l'enfermement de ce discours dans des formes rigides et compactes en même temps que sa coupure du contexte extra-linguistique.

2.4 Effets tensionnels : jeux aspectuels

Si pour les substantifs verbaux pris chacun individuellement, la catégorie de l'aspect syntaxique est occultée ou bloquée, l'alternance au niveau *global* du texte des trois catégories de substantifs verbaux (INF / PART II / PART I) génère un *effet tensionnel.* Aspect syntaxique occulté (INF), accompli / bilan (PART II) ou non-accompli / processuel (PART I) s'opposent et s'équilibrent générant une *signifiance* bien particulière. Ce phénomène n'opère d'ailleurs pas seulement au niveau *extensif* du texte pris dans sa globalité et il ne se *limite pas* à la seule opposition des substantifs verbaux en position de *base nominale*. D'autres substantifs verbaux occupant diverses positions à gauche et à droite de la base N viennent largement corroborer le phénomène. Ponctuellement, les formules extrêmement *condensées* construites autour de jeux aspectuels *multiples* ne sont pas rares dans *Die Sprache*, par exemple :

---

tif), où le GN à membre GN gén. est paraphrasable par une tournure verbale sous-jacente : *"das Bellen des Hundes"* / *"der Hund bellt"* // *"die Verurteilung des Angeklagten / X verurteilt den Angeklagten"*. Ceci tend à prouver que le génitif traduisant une fonction actantielle, le fait prioritairement quand il équivaut à un actant sujet ou objet marqué par un autre cas dans une tournure verbale équivalente. Il ne peut donc être situé que partiellement et sous condition du côté du rhème et possède de toute façon - par rapport aux tournures verbales concurrentes - une fonction thématisante. De fait, comme l'énonce F. SCHANEN, il semble que le génitif soit le cas de la "donnée primeposée", posée logiquement avant les autres (*Modules de grammmaire allemande, I. Morphosyntaxe*, Paris, Nathan Université, 1992, p. 87). De là, son rôle et ses positions prédéterminées dans le cadre du GN (premier spécificateur à droite et premier identificateur à gauche du GN), peut-être dus au fait que le gén. marque une plus forte relation d'*inhérence* à la base de ce que désigne le GN gén.membre, étant entendu que cette inhérence est en quelque sorte un effet communicatf / discursif, résultant de la présentation de l'information. Ceci expliquerait l'étroite connexion entre la rigidité structurelle du GN à membre GN gén. et sa fonction souvent thématisante.

*"...solches, was nicht mehr **anwest**. Es nennt **Wesendes**, das schon **gewesen**. Im **Gewese** des **Versteinerns west** allererst die Schwelle."* (*US*, p. 26)
*"Der Schmerz ist das **Fügende** im **scheidend-sammelnden Reißen"*** (*US*, p. 29)
Or l'effet tensionnel dû aux oppositions aspectuelles peut être mis en rapport avec le phénomène de désactualisation déjà observé ci-dessus. En approfondissant le rapport aspect / actualisation, on remarque en effet que l'aspect réfère toujours à une instance discursive extra-textuelle que Greimas / Courtés définissent de la façon suivante :

> En cherchant à expliciter la structure actantielle sous-jacente à la manifestation des différents "aspects", on est amené à introduire dans cette configuration discursive un actant **observateur** pour qui l'action réalisée par un sujet installé dans le discours apparaît comme un procès, c'est-à-dire comme une "marche", un "déroulement". De ce point de vue, l'aspectualisation d'un énoncé (phrase, séquence ou discours) correspond à un double débrayage : l'énonciateur déléguant dans le discours, d'une part un actant-sujet du faire, et, de l'autre, un sujet cognitif qui observe et décompose ce faire en le transformant en procès (caractérisé alors par les sèmes de durativité ou de ponctualité, de perfectivité ou d'imperfectivité (accompli / inaccompli), d'inchoactivité ou de terminativité).[1]

Dans *Die Sprache*, le *jeu tensionnel* des aspects met en quelque sorte hors circuit cet ancrage extra-textuel, ce sujet cognitif qui "processualise" le discours, articule sa temporalité. De fait, la processualisation / aspectualisaton opère chez Heidegger de manière presque *trop* systématique, obéissant à des *patterns* quasiment symétriques d'alternance binaire ou de redoublements (il y a tout au long du texte un fort couplage d'occurrences mettant en évidence des aspects soit opposés soit identiques). On a l'impression que c'est dans l'objectivité de l'espace textuel que ces *patterns* se dessinent, jouant sur les intervalles, positions et harmonies. En somme, une processualisation / aspectualisation à ce point *structurée* (alternance binaire : procès / bilan) semble ne pouvoir émaner de l'instance discursive supra-textuelle distanciée et souveraine dont parlent Greimas / Courtés. Pas plus d'ailleurs qu'elle ne peut opérer en fonction d'une quelconque organisation temporelle objective liée à l'articulation de la temporalité vécue, ni même en fonction d'un impératif d'agencement discursif de ce désigné temporel complexe. Tout semble indiquer au contraire que le schéma présidant aux jeux aspectuels est rythmique et émerge de la topographie d'un texte-partition où se dessinent des harmonies de façon quasi autonome. Par le biais de la signifiance que génère le jeu tensionnel des aspects au niveau du texte, Heidegger semble installer une nouvelle forme d'auto-référence - ou plutôt d'effet auto-référentiel - qui vient se surajouter aux phénomènes de désactualisation / condensation / thématisation et converger avec eux pour autonomiser le texte et la langue.

---

[1] *Sémiotique, Dictionnaire raisonné de la théorie du langage,* Paris, Hachette Université, tome I, 1979, p. 22.

3. Les substantifs verbaux : dimension philosophique

On sait avec quelle radicalité Heidegger traque tout essentialisme de la pensée, les "étants" pris pour l'être, selon une formule fréquemment employée par lui. A l'origine de cette confusion, il place notamment la distorsion de la distinction *onoma / rhema*[1], assimilée à la dichotomie sujet / prédicat ou nom / verbe, dont découle précisément le mode infinitif (nominalisation du verbe). Sous l'impact du nom, la grammaire distingue les formes fléchies des verbes, reflets de la dynamique du parler, et l'infinitif, forme stable instituée, décrétée forme paradigmatique dont dérivent les formes fléchies. L'infinitif (du mot "être") ainsi hypostasié et ab-strait, coupé de la réalité signifiante de la langue et du discours, se vide de son sens et devient l'"Etre", essence visée par les thèses métaphysiques. Heidegger cherche donc - par delà cette distorsion - à redonner à l'être son sens plein originel de *"wesen"*.
Mais si l'infinitif est cause de la dégénérescence de l'"être", comment expliquer tous ces substantifs verbaux infinitifs dans *Die Sprache* ? La condensation syntaxique étudiée ci-dessus fournit un élément de réponse. Mais on peut en trouver un autre - plus directement liée à la dimension philosophique - si l'on examine attentivement les contextes où apparaissent ces substantifs verbaux. Comme nous l'avons mentionné à propos du parallèle thème / rhème précédemment évoqué, formes fléchies et formes nominalisées se côtoient de très près dans *Die Sprache* et sont même parfois très ostensiblement mises en rapport. Nous reproduisons quelques exemples significatifs de ce phénomène assez inhabituel[2] :
"...die Weise, wie es ***währt****, und das, was aus ihm* ***währt*** *- sein* ***Währen...****"* (*US*, p.16) / *"Wie* ***ermessen*** *wir das Unzureichende ? Muß uns, damit wir solches* ***Messen*** *vermögen..."* (*US* : 20), etc. (cf. *supra* note 14).
Tout se passe comme si Heidegger cherchait à montrer - à côté du substantif verbal - la forme fléchie correspondante, comme s'il cherchait à rendre manifeste leur complémentarité philosophique. N'est-il pas en effet significatif que précisément *onoma* et *rhéma* - originairement indifférenciés - apparaissent côte à côte dans des formules suggérant leur équivalence, mais suggérant aussi peut-être la transformation et donc le recouvrement historique que cette indifférenciation originaire a subie ? Le substantif verbal, sédimenté et considéré par Heidegger comme ontologiquement dérivé, s'affiche à côté de la forme fléchie, qui, elle est dynamique et ontologiquement première. L'originaire et le dérivé, l'au-

[1] Selon Heidegger, *onoma* et *rhema* désignaient indifféremment ce qui est nommé (sujet) et ce qu'on en dit (prédicat).
[2] Nous réitérons, pour la clarté de l'exposé ces quelques exemples, déjà fournis en grande partie à propos de la rhématisation. Ils ne sont pas exhaustifs, mais on se persuadera aisément à la lecture que ce phénomène est extrêmement répandu dans *Die Sprache*.

thentique et l'inauthentique se jouxtent, mais - de manière tout à fait intéressante - ils se jouxtent dans le texte, en tant que mots, signifiants, simplement porteurs de marques catégorielles oppositives : temporalisation et aspectualisation différentes. De là, une caractéristique occultée de ces substantifs verbaux s'affiche : *a priori* du côté du nom, ces substantifs verbaux n'en sont pas moins doubles : nom et verbe. Les ancrages actualisants se sont dissolus, mais il reste l'aspect interne (*Aktionsart*) qui garde quelque chose de la dynamique du parler comme vécu. On retrouve donc en eux un élément fusionnel qui rappelle l'indifférenciation première entre *onoma* et *rhema*. Cette ambivalence profonde peut à son tour suggérer - derrière la rigidité du substantif - un parler mouvant, originaire, antérieur aux stases et stratifications successivement surimposées à la langue par les *grammata*. Vus sous cet angle, les substantifs verbaux infinitifs peuvent en quelque sorte être considérés comme des condensés synthétiques du *dire* et du *dit* : ils réunissent et lient dans une synthèse saisissante l'aspect dynamique du parler vivant et sa sédimentation inéluctable dans les mots. Au plan des significances philosophiques, il nous semble retrouver en eux (donc dans la langue même) ce double aspect découvrement / recouvrement, ouverture / sédimentation, qui était déjà le mode d'être et de (se) connaître du *Dasein.* Avec les substantifs verbaux, l'être du mot se pose (recouvrement) comme subsistant (substantif), mais cette stase bascule, se retourne et devient ouverture (découvrement) quand s'éclaire son autre versant dynamique (verbe fléchi). C'est un mot-être en perpétuelle oscillation qui se montre là dans sa nature ek-statique similaire à celle du *Dasein*[1].

Mais au-delà des analogies avec la constitution du *Dasein*, cette oscillation d'être, purement langagière, semble par certains aspects suggérer la réalisation - dans la langue même - de la *différence* de l'être et de l'étant (différence ontologique), philosophiquement à l'origine de la conception du *Dasein*, et faisant précisément de celui-ci un éternel questionnement, un être pro-jectif qui se dérobe et qui oscille éternellement entre les stases et le mouvement[2] : il y a d'une part le

[1] Ek-statique dans le sens où il est toujours en dehors de lui-même. La donation annonce déjà le retrait et inversement. L'être n'est pas l'"étant" ; en s'"étantisant", il devient autre, s'"altère".

[2] De fait, dès *Sein und Zeit*, Heidegger inaugure une façon nouvelle de philosopher en osant poser la question que la tradition métaphysique avait éludée, la question de l'être. Au lieu de se poser d'emblée la question de savoir ce qu'est l'être, Heidegger - effectuant un pas supplémentaire en arrière - se demande pourquoi il y a cette question et qui la pose, inaugurant cette brèche originelle de l'être qu'est la différence de l'être et de l'étant, qui le hantera sans doute jusqu'au bout et accompagnera de multiples revirements de sa pensée. Le *Dasein* sera la première voie d'exploration de cette différence ontologique, qui le voue à assumer une duplicité *irréductible* : il est l'être pour lequel il est question de son être. De là cette constitution foncièrement dynamique du *Dasein* (questionnement, ouverture, temporalité, pro-jet, ek-stase). Le *Dasein* ne peut que devenir dans l'horizon de la temporalité, il ne peut être sur le mode subsistant. Mais précisément, dès *Sein und Zeit*, Heidegger éprouve l'insuffisance du langage (*Sprachnot*) à exprimer le *sens de l'être*. Les mots imprégnés des représentations spatialisantes de la métaphysique *figent* ce sens. C'est le fameux revirement (*Kehre* de 1935) qui inaugure une nouvelle

substantif verbal infinitif, proche de l'être (*Sein*), d'autre part les formes fléchies du verbe, qui ont en commun avec l'étant (*Seiendes*) dynamisme et processualité. Tout suggère donc une inscription dans la langue de la différence ontologique. Expliciter conceptuellement la différence ontologique équivaut à la reléguer du côté du signifié et la détruire en la laissant se sédimenter en étant subsistant. L'inscrire dans la langue est un moyen de contourner cette aporie. C'est, dans un contexte philosophique dominé par le culte du signifié et du concept, une véritable révolution copernicienne.
Ajoutons que tout ce qui vient d'être dit à propos des substantifs verbaux INF semble corroboré par les substantifs verbaux PART II, qui - de la même façon que les substantifs verbaux INF - côtoient fréquemment de très près des formes fléchies du même verbe[1]. Pour conclure sur ce point, on peut peut-être associer l'inscription dans la langue de ce double mouvement de don et de retrait - sous-tendu par les nominalisations et les franges contextuelles dans lesquelles elles se produisent - aux effets de désactualisation, de condensation syntaxique, de thématisation et de tension aspectuelle, produisant, eux aussi, tous trois de diverses manières, précisément grâce aux mêmes substantifs verbaux (mais à un niveau moins profond), un effet d'immanence / endomorphisme du texte et de la langue. L'ontologie de la langue se dote d'une nouvelle pierre de touche.

4. Conclusion

En conclusion, l'étude des substantifs verbaux révèle une multitude de phénomènes :
- la désactualisation : le discours largement coupé de ses ancrages extra-textuels devient omnivalent et panchronique. Il acquiert une consistance propre ; le phénomène est encore accentué par les démonstratifs et marqueurs d'identification qui isolent les unités en les focalisant ;
- la condensation : corollaire de la précédente, elle décrit une tendance (ou prédisposition) de l'énoncé nominal à un type de liaison syntaxique hypotaxique, moins flexible que la relation prédicative et dont le substantif verbal est le

---

problématique occultée par *Sein und Zeit*, celle du dire de l'être. Viendra donc ce qui ressemble à une quête de l'être dans le mot et dans la langue même, qui cesse par-là d'être assimilable au langage, par définition instrumental et ex-primant un être "autre" que lui, dont il ne fait que médiatiser la venue.

[1] On relève par exemple :
*"...**bildet** sich der Dichter...Anwesendes in seinem Anwesen **vor**. Gedichtet bildet das Gedicht das so **Vorgebildete...**"* (*US*, p. 19)
*"Die Sprache **erweist** sich unbestreitbar als Ausdruck. Das jetzt **Erwiesene...**"* (*US*, p. 19)
*"Einsam **spricht** dieser Vers im **Gesprochenen.**"* (*US*, p. 26)
*"Ihr Sprechen **spricht** für uns im **Gesprochenen.**"* (*US*, p. 33).
Ce ne sont là que quelque exemples. La lecture du texte en révélera bien d'autres.

ressort. Plus généralement, elle contribue à neutraliser et à figer la relation : compacité / cohésion ;
- la thématisation ; liée à la condensation, elle est étroitement liée à l'énoncé nominal : l'information est présentée comme préconstituée et comme immanente aux structures syntaxiques rigides décrites pour la condensation : endomorphisme ;
- l'auto-processualisation / aspectualisation, sous-tendue par le jeu tensionnel des aspects (surtout PART I et PART II) au niveau global du texte, et produisant un effet d'immanence et d'auto-référence du texte même.
Le jeu substantif verbal INF ou PART II / formes fléchies et, de là, la dualité imputable aux substantifs verbaux, investie dans des mots et des signifiés catégoriels (temporalisation / aspectualisation), mais suggérant une dualité philosophique profonde : il s'agit de l'oscillation recouvrement / découvrement[1], constitutif de l'ouverture du *Dasein* à lui-même, et dont l'inscription dans le mot peut évoquer la différence ontologique être / étant. La nouveauté serait donc ici cette inscription du phénomène dans la langue, dans le rapport morpho-syntaxique formes fléchies / non-fléchies du verbe.
L'ensemble des phénomènes observés atteste finalement - et ce jusque dans le détail microscopique - le degré extrême de tissage de la langue et de l'ontologie dans l'écriture du Heidegger tardif. L'*ontos* et le *logos* entrent en fusion dans une dimension unique ramenant tout au seul travail de la langue et du signifiant.

[1] L'être se recouvre aussitôt qu'il se pose (stase) ; le mouvement d'ouverture constitutif de l'être se mute en clôture (*Verschlossenheit*) générant l'inauthenticité ; le substantif verbal manifeste - par rapport aux formes fléchies du verbe - cette mise en suspens, cette retenue du mouvement d'ouverture de l'être. Mais stase, clôture et inauthenticité ne sont qu'un moment dans lequel s'annonce déjà la levée du voile et l'ek-stase. Ouverture et authenticité reprennent leurs droits tout en annonçant à leur tour, si ce vocabulaire est permis, la descente d'un nouveau voile. Les formes fléchies, côtoyant les formes INF ou PART II des mêmes verbes, manifestent ce découvrement. Ce qui importe, c'est que le recouvrement autant que le découvrement (inauthenticité aussi bien qu'authenticité) soient au même titre originairement constitutifs du *Dasein* dans une seule dimension d'être (constitution totalisante). L'alternance formes fléchies / INF-PART II des mêmes verbes (ostensiblement juxtaposées) semblent manifester ce mouvement de recouvrement / découvrement constitutif du mode d'ex-sister d'un seul et même être, qui se retrouve encore dans la double nature statique / dynamique (*Aktionsart*) des participe II eux-mêmes. Le plus intéressant est que cela n'est pas signifié par renvoi à un champ conceptuel, mais *montré* par inscription directe dans la langue.

Jean-Christophe Colinet
Inspecteur Pédagogique Régional[1]

Quelques variantes de l'orthographe réformée
Première partie

Il est dans l'institution scolaire des problèmes en comparaison desquels la question générale de l'orthographe pourra paraître bien marginale, a fortiori celle des variantes permises par la dernière réglementation. On objectera que des majuscules en moins ou des virgules en plus ne changeront pas grand chose à l'apprentissage de la langue. On rappellera également le faible poids de l'orthographe dans l'évaluation des productions écrites, en comparaison avec d'autres critères tels que le contenu, l'étendue du lexique mobilisé et le respect des régularités morpho-syntaxiques. Il convient d'ajouter à l'énoncé de ces faits qu'une partie des fautes d'orthographe que les professeurs peuvent constater (par exemple la conjugaison de *nehmen*, ou *seit/seid*) se situe dans un domaine extérieur à celui touché par les réformes, et que nous pourrions nous estimer heureux si une proportion importante d'étudiants de BTS pouvait, par exemple, comprendre et écrire « *Der Importeur ist auf seiner Ware sitzen geblieben ».*

Faut-il pour autant traiter globalement l'orthographe comme quantité négligeable, n'y voir qu'une question mineure et sans urgence eu égard à d'autres « défis » plus importants ? Faut-il considérer comme acquis que l'orthographe n'est qu'une convention ou un reliquat, à alléger ou à simplifier à l'envi? L'un des présupposés de ce point de vue est le suivant: l'écriture ne serait qu'une simple transcription de la langue orale, donc dépourvue de valeur intrinsèque, et il serait possible de séparer le codage orthographique de l'apprentissage de la langue; c'est en ce sens qu'un membre de la Commission interétatique s'était exprimé : *„ Man soll das Ganze nicht so tief ernst nehmen. Es geht doch nur um die Schreibe, nicht um die Sprache*"[2]. D'autres esprits, de non moindre poids, avaient quant à eux mis en garde contre l'oubli de la sémantique : *„Wem die Orthographie nur eine praktische Frage ist, dem geht ein Gefühl ab, nicht unähnlich dem, welches einem Bedeutungsblinden mangeln würde"*[3]. L'importante révision de la réglementation orthographique de 2006, entrée pleinement en vigueur en août 2007, nous donne l'occasion de réfléchir à quelques variantes orthographiques. Face à une vision partielle et soucieuse de simplifications à effet immédiat, nous souhaitons faire valoir, à partir de quelques

[1] Académie de Strasbourg; s'exprime ici à titre personnel.
[2] K.Blüml, Zwischenstaatliche Kommission, Der Standard, 23.08.2004
[3] Ludwig Wittgenstein, cité par J.M.Zemb dans sa conférence du 7/02/2001, www.asmp.fr

exemples, la relative autonomie de l'écrit[1] et la place de l'orthographe dans l'apprentissage de la langue, ceci dans une démarche intégrée et à long terme ; nous n'enseignons pas l'orthographe d'une langue, nous enseignons une langue, dont le système graphématique qui en fait partie.
Dans cette première partie, nous essaierons d'abord d'identifier les forces normatives qui vont s'exercer sur les variantes de la réglementation orthographique, puis d'apprécier l'impact que certaines peuvent avoir sur la lecture et la compréhension de groupes, phrases et textes, (textes entendu ici au sens que lui donne Weinrich : « *Texte sind sinnvolle Verknüpfungen sprachlicher Zeichen in zeitlich-linearer Abfolge* »[2]), enfin de mesurer l'effet de certaines variantes sur la sémantique et leur cohérence avec le système linguistique. La seconde partie examinera d'autres variantes et abordera quelques aspects de la « Groß-und Kleinschreibung », également sous l'angle des relations entre graphie et sémantique.

Comme on le sait, le *Rat für Rechtschreibung* avait publié en 2006 ses recommandations[3], et celles-ci avaient été ratifiées par les autorités scolaires ; à la suite de cette intervention normative, les éditeurs avaient fait paraître plusieurs dictionnaires orthographiques:
- au Bibliographisches Institut & F.A.Brockhaus: d'une part, le *Schüler-Duden für die Sekundarstufe I*[4] (*Rechtschreibung und Wortkunde*, 575 pages, publié en juillet 2006), d'autre part, le *Duden Die deutsche Rechtschreibung*, (24.völlig neu bearbeitete und erweiterte Auflage, hrsg. von der Dudenredaktion, Dudenverlag, Mannheim u.a. 2006, 1216 pages);
- au Wissen Media Verlag, Gütersloh/München: en juillet 2006 le *Schüler-Wahrig, Die deutsche Rechtschreibung* (464 pages), suivi du *Wahrig Die deutsche Rechtschreibung*, hrsg. von der Wahrig-Redaktion (1216 pages), puis en octobre de la même année, le *Wahrig Ein Wort- eine Schreibung, Die Wahrig- Hausorthographie* (608 pages).
Il convient d'ajouter qu'un certain nombre d'agences de presse avaient annoncé le 4 décembre 2006 qu'à partir d'août 2007 elles appliqueraient les décisions du Haut Conseil pour l'orthographe. Une période marquée par des révisions succes-

[1] „Für das Französische wie für das Deutsche gilt, dass vom Auge zum Gehirn die Nervenstränge nicht übers Ohr führen", J.M.Zemb, Muster oder Modell ? (www.asmp.fr)
[2] Textgrammatik der deutschen Sprache, Dudenverlag, 1993, p.17. Nous soulignons sinnvoll et linear.
[3] www . rechtschreibrat.com.Cet organisme, mis en place le 17 Décembre 2004 par la KMK et dont le statut a été redéfini le 17 Juin 2005, a repris les fonctions dévolues auparavant à la Commission interétatique (*Zwischenstaatliche Kommission*), l' instance qui avait suivi l'application des réformes de l'orthographe et redéfini la réforme dans la version de 2004 sur la base des règles de 1996. Le Conseil avait pour mission de « réconcilier » l'opinion publique avec la réforme. On trouve sur le site les règles (*Regeln)* et une liste de mots (*Wörterverzeichnis)*.
[4] p. 28 du catalogue Duden de mars 2007 ; un ouvrage pour la Sekundarstufe II ne semble pas être prévu.

sives de la réglementation, par l'utilisation après 1998 dans des organes de presse d' orthographes « maison », par des polémiques et des actions judiciaires, enfin, par le retour de 2000 à janvier 2007[1] d'un grand quotidien (FAZ) à la réglementation d'avant la réforme, est achevée. Sur le plan de la réglementation, il semble au premier abord que l'on puisse s'attendre maintenant à une certaine stabilité.

En revanche, on ne peut affirmer avec certitude qu'il en ira de même de l'usage, ou des usages, dans l'espace public. En effet, les formes que les élèves et les étudiants rencontrent et vont rencontrer dans leurs lectures constituent un champ hétérogène, notamment en raison des variantes prévues par la dernière révision. Or, pour l'apprentissage de l'orthographe, l'usage a un effet normatif tout aussi décisif que la réglementation : chacun peut constater que cet apprentissage se fait tout autant, sinon plus, par photographie d'une image de mot, puis mémorisation, analogie et constitution de séries, que par application d'une règle.

En salle de classe, le nombre de choix qu'un professeur est amené à faire entre deux variantes est assez limité : d'abord par le manuel utilisé en classe, qui constitue une référence de fait, même s'il est possible au cas par cas d'expliquer aux élèves que la réglementation a évolué depuis la parution de l'ouvrage ; ensuite, par la faible proportion des mots dont la graphie a été réformée ; enfin par le fait que le lexique utilisé en classe ne représente qu'une modeste part du lexique global de la langue. En dehors de la salle de classe, les graphies que l'élève rencontrera lorsqu'il lira des documents authentiques ne correspondront pas nécessairement aux choix faits par un professeur dans l'espace scolaire. En effet, les réalités orthographiques restent affectées par deux facteurs d'incertitude. Le premier est diachronique ; lorsque les lecteurs, élèves et étudiants, prennent connaissance de documents authentiques, ils sont exposés à des graphies de datations diverses : époque antérieure à la réforme, application de la première version (1996-1998), révision de 2004, révision de 2006. Ils pourront aussi lire des livres que des auteurs et des éditeurs entendent continuer à publier dans l'orthographe d'avant la réforme. Un élève ou un étudiant, qui a appris entre 1998 et 2006 *es tut mir Leid* et *er hat mir richtig Leid getan* pourra rencontrer *es tut mir leid* et *er hat mir richtig leid getan* (graphie d'avant 1996) tout comme *es tut mir leid* et *er hat mir richtig leidgetan* (depuis 2006). Les librairies, les bibliothèques et les centres de documentation possèdent dans leurs rayons des dictionnaires orthographiques édités à des dates différentes et qui respectent au mieux la réglementation valable au moment de leur élaboration: cela place l'utilisateur devant une juxtaposition de graphies différentes entre lesquelles il doit choisir. A cette instabilité dans le temps, fort coûteuse pour l'utilisateur, s'ajoute une pluralité des modèles actuellement possibles: variantes de la nouvelle réglementation, recommandations du *Duden*, recommandations

[1] Ce quotidien est associé à un programme, "Jugend schreibt", qui prévoit l'utilisation de ses articles dans des écoles (Gymnasien, Gesamtschulen, Berufsfachschulen), ainsi que la publication dans ses colonnes de textes rédigés par des élèves.

du *Wahrig-Hausorthographie*, ou encore choix propres à l'agence de presse suisse. Une autre donnée est encore inconnue à ce jour : quels choix imposeront les nouveaux logiciels de correction automatique qui seront utilisés théoriquement à partir d'août 2007 dans la presse écrite ? De surcroît, Microsoft continuera d'exercer, peut-être avec une intensité accrue, le pouvoir normatif de fait qu'il a déjà acquis ; pour certains usagers, l'automaticité de la correction remplacera à moindre coût la consultation lassante des dictionnaires. L'enjeu de la période qui a commencé en 2006 va sans doute être de reconstituer un usage orthographique homogène dans les domaines touchés par la réforme dans ses versions successives.

Avant d'examiner si dans quelques cas une variante a plus de pertinence que l'autre pour l'apprentissage de la langue, il convient de déterminer un peu mieux le statut des variantes dans les réglementations, de distinguer les catégories que le terme recouvre, et d'indiquer la perspective qui peut guider le choix de l'usager. Les variantes dans les réformes ne sont pas une nouveauté, mais c'est leur statut qui a changé. Dans la version de 1996-1998, les anciennes graphies étaient tolérées comme autant de formes provisoires destinées, telles des pièces en cours de démonétisation, à être retirées peu à peu de la circulation linguistique. Dans l'esprit de la réglementation de 2006, ce sont désormais des formes parallèles, à statut réglementaire égal, et c'est à l'usage de dégager la variante qui, à terme, s'imposera ; cette pratique tient compte du caractère naturellement évolutif de la langue et renoue de fait avec la pratique du *Duden* ancienne manière qui, avant de verser parfois dans des subtilités excessives[1], enregistrait les évolutions de la langue autant qu'il en dictait la réglementation orthographique. Les règles grammaticales et orthographiques tenaient compte de constats empiriques et formalisaient l'usage[2]. La réforme de 1996 avait inversé cet ordre. De plus, l'observateur est obligé de se demander si la liberté donnée au scripteur n'est pas une façon de faire évoluer la réglementation sans désavouer ouvertement la version précédente : admettre *leidtun* en 2004 parallèlement à *Leid tun*, permet en 2006 de faire disparaître *Leid tun* et de ne retenir que *leidtun*. Les édi-

[1] Elles n'ont pas disparu; p.252 de la *Wörterverzeichnis*: *still sitzen/stillsitzen : konzentriert sein*. Le 34 E5 auquel renvoie cette entrée n'est pas aussi catégorique.

[2] Si l'on prend l'exemple d'un ancien *Duden, Hauptschwierigkeiten* de 1965, la préface indique : « *Die Hauptschwierigkeiten bewahren nicht Regeln, die von der sprachlichen Entwicklung überholt sind. Die Normen selbst sind überprüft und auf Grund des gegenwärtig geltenden Sprachgebrauchs festgelegt worden*" ; la bibliographie (p. 753 –757) compte180 références : des journaux et revues à diffusion nationale et internationale (Spiegel, Zeit, FAZ), de la presse régionale (Mannheimer Morgen), des revues de boulevard (Quick) et spécialisées (Twen, Auto-Motor-Sport), des traductions d'oeuvres étrangères (Genet, Kessel) et de la littérature contemporaine en allemand. La composition du corpus pouvait certes être critiquée, mais les normes n'étaient pas édictées entièrement a priori.

teurs des dictionnaires orthographiques veillent en effet à ce que leurs ouvrages ne se dévaluent pas subitement[1].

Dans la dernière réglementation, le terme de variante peut recouvrir des réalités fort différentes: il peut désigner la simple coexistence de deux graphies différentes, mais interchangeables, ou encore l'intégration[2] d'un mot d'origine étrangère dans la langue courante (*Biografie/Biographie*) par opposition à un usage dans une langue de spécialité (*Kardiographie*[3]). Le terme peut indiquer aussi une possibilité de choix entre deux graphies présentées par la révision de 2006 (p.244 de la liste de mots) comme « variantes », alors qu'il s'agit en fait de deux formes morphologiques différentes : *selbständig/ selbstständig*, cette dernière ayant des conséquences indéniables sur la prononciation, mais pas d'aspect grammatical. Dans le cas des verbes résultatifs, il est permis d'écrire *kaputt machen* comme *kaputtmachen*. Le terme de variante est plus problématique lorsque des processus d'évolution (Desubstantivierung, Univerbierung) sont arrêtés par un geste administratif et quand la réforme d'une graphie modifie la classe à laquelle un mot appartient. C'est le cas en 1996 pour *Leid tun* et *Recht haben*, modifiées à nouveau une dizaine d'années plus tard en *leidtun* (sans variante) et *recht haben* (avec la variante *Recht haben*)[4]. Et qu'en est-il lorsque vient s'ajouter une différence sémantique, par exemple celle entre *auf der Bank sitzen bleiben* et *auf einer Ware sitzenbleiben* (§34, 4 E7) ? Est-il légitime de parler ici de simple variante orthographique? Ne serait-il pas plus juste de dire qu'un scripteur peut marquer une différence sémantique par la soudure, et qu'un autre peut faire fi de la différence sémantique, indéniable quelle que soit la graphie? La possibilité d'écrire de nouveau *das Schwarze Brett* (§63) avec majuscule doit-elle être interprétée comme une concession à l'usage ancien, ou une volonté nouvelle de faire droit à la sémantique ? Le droit d'écrire (pour combien de temps?) *das schwarze Brett* doit-il être vu comme un reliquat de la réforme dans sa première version, certes un peu encombrant, mais à conserver pour une période transitoire? En fait, le terme de variante est bien imprécis : il peut désigner soit une variante lexicographique, soit une variante qui enregistre un état de la langue à un moment donné, ou encore une variante maintenue provisoirement.

---

[1] 3. Bericht der zwischenstaatlichen Kommission, Teil B, 1.2 : « *Eine neuerliche Änderung verunsichert unnötig und bringt die Wörterbuchverlage in Schwierigkeiten"* (au sujet de *Leid tun/leidtun*) et "*Die Freigabe verhindert außerdem, dass Wörterbücher plötzlich „falsche" Einträge enthalten"* (à propos de *Not tun*).

[2] Est- ce l'intégration qui est ratifiée par la modification de la graphie, ou le passage de ph à f qui crée l'intégration ? En quoi *Biographie* serait- il moins assimilé que *Geografie* ? Il arrive que les deux mots se rencontrent dans le même document avec, pour un mot *ph*, pour l'autre *f*.

[3] Ce point sera abordé dans la seconde partie.

[4] Pressekonferenz nach der Sitzung des Rates f.d.R., 25/11/2005 (o-ton.radio.luma.net), Prof. Dr. Eichinger: „ *Recht haben* ist sicher so was Ähnliches wie *Leid tun*, und man kann sagen, das ist irgendwie fehl eingeordnet worden, kann man fast sagen".

Sur un plan strictement pédagogique, l'existence de variantes n'est pas une très bonne chose. Si l'utilisateur indépendant hors espace scolaire peut jouer sur les options possibles, le pédagogue, quant à lui, conscient des effets non voulus qu'elles peuvent avoir, cherchera plutôt à les éviter ou à les limiter, car elles peuvent faire perdre du temps, si compté et si précieux pour des apprentissages plus importants. De trop nombreuses variantes peuvent amener l'élève à suspecter la cohérence du système linguistique, voire entraîner des généralisations abusives (s'il y a une variante pour tel mot, il y en sans doute aussi une pour tel autre) ; elles obligent l'élève à choisir et créent une instabilité et une insécurité dont les élèves fragiles - pour qui, à en croire les réformateurs, la réforme de 1996 a été entreprise - sont les premiers à pâtir.
Plutôt que celle de l'écriture, notre perspective sera celle de la lecture, des «yeux de l'esprit », et notre point de vue, celui de l'élève, et non celui de l'expert. En effet, le terme « ortho*graphe* » rétrécit la vision du problème et amène à n'envisager les modifications orthographiques qu'en termes de simplification de l'écriture. L'objectif est louable, mais il faut se demander si une simplification à court terme est toujours et ipso facto une facilitation à long terme : accepter en fin de ligne la coupure *hi-nauf* est licite selon la réglementation [1], mais est-ce faciliter l'apprentissage que de brouiller deux significations ? De plus, la simplification affichée n'est que de surface. Pour l'apprentissage, l'opposition entre complication et simplification doit être contrebalancée par celle entre confusion et clarification. Soient les variantes *mithilfe* et *mit Hilfe* dans les énoncés suivants:
Mithilfe der Nachbarn konnte das Feuer unter Kontrolle gebracht werden. Mithilfe der Nachbarn war um diese Zeit nicht zu erwarten.
Mit Hilfe der Nachbarn konnte das Feuer unter Kontrolle gebracht werden.
Mithilfe en tête étant ambigu, le lecteur peut procéder à une fausse anticipation, qui ne pourra être dissipée qu'au moment de la perception du groupe verbal; la graphie séparée écarte d'emblée ce risque. De plus, celle-ci est conforme à la réalité accentuelle (*Mit Hilfe/Mithilfe/mithilfe*). La volonté de simplification sur de simples critères formels ne devrait donc pas exclure d'autres impératifs, en premier lieu la clarté de la communication. Cette banalité mérite d'être rappelée, car la primauté de l'écriture a marqué à tel point la réforme de 1996 qu'elle est à l'origine de variantes toujours présentes dans la réglementation de 2006 (par exemple, *Nessessär*).
Deux considérations peuvent appuyer le choix en faveur de la perspective de la lecture. La première est d'ordre quantitatif et repose sur deux constats :

[1] *hinauf* ou *heran ;* selon §113: „*Wörter, die sprachhistorisch ... Zusammensetzungen oder Präfigierungen sind, aber nicht mehr als solche empfunden oder erkannt werden, kann man entweder nach § 108 oder nach § 109 bis 112 trennen"*, p. 105 de la réglementation.

- la pondération des activités langagières que sont entendre, lire, parler et écrire peut d'après Piepho[1] être mesurée par les chiffres 8, 7, 4, 2 ; ces proportions varient certainement selon la profession exercée et l'âge de la personne, mais on peut considérer comme avéré que, sauf circonstances particulières, nous lisons beaucoup plus que nous n'écrivons ;
- un seul scripteur peut n'avoir qu'un seul lecteur (ainsi dans le cas d'une lettre intime), mais par un article de journal, un éditorial, un livre de fiction ou un tract, un seul auteur peut toucher un très grand nombre de lecteurs.

A cette disproportion quantitative entre scripteur et lecteurs se conjugue un aspect qualitatif : en effet, un auteur s'adresse à des lecteurs qui ne constituent pas un ensemble nécessairement homogène. Non seulement le nombre des lecteurs ne peut être déterminé a priori, mais leur « qualité » est inégale : ampleur variable des connaissances, capacité inégale de compréhension du contexte, intérêts, objectifs de lecture. C'est pour cette raison qu'au nombre des principes orthographiques généraux figurent non seulement le principe phonétique et le principe historique, mais aussi le principe de différenciation sémantique : les graphèmes doivent traduire clairement la pensée de l'auteur et contribuer à la constitution d'un seul et même sens, par des apports toujours suffisants, parfois redondants, de contexte. C'est justement le contexte qui est souvent invoqué comme recours aux incertitudes sémantiques: « *Der Kontext wird's schon richten !* » Mais c'est seulement pour le lecteur confirmé qu'il dissipe toutes les ambiguïtés. Pour un élève, chaque phrase apporte sa part à l'élaboration progressive du contexte, et il serait irréaliste d'attendre de la globalité du texte l'élucidation des parties alors que ce sens global n'existe que par les éléments qui le constituent.

Vers la fin des rébus et de l'effet "retard"

I *Furcht erregend/furchterregend*: c'est certainement dans le domaine de la soudure que les modification de 2006 sont les plus importantes. Le § 34 de la réglementation réformée prévoyait *Besorgnis erregend , Rat suchend , Not leidend ,* etc., que ce soit en position d'adjectif de nom ou d'adjectif de verbe, comme *ein Händchen haltendes Paar* , *dieser Stoff ist Wasser abweisend*. On se souvient des nombreuses photos parues dans la presse lors de l'introduction de la réforme et qui montraient des élèves dans une salle de classe lisant au tableau deux listes opposées, l'une qualifiée de « alt », avec les graphies d'avant la réforme, l'autre, « jung », avec celles d'après la réforme ; étaient mis en regard, de façon abstraite, des exemples comme *notleidend* et *Not*

[1] Handbuch Fremdsprachenunterricht, UTB, Große Reihe, 1991, p.106

leidend. Comme pour d'autres domaines de la réforme dans sa première version, la présentation sous forme de liste verticale de mots ou de groupe de mots est trompeuse car elle ne permet pas de prendre conscience de l'effet de la règle dans un énoncé. Dans un premier temps, on peut estimer que remplacer *besorgniserregend* par *Besorgnis erregend* ou *furchterregend* par *Furcht erregend* n'a guère de conséquences. Et de fait, le bon lecteur ou le germaniste confirmé qui connaît déjà le groupe *Furcht erregend* peut à la vue de *Furcht* anticiper *erregend*, ou un substitut. Mais comme la réforme avait pour ambition d'apporter une simplification de la graphie pour les élèves les plus en difficulté, il est licite de se demander quels effets elle aura sur la lecture par ces mêmes élèves. Pour en juger, il faut regarder comment ces mots sont intégrés dans une phrase. Prenons par exemple le livre pour enfants destiné à de très jeunes lecteurs, *Dein buntes Wörterbuch der Tiere*, (Fleurus-Verlag, Saarbrücken, 1994) ; on y trouve « *der Tiger ist ein Furcht erregender Jäger*" (S.91 ») oder „*Der Hai ist ein Furcht erregendes Tier*" (S.111). Dans une première lecture, ces énoncés peuvent être lus ainsi :

ein Furcht erregender Jäger ;
groupe nominal (GN) déterminants à droite.

Bien sûr, un jeune lecteur ne verbalise pas le processus en ces termes, mais lorsqu'il lit une telle graphie, passée la phrase de déchiffrage, il doit d'abord relier mentalement ce qui a été séparé. La graphie « *ein furchterregender Jäger »* permet en revanche de percevoir d'emblée l'unité de sens dans sa totalité. Dans *die Not leidende Frau*, la scission introduit une difficulté nouvelle, *die* pouvant être rapporté à *Not*, et les deux mots suivants pouvant être perçus par un lecteur qui ne maîtrise pas parfaitement la langue comme des postdéterminants de *Not*, comme par exemple dans die Not leidender Frauen, énoncé certes inauthentique pour un germaniste confirmé, mais pas invraisemblable ou impossible pour un élève. Le § 36 (2.1) de 2006 laisse le choix : *die Rat suchenden Büger/ die ratsuchenden Bürger.* Dans cet exemple, *Rat suchend,* ou *ratsuchend,* ne peut être que membre épithète du groupe nominal. Mais la même base adjectivale et son déterminé premier peuvent faire partie d'un groupe nominal (*ein Wasser abweisender Stoff/ ein wasserabweisender Stoff*) ou d'un complexe verbal (*Dieser Stoff ist Wasser abweisend/ wasserabweisend*). La réglementation ne donne pas d'exemple dans un groupe verbal, mais elle ne l'exclut pas non plus expressément. Comme la scission en position d'attribut est pour un élève très déroutante, il serait absurde de pratiquer en position d'attribut la fusion, et en position d'épithète la dissociation.

Encore s'agit-il ici d'un cas relativement simple, car la coupure peut aussi apparaître dans un groupe prépositionnel, comme dans *in Einbruch gefährdeten*

Häusern »[1] ; elle peut par suite des hasards de la typographie surprendre le lecteur en fin de ligne ou de page : « *Der Tierversuch war Erfolg versprechend"* ou *« Jeden Freitag im Gemeindesaal um 18 Uhr : Gelenk schonende Gymnastik"*. La coupure rend invisibles les liens horizontaux et contraint à une analyse grammaticale préalable; la soudure, en ce qu'elle fait immédiatement apparaître la base du groupe nominal, c'est-à-dire l'extrémité de la *Klammer*, dispense le lecteur de cette analyse. La coupure peut également conduire à une fausse anticipation, comme dans cette phrase tirée de l'édition en ligne du quotidien *Die Welt* en date du 16 avril 2007: « *Die Türkei steht vor einer Zerreißprobe, in der der Kampf der Gläubigen gegen das Unrecht mit Waffen klirrenden Metaphern besungen wurde* ». La scission entre *Waffen et klirrend* peut obliger à se poser un bref instant la question de savoir s'il ne faut intégrer que *Waffen* à *Kampf (Kampf… mit Waffen ?),* ou élargir à droite la prise d'indices *(Kampf… mit Waffen klirrenden Metaphern.* Ce bref moment d'hésitation retarde le moment de la bonne accommodation et oblige le lecteur à procéder à une seconde lecture pour corriger sa compréhension.

Une telle disposition a eu pour effet de faire disparaître purement et simplement des adjectifs de ce type de certains dictionnaires. Ainsi, dans le *Langenscheidts Großwörterbuch Deutsch als Fremdsprache*[2], paru en 2002, *Fleisch fressend* et *fleischfressend* n'apparaissent pas (p.342), ce qui oblige le lecteur à chercher à deux occurrences différentes, d'abord à *Fleisch*, ensuite à *fressen*, puis, à partir de *fressen*, à reconstruire l'ensemble. A moins qu'il n'ait déjà pu le faire à partir du substantif *Fleischfresser,* ce qui suppose une bonne compétence grammaticale. On ne trouve pas non plus dans ce dictionnaire l'entrée *furchterregend,* alors qu'on y trouve *Furcht erregend* en explication de *fürchterlich*, (p. 367), ni *angstauslösend*[3]*,* mais *Erfolg versprechend* et *Schwindel erregend*. Cet ouvrage se veut pourtant destiné à l'apprentissage de l'allemand langue étrangère[4]. Un phénomène comparable s'était produit dans des dictionnaires allemand-suédois; des composés comme *kriegführend* et *allgemeinbildend* qui jusqu'à la réforme avaient leur correspondance exacte en suédois et qui étaient faciles à comprendre et à retenir, avaient disparu des dictionnaires[5].

Personne bien sûr ne peut présumer de la direction dans laquelle l'usage dans la presse écrite va évoluer. Toutefois, les agences de presse germanophones[6] utili-

[1] ou dans un document officiel publié par la mairie d'une région viticole : « *In Stiellähme gefährdeten Lagen ist der Einsatz von Dünger gestattet ».*

[2] 5. Neubearbeitung, 2002 .

[3] également absent du Duden de 2006.

[4] pour les problèmes rencontrés dans la recherche dans les catalogues électroniques : www.ub.uni-dortmund.de/listen/inetbib

[5] Revue LMS-LINGUA, lettre de Gustav Korlen, Professor em. für deutsche Sprache an der Universität Stockholm).

[6] AFP, AP, APA, Dow Jones, ddp, dpa, epd, KNA, sid, Reuters.

seront à partir du premier août 2007 pour un nombre limité de mots deux listes lexicales chaque fois qu'un choix entre deux variantes est possible. Si ce principe est repris par les logiciels de correction automatique, il aura un effet sur la graphie dans la presse écrite. On peut consulter ces listes sur le site de l'Association[1]des agences de presse, où elles sont présentées comme, d'une part, un ensemble regroupant les recommandations communes au « *Wahrig, Ein Wort-eine Schreibung* » et au *Duden* » et constituant 80% de l'ensemble (1.500 mots, 35 pages), et d'autre part, en cas de divergence entre ces dictionnaires, un autre ensemble (les 20% restants, 13 pages) qui regroupe les graphies choisies dans l'un ou l'autre dictionnaire. Indiquons également que l'utilisateur trouve dans le *Duden* (24. Auflage) non seulement une présentation des graphies autorisées, mais aussi des recommandations explicites ; cet ouvrage justifie ses recommandations aux pages 17 et suivantes, et retient parmi les critères généraux la prise en compte « dans la mesure du possible de l'usage tel que la Rédaction du *Duden* l'observe » ; une partie plus détaillée (p.18-20) précise qu'en ce qui concerne les composés « substantif + premier participe » (p. 19, « *gewinnbringend/ Gewinn bringend* »), l'ouvrage recommande « dans la plupart des cas la jonction précédemment habituelle ». Ce qui est effectivement le cas pour « *gewinnbringend* « (« *eine gewinnbringende Investition* », p.455), mais pas « *pour Profit bringend* »(« *ein Profit bringendes Geschäft* », p.810). Le Duden « *Deutsches Universal Wörterbuch* (2.Auflage, Dudenverlag, Bearbeitung: Prof. Dr. Drosdowski, 1989) ne connaissait que « *profitbringend* » (p.1184).
Wahrig, quant à lui, a une autre politique éditoriale ; ses dictionnaires sont destinés à des publics différents : on trouve d'abord un ouvrage à usage scolaire (*Schüler-Wahrig*), qui indique toutes les variantes licites, ensuite un dictionnaire plus détaillé (*Die deutsche Rechtschreibung*, préfacé par Hans Zehetmaier, Président du Rat), qui expose toutes les graphies autorisées (p.11) et où des encadrés informatifs permettent de distinguer les niveaux de signification et de trouver la variante la plus courante dans « l'usage » (« *Schreibgebrauch* »), sans préciser toutefois de quel usage il s'agit[2], et enfin le *Wahrig-Hausorthographie, Ein Wort-Eine Schreibung*, qui s'adresse aux maisons de presse, aux rédactions, aux correcteurs, aux agences de publicité et aux entreprises, ainsi qu'aux particuliers, et dont la fonction explicite est de donner des recommandations[3]. Sans doute faut-il voir dans la publication de cet ouvrage une tentative de Bertels-

[1] www.die-nachrichtenagenturen.de
[2] Il est question page 8 du WAHRIG Textkorpus digital, dont les sources sont précisées à la page non numérotée précédent la préface : Berliner Zeitung, BRAVO, FÜR SIE, NZZ, Spektrum der Wissenschaft, Der Spiegel, Der Standard, Süddeutsche Zeitung. La période retenue (« *aktuelle Jahrgänge* ») englobe-t-elle des années antérieures à l'adoption de la réforme par ces médias ? Ces publications ont-elles eu depuis 1998 un usage orthographique homogène ?
[3] Cet ouvrage n'est pas destiné à servir de référence pour l'évaluation scolaire (p.8) des compétences orthographiques.

mann de réduire l'avance prise par son concurrent ; en effet, le *Duden* avait été le tout premier dictionnaire à recommander certaines variantes. Dans une interview donnée au journal *Die Welt (*28 Juillet 2006), le Président du Conseil avait reproché à cet éditeur de contrecarrer les dispositions de la révision, en particulier dans le domaine important de la GZS[1]*,* et ce alors qu'il avait participé à tous les travaux du Conseil. Le *Duden* voulait-il garder une clientèle quelque peu prise de tournis devant le rythme accéléré des publications[2] ? Entendait-il s'assurer un avantage commercial par le biais d'un statut normatif retrouvé ?
Notons le paradoxe : la révision de 2006 avait notamment comme objectif de mettre fin aux orthographies « maison » et d'œuvrer à l'homogénéisation de l'orthographe, mais par la conjonction de deux facteurs, d'une part, la contrainte où se trouvait le Conseil pour l'orthographe de ne faire évoluer la réglementation qu'au prix du maintien ou de l'introduction de nombreuses variantes, et d'autre part, le caractère concurrentiel du marché de l'édition orthographique, elle favorise à son corps défendant la floraison d'ouvrages qui se disputent le statut de référence ; les variantes deviennent le terrain où s'exacerbe la concurrence, chaque dictionnaire affichant ainsi un profil éditorial particulier. Faudrait-il regretter le monopole du *Duden* ancienne manière?
Un premier examen fait apparaître que pour les variantes du type *Angst erregend/ angsterregend* les recommandations diffèrent largement d'un dictionnaire à l'autre. Seule une étude universitaire approfondie, qui s'appuierait sur une comparaison exhaustive des corpus, pourrait éclairer ce champ très complexe et vérifier la cohérence entre les principes annoncés et les variantes effectivement recommandées.
Cependant, il est possible de faire d'ores et déjà plusieurs constats:

- le premier touche la question de l'usage, car depuis l'application de la réforme, la GZS est l'un des domaines où les usages ont été très variables. Peter Eisenberg, membre du Haut Conseil pour l'orthographe, l'a fait remarquer dans la conférence qu'il a tenue au Wissenschaftskolleg à Greifswald le 22 janvier 2007 : « *Wir können heute den Schreibgebrauch, was die Getrennt- und Zusammenschreibung betrifft, nicht mehr erheben. Wir können es vielleicht in fünf Jahren wieder. Wenn wir da wissen wollen, wie der Schreibgebrauch aussieht, dann gehen wir auf Texte vor 1996 zurück. »* La question de savoir quel est l'usage à la source des recommandations des dictionnaires de 2006 reste en suspens.

[1] Voir également le compte rendu de la neuvième session du Rat (22.09.06):"*Es ist nicht Intention des Rats, dass vom Rat beschlossene Varianten in allgemeinen Rechtschreibwörterbüchern durch die Empfehlung einer Form eingeschränkt werden"*.
[2] L'édition de 2006 est la troisième édition du Duden depuis la réforme de 1996 ; la 23ème édition datait de 2004, la 22ème de 2000.

- les deux listes de l'Association des agences de presses retiennent sans exception les formes jointes : « *hilfesuchend », raumsparend* », etc.
- en ce qui concerne la jonction substantif+ participe I selon § 36 (2.1), le Wahrig « *Die deutsche Rechtschreibung* » ne fait pas de recommandations, sauf dans deux cas : pour « *aufsehenerregend* » et « *blutstillend* » (p. 196 et 244), formes pour lesquelles il s'appuie sur le fait que dans l'usage comme par sa signification, l'adjectif est perçu comme formant un tout ; les autres encadrés informatifs se contentent de rappeler la règle, ainsi pour « *ratsuchend/ Rat suchend » : » Wird das Substantiv Rat mit einem adjektivisch gebrauchten Partizip verbunden, so ist sowohl Getrennt -als auch Zusammenschreibung möglich »* (p.855). Il en va de même pour *furchterregend* (p.419), *arbeitsuchend* (p.184) et les autres cas identiques, soit en tout plus d'une trentaine d'entrées recensées[1].

- En bonne logique, il ne devrait pas y avoir de termes figurant dans les deux listes de l'Association des agences de presse: « *Eine zweite Liste enthält die gut 500 Wörter, bei denen Duden und Wahrig unterschiedliche Empfehlungen geben und bei denen Agenturen daher von jeweils einer der beiden Empfehlungen abweichen müssen*".[2] Or en ce qui concerne la soudure d'un substantif et d'un participe 1, la comparaison des deux listes fait apparaître plus de soixante doublons : *arbeitsuchend* , *datenverarbeitend* , *erfolgversprechend* , *buchführend , raumsparend* etc.

- Enfin, et ce n'est pas le moins surprenant, la liste des graphies présentées comme communes au *Duden* et *Wahrig* et qui sont toujours des graphies soudées, contient des occurences pour lesquelles en fait le *Duden* recommande la séparation; en effet, si cet ouvrage conseille la soudure dans les formes substantivées (p.19, *Ratsuchende*), il prône *Achtung gebietend, Ackerbau treibend, Arbeit suchend, Asyl suchend, Aufsicht führend, Beifall heischend, Buch führend, Daten verarbeitend, Ehrfurcht gebietend, Eisen verarbeitend, Erdöl exportierend, Feuer speiend, Fisch verarbeitend, Furcht einflößend, Gefahr bringend, Glück bringend, ein Händchen haltendes Paar, Handel treibend, Heil bringend, Hilfe suchend, Erfolg versprechend, Profit bringend, Erdöl fordernd, Heil bringend , Krieg führend, Not leidend , Erholung suchend.* Pour la même base adjectivale, les recommandation du Duden varient : *energiesparend* (p.366)*/ ein Strom sparendes Gerät* (p.979)*, gewinnbringend* (p.455)*/ Glück bringend* (p.461)*,* ainsi que pour un même déterminé*: furchterregend/ Furcht einflößend*

(p.427).

[1] p. 229, 343, 359, 400, 418, 419, 428, 446, 501, 508, 514, 541, 627, 631, 633, 653, 705, 715, 757, 784,802, 812, 855, 857, 913, 989, 995, 1010, 1081, 1099, 1112, 1133, 1167.

[2] www.die-nachrichntenagenturen.de/Rechtschreibregeln

Pour conclure sur ce point, si le choix orthographique des agences est systématiquement repris par la presse écrite, nous ne devrions plus, en principe, devoir y lire des phrases telles que « *Asoziales Verhalten wird hier von einer Identifikationsfigur als cool und Erfolg versprechend dargestellt* » (Die Zeit, 25/01/07, Worte der Woche, p.2).[1]

II Délimiter le contexte pertinent : virgule obligatoire ou virgule facultative ?

Considérons le cas de la virgule devant certains groupes infinitivaux postposés et celui posé par deux indépendantes reliées par *und.*
Dans ces cas, la réforme de 1996 faisait dépendre l'utilisation de la virgule de l'humeur, de la compétence ou du bon vouloir de l'utilisateur ; le §78 rendait possible : „*Er jagte tagelang um das Haus mit Hirschgeweihen schmücken zu können* ". Au moment de l'application de la réforme, les agences de presse de langue allemande avaient décidé pour une meilleure lisibilité de continuer à employer la ponctuation prônée par la réglementation précédente, en particulier pour ce qui est des virgules. En fait, c'est surtout dans la littérature de jeunesse que le caractère facultatif de la virgule a été suivi d'effets[2] : „*Er handelte immer ziemlich unüberlegt und sagte alles heraus ohne vorher nachzudenken »*[3], ou aussi*: „Dabei schob sie das kleine Ding auf der Tischplatte hin und her um es ins richtige Licht zu rücken*[4], "*Diesen Rubin bekam ich also geschenkt, mit der Ermahnung immer gut darauf aufzupassen"* (S. Buchholz, *fluter-Magazin*, 04/2003), ou encore: *« Ich werde Herrn Sesemann vorschlagen Heidi zurückzuschicken* »[5](dans un livre d'apprentissage de la lecture). Le § 75 de 2006 rend désormais obligatoire la virgule que le § 76 de la réglementation de 2004 avait laissée facultative, essentiellement devant les groupes infinitifs.
Le § 73 de la réglementation de 2006 d'un côté maintient le caractère facultatif de la virgule entre deux indépendantes, mais de l'autre côté indique que le scripteur peut marquer la structuration syntaxique par une virgule ; dans le cas de phrases comme « *Das Feuer brannte endlich (,) und sie machten es sich gemütlich* », l'absence de virgule ne pose pas de difficulté; mais il en va autrement de phrases telles que « «*Sie lagen etwas auseinander als seine Schritte und er musste ein bisschen hüpfen um sie genau zu treffen"*[6]*,* « *Die Schuhe schienen*

[1] ou „*Ein Rutsch hemmender Boden*"(Süddeutsche Zeitung online, „Mehr Platz und Schutz", 31.07.07), „*der Funken sprühende Charme*" (étiquette d'un DVD „Plötzlich Prinzessin").
[2] Nous avons pu lire aussi*:« Ziemlich geradlinig ohne viele Kurven und Biegungen verlief der Wall über Höhenzüge und durch Täler, vom Rhein bei Bonn"*[2](I.Ruttmann, Titus kommt nicht alle Tage, DTV, bearbeitete Neuausgabe nach den Regeln der Rechtschreibreform, 14. Auflage, 2003, p.11)
[3] même ouvrage, p.11
[4] même ouvrage, p.48
[5] série Der Bücherbär, Klassiker für Erstleser, 4. Auflage, Heidi, neu erzählt, 2005, p. 50.
[6] voir note 32, p.19 ; *Sie* se rapporte dans le texte à *Fußspuren* .

aus weichem Leder zu sein, hatten ein zierliches Lochmuster und die Sohle war in Längsreihen mit Nägeln beschlagen[1] *; « Ich fotografierte die Berge (,) und meine Frau lag in der Sonne* »(§ 73, p. 80, *Regeln*), exemple où le sujet de la seconde indépendante peut entrer dans la valence du verbe de la première ; dans un livre pour jeunes lecteurs: *« Niemand außer ihm und Heidi stieg hier aus. »*[2], où l'absence de virgule a pour effet d'inclure un élément dans l'exclusion amenée par *außer*. L'effet pour des élèves ou des étudiants dont l'apprentissage n'est pas achevé peut être déroutant: l'absence de virgule place un jeune lecteur devant une suite de mots qu'il doit organiser et segmenter, l'élève devant trouver par lui-même l'empan où doit se faire la prise d'indices. A l'inverse, une ponctuation d'apprentissage lui indique par des signes discrets les limites à droite et à gauche de sa recherche et fonctionne comme une grammaire implicite. On peut regretter que la révision ne soit pas allée plus loin et n'ait pas rendu obligatoire la virgule entre indépendantes reliées par *und*[3].

Le même paragraphe supprime la possibilité d'une virgule -autorisée par la version de 2004- entre deux dépendantes de même rang reliées par une conjonction : « *Es war nicht selten, dass er sie besuchte (,) und dass sie bis spät in der Nacht zusammensaßen"*. Cet exemple permet de voir que la virgule placée après *besuchte* fait croire à une rupture ou disjonction et prive le lecteur d'un apport suffisant de contexte, alors que la suite de la phrase montre bien que le lien de dépendance par rapport à « *es war nicht selten* »est maintenu. Nous retrouvons ici un effet analogue à celui provoqué par la séparation de la base adjectivale de son déterminé. De façon générale, la révision met fin en théorie à l'absence de marquage syntaxique, et du coup aux ambiguïtés sémantiques ; d'une part, l'omission de ponctuation retardait le moment où se fait la perception de la limite à droite de l'unité de sens et obligeait le lecteur à reprendre la phrase ou à la relire à rebours *(« Der Vater empfahl dem Lehrer nicht zu widersprechen »)* ; d'autre part, l' usage abusif pouvait empêcher ce même lecteur, par exemple, d'intégrer un groupe conjonctionnel complétif dans la structure dont il dépend *: « Ich glaube, daß es kalt wird, und daß es Schnee gibt* ». C'est en utilisant à bon escient les virgules, et non en déréglant leur emploi, que ce soit en les supprimant ou en les généralisant (« *Er beginnt, zu sprechen* »), qu'on peut rendre la lecture plus aisée. La ponctuation peut aussi contribuer à faciliter la relecture et permettre au scripteur de mieux contrôler sa propre production écrite.

[1] voir note 32, p.16

[2] voir note 35, p. 60

[3] Il serait intéressant d'observer si le caractère facultatif de la virgule n'a pas de fait un effet quasi normatif : un élève préférera peut-être s'abstenir, par économie de geste, ou en cas de doute, pour ne pas prendre le risque de mettre une virgule fautive. L'effet d'omission systématique ou de surgénéralisation de la virgule est peut-être inscrit dans le caractère optionnel de ce signe de ponctuation ; il en va de même de la scission (« *Im Zweifel, schreibe getrennt !* »).

Un peu de sémantique et de grammaire : *Recht haben/recht haben et leidtun*
Il nous semble justifié de prendre ces exemples, car en règle générale ils apparaissent relativement tôt dans l'apprentissage.
I *Unrecht haben- Recht haben/ unrecht haben – recht haben.* Le Conseil autorise (§ 56 des règles, page 228 du *Wörterverzeichnis*) la graphie *recht haben*, sans pour autant supprimer *Recht haben* . Sur le plan sémantique, un élève devra distinguer entre *« il a raison »*[1] et « *il a le droit » (er hat das Recht*) ; pour ce faire, il n'a comme repère graphématique que la présence ou l'absence d'article, alors que dans la variante *recht*, il dispose grâce à la minuscule d'un indice supplémentaire. En ce qui concerne le statut grammatical de *Recht*, il faut se poser la question de savoir si la variante avec majuscule est compatible avec sa position syntaxique dans les énoncés suivants :*« wie Recht du doch hast ! », « Du hast ja so Recht », « Du hast völlig Recht »* et *« Du hast ganz Recht »*. La mise en négation n'est pas moins problématique ; un élève doit bien maîtriser la négation globale : *Recht haben-nicht Recht haben*. La difficulté vient plutôt dans ce cas précis de *haben*, qui peut amener par fausse analogie une construction erronée, selon l'automatisme : *er hat Glück, er hat kein Glück*, *er hat Arbeit, er hat keine Arbeit, er hat Recht, er hat kein Recht*. La graphie *recht haben* exclut ce risque. Le troisième rapport de la Commission interétatique du 8 novembre 2001 justifie la graphie avec la majuscule par « *Angst haben, Durst haben, Zeit haben* » (1.2.8). Ces exemples sont-ils vraiment de même nature que la lexie *recht haben ?*
Il est intéressant de constater un autre effet de la majuscule dans le même dictionnaire que celui cité plus haut[2]. Avant l'existence de la graphie avec majuscule, les occurrences *Recht* et *recht* étaient présentées en deux parties distinctes, souvent marquées par des signes particuliers, tels l'astérisque ou des caractères en italiques : d'abord les expressions qui se rattachent au sens juridique du terme (comme „*auf sein Recht pochen*"), puis celles qui s'en sont détachées et éloignées du sens premier *(recht haben*). Ceci facilitait la recherche. Dans cet ouvrage, le sens de cette dernière expression est désormais noyé dans l'ensemble des significations juridiques (telles que„ *bürgerliches Recht", „Recht sprechen" , „das Recht beugen*", „ *das Recht haben")* que le lecteur est obligé de parcourir avant qu'il puisse lire en dixième acception *« Recht haben* ». Force est de constater que la graphie avec majuscule a comme effet de séparer (*Fleisch fressend*) ce qui forme un ensemble signifiant (*fleischfressend)*, et de confondre ce qui doit être distingué (*Recht sprechen*, *Recht haben*). Entre *Recht* et *recht*, droit et

[1] Notons que dans le troisième rapport de la Commission interétatique (8 novembre 2001), l'instance à laquelle le Haut Conseil a succédé, les auteurs avaient fait appel à l'expression française « avoir raison » pour, à partir de la classe à laquelle appartient ce mot, justifier la majuscule de « Recht haben » : « *Die französische Entsprechung avoir raison legt es nahe, dass in dieser Verbindung das Substantiv (das) Recht und nicht das Adjektiv recht vorliegt »(1.2.8).*
[2] voir note 19

raison, il semble que la graphie *Recht* ait pour elle plus le droit administratif, et *recht* plus la raison linguistique.

II *Es tut mir leid* est un cas proche. L'orthographe depuis la réforme de 1996 est *Leid tun*, depuis la révision de 2006 *leidtun*, sans variante possible. On remarquera d'abord que sur le plan sémantique la minuscule marque la différence sémantique par rapport à *Leid* , ce qui peut aider un élève à la comprendre et à la retenir. Il convient d'y ajouter le sens que prend le mot dans *Er tut mir leid* ; il exprime ici l' empathie, tout à l'opposé de *jemandem ein Leid antun.* Ensuite, *so Leid es mir tut* ou *es tut mir sehr Leid* amenaient depuis longtemps à s'interroger sur la compatibilité du substantif et sa position syntaxique. La révision de 2006, qui supprime *Leid tun*, apporte donc une clarification salutaire, même si on peut s'étonner que le rétablissement de la minuscule se soit fait au prix de la graphie séparée, comme si le retour au statu quo ante était inconcevable. Du coup, *leid* devient particule verbale. Lorsque le lexème verbal est en dernière position, l'unité graphique *leidtun*[1] ne rend-elle désormais envisageable que *Ich sah, wie es ihm leidtat* ? *Ich sah, wie leid es ihm tat* et *so leid es mir tut* deviennent-ils impossibles ? Implicitement, la liste d'exemples du § 56 (2) introduit peut-être une variante :*« Ich nehme daran teil (teilnehmen). Die Besprechung findet am Freitag statt (stattfinden). Die Stadt stand kopf (kopfstehen). Man konnte ihm ansehen, wie leid es ihm tat (leidtun). Es nimmt mich wunder (wundernehmen)"*.

Quelques simples précautions devraient en principe permettre d'éviter que la graphie et le fonctionnement de la langue soient déconnectés. Certaines variantes ne gêneront guère les initiés; mais pour des lecteurs en cours d'apprentissage, elles peuvent par un effet en trompe-l'œil créer des difficultés et exiger d'eux un apport supplémentaire de savoir. En revanche, d'autres variantes sont plus éclairantes et se prêtent mieux à l'initiation à la langue.

[1]Les graphies de la réglementation de 2006 sont *leidtun- leid sein- nottun- not sein- wehtun* ou *weh tun* (§34 3 et §56 2). §34 (3) ne prévoit que l'unité graphique *« leidtun ».* La Wörterverzeichnis renvoie également au §56 (2), p. 59 de la réglementation : »Klein schreibt man Wörter, die formgleich als Substantive vorkommen, aber selbst keine substantivischen Merkmale aufweisen. Dies betrifft...den ersten Bestandteil unfest zusammengesetzter Verben auch in getrennter Stellung".

Yves BERTRAND

De *vom Winde verweht* à *windverweht*
- La composition « substantif + participe II » -

Si beaucoup de germanophones connaissent la traduction allemande de l'œuvre romanesque et cinématographique de Margaret Mitchell, le participe dérivé *windverweht,* bien qu'existant (attesté chez *google, yahoo*) n'a pas cette célébrité. Ce n'est d'ailleurs qu'un des nombreux composés d'un substantif et du participe II. Pour *verweht* on trouve aussi *sandverweht* et pour *Wind* on a : *windbeinflusst, windabgelagert, windabgekehrt, windabgelegen, windabgewandt, windausgesetzt, windbedrängt, windbeeinflußt, windbegünstigt, windbestäubt, windbetrieben, winddurchblasen, winddurchfächelt, winddurchflutet, winddurchschossen, winddurchweht, winddurchzogen, winderzeugt, windexponiert, windgebauscht, windgebeugt, windgebeutelt, windgebläht, windgeblasen, windgebogen windgefährdet, windgefällt, windgefegt, , windgeformt, windgegerbt, windgeglättet, windgehobelt, windgekämmt, windgeknickt, windgekühlt, windgepeinigt, windgepeitscht, windgepresst, windgeschädigt, windgeschüttet, windgeschützt, windgetrieben, windgetrocknet, windgewandt, windinduziert, windüberweht, windumfegt, windumflutet, windumtobt, windunterstützt, windverblasen, windverbreitet, windverfrachtet, windverkrustet, windvernetzt, windverpresst, windverspannt, windzerfetzt, windzerfurcht, windzerklüftet, windzerwühlt, windzersaust, windzugewandt*[1].

C'est dire la richesse des composés ainsi obtenus, richesse qu'on constate à partir de beaucoup de substantifs (*Gott, Welt, Mensch, Natur*, etc.) et de participes (*beeinflusst, geschaffen, getrieben, geschützt, unterworfen*, etc.). Comme le procédé est vivant et non figé, on aboutit à une liste sans cesse croissante du vocabulaire allemand.
Et pourquoi se priverait-on d'une construction qui présente tant d'avantages ? Certes en l'occurrence, lors du passage de *vom Winde verweht* à *windverweht*, on perd l'allusion culturelle, l'allitération (*vom/ver*), la douceur du *d* et la sonorité du *e* de *Winde*, mais on fait l'économie d'une préposition[2], d'un article

[1] Liste dressée à l'aide du logiciel COSMAS II de l'Institut für deutsche Sprache de Mannheim. On obtient les composés à partir de *Wind* en demandant wind* et ceux à partir de *ver* en demandant *verweht.
[2] Ce n'est pas bien sûr toujours le cas : dem Wind ausgesetzt/windausgesetzt.

(même contracté) et d'une déclinaison: le groupe nominal est réduit à son strict minimum, un monème[1]. Surtout, c'est l'intérêt de la composition : on associe un seul mot à un seul concept : la rencontre entre *der Wind* et *verwehen* n'est pas perçue comme fortuite, elle se pérennise et se concrétise en un vocable unique.

Or, on constate qu'aucun de ces composés de *Wind* (donc ni *windverweht*, ni les autres) ne figure dans les dictionnaires. Et l'on comprend pourquoi : aucun dictionnaire ne pourrait donner la liste des composés de cette nature. Et en vertu de quels critères faudrait-il choisir et donc éliminer ? Si bien qu'on en trouve certains (*naturbelassen, naturverbunden*) retenus sans doute en fonction de leur fréquence, mais pas d'autres tout aussi dignes de figurer. Toutefois, les auteurs ont tenu compte de l'aptitude de certains participes II à s'associer à un substantif, ces participes devenant en quelque sorte des suffixes. C'est le cas de *bedingt*, c'est le cas de *bezogen*, d'*orientiert*, de *zentriert* ;que le *Deutsches Universalwörterbuch* présente sous la forme *–bedingt*[2]*, -bezogen, -orientiert, -zentriert*. Ou alors on décide d'attribuer au participe le statut d'adjectif tout en renvoyant d'ordinaire au verbe d'origine : *besessen (besitzen), versessen (versitzen), erfahren, beflissen (befleißen), interessiert, verdrossen (verdrießen)*. Je ne prendrai donc pas mes exemples dans ces verbes.

Le problème étant insoluble, on ne voit pas ce que les lexicographes pourraient faire d'autre. Mais par la force des choses s'instaure un hiatus de plus en plus béant entre l'ensemble infini du vocabulaire allemand et la liste close des ouvrages de référence.

Si l'on ne s'étonne donc pas - ni ne s'indigne- de l'absence de l'immense majorité des composés « substantif + participe II » dans les dictionnaires - et cette remarque vaut aussi pour les composés « substantif + Participe I »- on se demande pourquoi ce type de composition manque dans les grammaires. Celles-ci, à propos de la composition, analysent les différents types : « substantif + substantif » « substantif + adjectif », « substantif + verbe ». Mais il s'agit du verbe à l'infinitif (*achtgeben, haushalten, seiltanzen*). Or, ces composés à l'aide du participe II (il y en a d'autres au participe I) n'existent pas à l'infinitif : on n'a pas de**windverwehen*, ni de **windschützen*, etc. Il faut donc une étude à part- celle à laquelle est consacré cet article- sous le chapitre : « composition substantif + verbe » et qui comprendrait l'association 1. « substantif + infinitif », 2. « substantif + participe I »[3] et 3. « substantif + participe II ».

Cette structure soulève un certain nombre de questions :

1. Quels sont les substantifs susceptibles de s'associer à un participe II ?
2. Quelle sera la jointure ?

[1] Il peut y avoir des problèmes de jointure sur lesquels je renviendrai.
[2] Cf. Y. Bertrand : « -bedingt », *Les Nouveaux Cahiers d'Allemand*, 2002/4
[3] Cf. Y. Bertrand : « Ein abendfüllendes Programm », *Les Nouveaux Cahiers d'Allemand*, 2005/4

3. Quels sont les types de verbes dont le participe II peut se combiner à un substantif ?
4. Quelle est la relation entre substantif et participe II ?

I. LES SUBSTANTIFS

On ne voit pas pourquoi un substantif quelconque serait exclu a priori de la capacité à entrer dans une composition. D'un autre côté, on constate une fréquence plus grande de composés avec certains mots qu'avec d'autres, voire même l'absence de composés avec certains substantifs. Mais là, il convient d'être doublement prudent : 1. ce n'est pas parce que le composé n'est pas attesté qu'il n'existe pas, simplement le corpus n'est peut-être pas assez riche ; 2. ce n'est pas parce qu'il n'existe pas qu'il est impossible ou interdit. Prenons un exemple : s'il y a des compositions avec un hyperonyme, pourquoi serait-il impossible qu'il y en eût avec chaque hyponyme ? Ainsi avec *der Baum* on a (entre autres !) *baumbegrenzt, baumbedeckt, baumbekrönt, baumbepflanzt, baumbesäumt, baumbeschattet, baumbesetzt, baumbestanden, baumbestückt, baumbewachsen*, etc. , etc. Et donc on a *eichenbestanden, eichenbewachsen*, *eichendominiert, eichenumstanden*, etc., on a *birkenbestanden, birkenbesäumt, birkenbewachsen, birkenumschlungen*, etc., on a *buchenbestanden, buchengesäumt*, *lindenbeschattet, lindengekrönt, lindengesäumt, lindenumstanden*, on a *tannenbestanden, tannenbewachwen, tannenumgrenzt, tannenumrandet*. Et bien que le platane ne soit pas l'arbre favori des Allemands (mais ils voyagent) on trouve *platanenbestanden, platanengesäumt, platanenüberschattet, platanenüberwölbt*. Mais on n'a qu'un *eukalyptusbestanden* d'attesté et aucune autre composition. Mais cela n'implique pas que d'autres compositions soit impossibles. Ce fait implique seulement que l'eucalyptus entre moins dans le vécu germanophone que certaines essences. D'autres phénomènes peuvent jouer : on ne trouve pas (dans mon corpus) de compositions avec *Tannenbaum.* Et pourquoi y en aurait-il puisque *Tanne* convient ? Mais plus généralement, on évite ce type d'association avec un substantif composé. Ce ne sont pas les pommiers, les poiriers et les pruniers (en particuliers les quetschiers) qui manquent outre-Rhin. Et pourtant aucun composé dans mon corpus avec *Apfelbaum, Birnbaum, Pflaumenbaum, Zwetschgenbaum*, et, bien que les Allemands soient gros consommateurs de bananes, aucun avec *Bananenbaum*. Pourtant : 1 *orangenbaumgesäumt*. Donc deux facteurs limitent (sans pourtant interdire) la possibilité qu'a un substantif d'entrer dans une composition avec le participe II : 1. un défaut d'expérience humaine, 2. une certaine répugnance à former ce type de composition avec un substantif lui-même déjà composé. Répugnance limitée sans doute à la langue littéraire (même si on trouve *schicksalswolkenverhangen*) : ni la langue savante, ni la langue technique, ni la langue administrative ne la connais-

sent : on a *naturerlebnisorientiert, nussbaumgetäfert, arbeitsamtsgefördert, kindergeldberechtigt, arbeitsgruppenorientiert* et même : *mottenkugelduftgeschwängert !!!*

Puisque c'est surtout l'expérience humaine qui détermine essentiellement l'apparition ou l'absence de ces composés, demandons-nous quels sont les domaines privilégiés, ceux où apparaîtront donc les compositions les plus fréquentes et les plus nombreuses. Il n'est pas question pour un nom déterminé de donner tous les composés, comme je l'ai fait pour *Wind* : ce serait inutile pour la démonstration et ne ferait qu'accroître considérablement les dimensions de cette étude. Pour chacun il suffira de proposer quelques exemples, parfois les plus inattendus.

On peut distinguer trois domaines principaux : 1 Dieu, le destin et le monde, 2. la nature et les phénomènes naturels, 3. l'homme et la société.

A."Gott und die Welt"

1. Gott : *gottbefohlen, gottbegabt, gottbegeistert, gottbegnadet, gottdurchdrungen, gottdurchwirkt, gotterfüllt, gottgegeben, gottgesandt, gottgesegnet*.

Ce qui est intéressant, c'est qu'il y a un composé avec *Götter : göttergesandt*. Seulement, comme l'Allemagne est un pays monothéiste, le singulier prime ; le pluriel est l'exception. Il en irait autrement si l'Allemagne, comme la Grèce ou la Rome antique, était polythéiste. On retrouve encore une fois l'influence de « l'expérience humaine ».

2. das Schiksal: *schicksalbedrückt, schicksalbeladen, schicksalbedrückt, schicksalgeprüft*

avec un Fugen-s: *schicksalsbedingt/beladen/gebeutelt/ gebunden/gefügt/gegeben/gegärbt/gepflegt/geprägt/geschlagen/getrieben*, etc.

2. Welt

weltabgekehrt, weltabgeschieden, weltabgewandt, weltaufgeschlossen, weltversunken, weltverlassen. On voit transparaître toutes les attitudes possibles de l'homme à l'égard du monde : l'acceptation, le refus, l'oubli.

B. La nature, la faune et la flore et les phénomènes naturels

1. la nature

naturbelassen, naturentfremdet, naturgefüttert, naturinspiriert, naturgereift, naturangepaßt, naturgedünkt, naturbegabt, etc.

-la flore

Nous avons déjà évoqué les arbres. Passons aux fleurs :

die Rose *: rosenbedruckt, rosenbekränzt, rosenberankt, rosenbeschenkt, rosenornamentiert, rosentapeziert,* etc.

die Nelke: *nelkenbeschwert,nelkenverziert.*

- la faune

ce sont surtout les dommages qui comptent : d'où *das Insekt, die Motte, der Wurm*
das Insekt : insektenbefallen, insektenbestäubt, insektengeplagt (et insektengeschützt,) insekteninduziert, insekteninteressiert, insektenverseucht.
Die Motte : mottenbefallen/gefährdet/geschützt,/gesichert/umschwirrt.
Der Wurm : wurmbefallen/verstochen/zerfressen.
Les animaux « nobles » sont moins intéressants : *löwenbemähnt*, sauf comme motif pictural : «tigré » *: tigerbedruckt, tigerbemustert, tigergestreift.*
Passons aux animaux domestiques :
kuhgeworden, schweineerprobt/versessen, hundeerfahren/erprobt/gewohnt,
mais aussi *hundegeplagt*. 1 avec die *Ziege : ziegenbespannt*. Rien avec *das Lamm.*
2. phénomènes naturels
Il n'est pas question de les citer tous, d'autant qu'on déjà mentionné *Wind.*
Bornons-nous à *Regen, Schnee, Hagel et Gewitter*.
Der Regen : *regengebeult, regengestört, regenbeladen, regenbeschirmt, regenbeschlagen, regenbewehrt.*
der Schnee : *schneeerprobt/bedeckt/befleckt/beladen/bepudert,* mais aussi *schneebegeistert/berauscht.*
der Hagel : *hagelgefährdet/geschädigt/versichert.*
das Gewitter : *gewittergeschwängert/überrascht.*

3. L'homme et la société
1. der Mensch : *menschengeschaffen/orientiertüberflutet/zentriert/beherrscht/betrieben/bewohnt/ entwöhnt/erzeugt*, et *menschengeworden.*
- der Mann : *männerbeherrscht, männerdominiert, männergeprägt, männerbetont,*
- die Frau : *frauenabgewandt, frauenbelebt, frauenbestimmt, frauenbelebt, frauendominiert, frauengeführt.*
- das Kind : *kindorientiert/kindzentriert* mais aussi *kinderbelästigt.*
- die Familie: *familiengeplagt/konzentriert/beherrscht/bewegt,* mais aussi *familienerprobt.*
- das Haus : *hausgebacken/gebeizt/gebrannt/gekeltert/geräuchert* et bien entendu: *hausgemacht.*
2. Die Gesellschaft
gesellschaftsabgekehrt, gesellschaftsabgewandt, gesellschaftsakzeptiert, gesellschaftszugewandt.
3 Die Arbeit : *arbeitsbegeistert, arbeitsbehindert, arbeitsberechtigt, arbeitsentwöhnt, arbeitserfüllt, arbeitsgefördert, arbeitsgeplagt, arbeitskommissioniert*

-das Werk : *werkgebunden, werkorientiert, werkrevidiert, werkunterstützt, werkvergessen, werkversessen, werkverwandt*, et avec Fugen-s: *werksgeschult, werksunterstützt.*
-die Fabrik : *fabrikgefertigt, fabrikgestützt, fabrikverpackt.* avec Fugen-s: *fabriksgefertigt.*
die Gewerkschaft: *gewerkschaftsdiktiert, gewerkschaftsgegeben, gewerkschaftsverbunden.*
- die Politik : *politikabgewandt, politikbegeistert, politikentleert, politikenttäuscht, politikentwöhnt politikgesättigt, politikgeschädigt, politikgestört, politikmotiviert, politikerorientiert*
on pourrait ajouter bien des items avec *die Kirche*, *die Kunst*, *die Schule*, *die Wissenschaft, der Sport*, etc., bref tous les domaines de l'activité humaine.
J'ajoute encore des composés à partir du discours humain, en me limitant à die Legende *: legendengenährt, legendengespeist, legendengestützt, legendenumrahmt, legendenumrankt, legendenumwittert, legendenumwoben, legendenumworben, legendenverklärt, legendenverstellt.*
Il faut nous arrêter là en espérant avoir atteint l'objectif : montrer la richesse et la diversité des composés « substantif + participe II » à partir du vécu de l'homme : ces composés sont manifestement *menschzentriert.*

II. LA JOINTURE

Comme tous les composés, ceux qui nous intéressent ici sont confrontés à ce problème. Mais il ne paraît pas utile de s'y attarder. La jointure est bien traitée dans beaucoup des grammaires et je me contente de renvoyer, par exemple, au *DUDEN 4, Die Grammatik IV* (§879 et suivants). Bornons-nous à deux remarques :
1. Il y a parfois, avec le même nom et le même participe, hésitation entre absence et présence, d'où des doublons. Ainsi, nous l'avons vu pour das Schicksal (*schicksalgeprüft* et *schicksalsgeprüft, schicksalbeladen* et *schicksalsbeladen*), die Fabrik (*fabrikgefertigt et fabriksgefertigt*), das Werk (*werkunterstützt* et *werksunterstützt).* Même chose avec Gott : *gottgegeben* et *gottesgegeben, gottgestiftet* et *gottesgestiftet*. Le phénomène n'est pas typique de ce genre de composé, comme nous le montre la paire *inhaltreich* et *inhaltsreich*.
2. On a parfois un composé à partir du singulier et un autre à partir du pluriel (sauf avec les féminins terminés par *e*, où l'on a automatiquement *n*). Ainsi *kindorientiert* et *kinderbelästigt*, comme si l'orientation ne concernait qu'un seul enfant et comme si un enfant ne pouvait parvenir, à lui tout seul, à vous empoisonner la vie. On a, quelque soit le nombre de nuisibles à l'œuvre, *wurmbefallen* et *mottenbefallen.* En revanche l'opposition singulier/pluriel est pertinente quand elle peut être marquée morphologiquement, comme entre

gottgesandt et *göttergesandt.*
Bref la composition « substantif + participe II » ne présente pas de difficultés particulières en ce qui concerne la jointure, mais est soumise aux problèmes généraux de tous les composés.

III. TYPOLOGIE DES PARTICIPES

Alors que, comme nous l'avons vu, il n'y a pas de raison pour exclure un substantif de la composition avec le participe II, la réciproque n'est pas vraie. Un premier exemple nous est donné par les verbes de modalité. L'exception : *gottgewollt, menschengewollt, naturgewollt, schichsalsgewollt* n'est qu'apparente. *Wollen* ne fonctionne pas ici comme verbe de modalité, mais comme verbe plein (*Vollverb*) : **2.** <Vollverb; wollte, hat gewollt> (…)**b)** *zu haben, zu bekommen wünschen; erstreben:* er hat alles bekommen, was er wollte; er hat für seine Arbeit nichts, kein Geld gewollt (ugs.; *haben wollen, verlangt*); den Fortschritt, sein Recht w.; ich will nur dein Bestes; er will nur seine Ruhe; was willst du [noch] mehr? (*Duden - Deutsches Universalwörterbuch.*). Il n'y a donc pas de composés avec *gesollt, gemußt, gedurft, gekonnt, gemocht.*

Mais à partir du moment où certains participes II ne peuvent se composer avec un substantif, il nous faut établir une typologie des verbes en fonction de ce critère.

A. Les verbes transitifs

Ce sont ceux qui entrent par excellence dans la composition. Il suffira de se rapporter aux exemples que nous avons donnés : le participe est celui d'un verbe transitif et il a un sens passif.

B. Les verbes pronominaux (*echte reflexive Verben*)

Eux en revanche ne peuvent entrer en composition. Il n'y a pas de composés avec un substantif pour *geschämt, beeilt, ereignet, erdreistet, gesputet*.
On a pourtant *todesentschlossen, todesergeben*, où le participe est devenu adjectif ou du moins se comporte comme tel, car il est susceptible du degré (comparatif et superlatif).

C. Les verbes d'état

Rien avec *gewesen*.
Mais avec *geworden : betongeworden, bleigeworden, chromgeworden, chamäleongeworden, filmgeworden, gestaltgeworden, hotelgeworden, kuhgeworden, klanggeworden*.
Un seul *geblieben* :
Die Tiroler Connection Der Schiri ist Luft, heißts im Regulativ. Dieses Regelwerk hat Schiedsrichter Benkö offensichtlich so verinnerlicht, daß er dies selbst glaubte. Zum Glück für den FC Tirol. Denn als Amerhauser in

der 23. Minute nach einem Jezek-Fehlpaß allein aufs Tiroler zog, stand ihm Benkö im Weg - nicht *luftgeworden,* sondern *fleischgeblieben.*

D. Les verbes de modalité

Cf. ci-dessus

E. Les verbes intransitifs

En principe, ils ne peuvent entrer dans la composition avec un substantif. Toutefois, il y a des cas particuliers :

1. verbes de position

Les seuls compositions avec un substantif sont celles où ce substantif est devenu préverbe et qui existent avec l'infinitif : le participe II n'est donc en l'occurrence que l'effet de la conjugaison du verbe : *kopfgestanden, probegelegen, protestgesessen*.

1. verbes intransitifs de mouvement

Même phénomène que pour les verbes de position : donc *skigefahren, seilgetantzt, fallschirmgesprungen, gassigegangen.* Là aussi, pas de composition originale à partir du participe.

2. verbes intransitifs de changement d'état

On rencontre des exceptions à la règle générale : certains peuvent s'associer à un substantif.

Ils sont préfixés d'un *ent* ou d'un *er* et indiquent la naissance d'un phénomène dont l'origine se trouve dans la réalité qu'exprime le substantif.

Avec *ent:*

Entbrannt: lustentbrannt, wutentbrannt, zornentbrannt:

Entrückt: filmentrückt, problementrückt, weltenentrückt, zeitenentrückt, zeitentrückt.

Entsprungen: erdentsprungen, computerentsprungen.

Avec *er:*

Erkrankt: demenzerkrankt, grippenerkränkt, krebserkrankt, suchterkrankt.

Erwacht: lebenserwacht:

Die Presse, 28.04.1997, Ressort: Kultur; "Er haßte alles Halbherzige, er haßte die faul herumhängenden: (…) aber er darauf erwiderte, Du hast Deine Figuren samt ihren Leiden so zu erfinden vermocht, daß für mich sie durchaus samt ihren Leiden zweifelsohne ganz frisch *lebenserwacht*, daß ich beinah glaubte, sie hätten durchaus mir gegenübergetreten, das Bedürfnis gehabt, mich irgendwas zu fragen . . .

Ajoutons :

Verfallen, qui indique un point de chute vers la réalité qu'exprime le substantif : *todesverfallen.*

Mannheimer Morgen, 12.10.2002, Ressort: Welt und Wissen; Weitergehen:

Die anderen, die dableiben wollen, weil ihnen der Herbst nichts ausmacht, haben gut lachen. Wenig Verständnis für die sorgenvollen Gesichter und trüben Gedanken. Aber unerbittlich geht es weiter. Die Blätter sind nicht mehr nur farbenfroh rot und gelb, sondern *todesverfallen* schweben sie im immer kälteren Wind zu Boden.

Versunken, qui indique également ce point d'arrivée : *gedankenversunken, glückversunken, traumversunken.*

On a ici l'impression que le lien sémantique est si fort entre le substantif et le verbe qu'il bouscule les règles de la syntaxe. A moins d'admettre que *verfallen* et *versunken* ont perdu le statut de participe pour devenir de simples adjectifs. C'est d'ailleurs ainsi que les considère le *Duden Rechtschreibung, 22 . Auflage* en leur consacrant une entrée.
Toutes ces constatations ne peuvent occulter le fait essentiel : la composition avec un substantif s'opère de préférence avec un verbe transitif.

IV. RELATION ENTRE SUSBSTANTIF ET PARTICIPE II

Mais, même si le participe II de ce verbe transitif a valeur passive, ce n'implique pas forcément que le substantif joue le rôle d'un complément d'agent, même si c'est souvent le cas. La réalité syntaxique est plus complexe et du même coup le lien sémantique est parfois plus difficile à déterminer.

C'est en tout cas à partir des fonctions qu'occupe le substantif par rapport au participe II qu'il convient d'opérer pour étudier la liaison entre les deux constituants, étant bien entendu que la fonction sujet est impossible.

1. Attribut

C'est le cas avec le participe II de *werden* et celui de *bleiben*.
Dans *die kuhgewordene Io*, *Kuh* est attribut de *Io*.

2. Complément d'objet direct

C'est en principe impossible. Mais *weltvergessen* ne signifie pas que la personne a été oubliée par le monde, mais qu'elle oublie le monde. Il faut donc comprendre, selon le *Deutsches Wörterbuch* von Jacob und Wilhelm Grimm: „ „Die Welt vergessen habend.- im Sinne religiöser oder philosophischer Versunkenheit in andere Sphären- weltabgeschieden, ohne Bewußtsein der großen Welt und des Weltgetriebes - oft zur Charakterisierung einer den Menschen ganz ausfüllenden Stimmung, die die Umwelt für ihn versinken lässt."[1]
Ce cas où le participe II d'un verbe transitif n'a pas le sens passif est rarissime, mais non unique : *pflichtvergessen* « qui oublie ses devoirs »: **pflicht|ver|ges|sen** <Adj.>: *in tadelnswerter Weise seine Pflichten vernachlässigend.* Mais là encore on s'en tire en faisant valoir que *vergessen* est devenu adjectif.

3. Complément d'un verbe à cas régime

Le substantif correspond au complément du verbe. Complément au datif : *unterwerfen*. Donc par exemple: *prüfungsunterworfen, weisungsunterworfen*.

[1] Je remercie la *Deutsche Internet Bibliothek* de m'avoir fourni ce renseignement, à partir du site : http://www.internetbibliothek.de/createEmail.do

De même : *windausgesetzt/ dem Wind ausgesetzt*. Complément au génitif : c'est le cas de *landesverwiesen/ des Landes verwiesen.*
4. Complément d'un verbe à préposition constante: *naturverbunden/ mit der Naturverbunden, monopolgeschützt/ vor dem Monopol geschützt.*
5. Complément circonstanciel
C'est là que se trouve la plus grande diversité
a) complément d'agent (le plus représenté) : *gottgewollt/von Gott gewollt, mottenbefallen/ von den Motten befallen*
b) complément d'origine : *traditionsabgewandt/ von der Tradition abgewandt* ou pour certains verbes à l'aide du datif: *wirklichkeitsentrückt/ der Wirklichkeit entrückt, sonnenentwöhnt/ der Sonne entwöhnt.*
c) complément locatif c'est le cas de tous les composés avec Haus : *hausgemacht : im Haus, zu Hause gemacht*.
d) complément directif :
avec le datif : *kamerazugewandt/der Kamera zugewandt* ; avec une préposition : *naturversunken/ in die Naturversunken.*

Il existe des cas douteux
1. le lieu ou cause ?
Pour *zornentbrannt* la colère est-elle le lieu : *in Zorn entbrennen* (*Deutsches Universalwörterbuch*) ou la cause : *vor/durch Zorn entbrannt.*
2. le lieu ou la cause? *fabrikhergestellt: in der Fabrik hergestellt* ou *von der Fabrik hergestellt?*
3; la cause ou l'état ? naturbelassen : *von der Natur so belassen, wie es ist* ou, comme le propose le *Deutsches Universalwörterbuch* :"*in seinem natürlichen Zustand belassen"*.
4. Que signifie *weltversunken* ?
Apparemment *in die Welt versunken*. Mais cette occurrence montre que le sens est autre :
Früher Abend in einem Wiener Innenstadtcafè. Fast alle Logen sind besetzt. Platz gibt`s kaum mehr. Eine Gruppe Studenten mit Manuskripten – man diskutiert, trinkt dann und wann vom Wein, der Aschenbecher quillt über. Gleich daneben, in der versteckten Loge, zwei Verliebte, ***weltversunken.*** Als hörten sie die lautstarken Dispute der Studenten nicht.(http://www.cafe-schottenring.at/)
Manifestement, ils ne sont pas dans le monde, ici le monde du café, mais hors du monde
J'ai donc posé la question à la Deutsche Internetbibliothek- Auskunftsdienst (www.internetbibliothek.de/createEmail.do): « Was bedeutet eigentlich 'welversunken'? » Voici la réponse :
„Sehr geehrter Herr Dr. Bertrand, vielen Dank für ihre Anfrage an die Deutsche Internet Bibliothek. Wir haben für Sie in deutschen Wörterbüchern nachge-

schlagen. Der Begriff "weltversunken" ist dort nicht aufgeführt. Möglicherweise ist er eine eigene Wortkreation, die zum Beispiel in Gedichten verwendet wird im Sinne von "weltvergessen"“.
L'auteur de cette réponse se trompe sur un point : ce n'est pas *eine eigene Wortkreation*, il y en a une bonne vingtaine chez *google*, dont celle que j'ai citée. En revanche, les amoureux sont bien *weltvergessen*.
Mais les tourtereaux nous fournissent eux-mêmes la réponse : « Les amoureux sont seuls au monde ». C'est-à-dire seuls dans **leur** monde. Donc de même que *gedankenversunken* signifie *in seine Gedanken versunken*, que *traumversunken*, signifie *in seinen Traum versunken*, de même *weltversunken* signifie *in seine Welt versunken* et du même coup oublieux de tout le reste, y compris du monde des autres. Et c'est ainsi que *weltversunken* est compris comme synonyme de *weltvergessen*, sauf qu'il ne s'agit pas du même monde.

Certes, le linguiste se doit d'analyser et de classer les différents de cas de figure, mais il ne faut pas, si l'on ne veut pas que les arbres empêchent de voir la forêt, oublier l'essentiel : pour qu'il y ait création d'un mot composé (avec participe II ou autre chose), il faut et il suffit que le locuteur germanophone conçoive non pas une rencontre occasionnelle, mais une association d'idées constante entre les composants, ceci en fonction de son vécu, de son expérience humaine. Du point de vue morphosyntaxique pas de problème : cas et préposition disparaissent, le groupe nominal est réduit au strict minimum : sa base lexicale. Reste alors le lien sémantique. La compréhension de ce composé par les autres usagers de la langue est le plus souvent aisée, voire immédiate, et les doutes sont rares.

Il se produit un phénomène collatéral : plus le sens d'un participe II est général et vague, plus ce participe s'associe à un grand nombre de substantifs et plus il tend à changer de classe : soit devenir une sorte de suffixe (*bedingt, bezogen, orientiert, zentriert*) (et la composition devient dérivation) soit devenir un adjectif (*besessen, versessen, erfahren, beflissen, interessiert, verdrossen)*. La référence au verbe d'origine s'efface de plus en plus.

On ne peut terminer cette étude sans donner un conseil aux étudiants qui apprennent l'allemand : ne pas craindre de faire des composés : « substantif + participe II » et ne pas se laisser rebuter en constatant que ce mot ainsi créé ne figure pas dans les dictionnaires : ils peuvent toujours le demander à *google* et/ou au site de l'Institut für deutsche Sprache. Et même s'il n'y figure pas encore, cette absence ne signifie pas qu'il n'existe pas ou qu'il est impossible. Le seul risque réside dans la jointure, mais là il suffit de s'inspirer des composés déjà répertoriés et d'appliquer le modèle. On montrera ainsi qu'on a compris la nature profonde de l'allemand : cette capacité et cette liberté de s'enrichir constamment et à peu de frais.

Yves BERTRAND

A LA PECHE AUX MOTS (21)
(COMMENT TRADUIRE EN ALLEMAND DES COMPOSES FRANÇAIS ?)
(de *chou rouge* à *code de l'honneur*)

Chou rouge

Der Rotkohl est le mot le plus connu. Mais il y aussi ***Rot|kraut,*** *das (südd., österr.): Rotkohl.* (*DUW*) ; *das Blaukraut*: das (südd., österr.): *Rotkohl.* Effectivement, dans les menus bavarois je n'ai pas trouvé *Rotkohl* (ni *Rotkraut*) mais *Blaukraut* :

Geschmorte bayrische Gans mit **Blaukraut** und Kartoffelknödel**...** Für das **Blaukraut**:. 700 g Rotkraut, geputzt und in feine Streifen geschnitten; Salz, **...** www.br-online.de/umwelt-gesundheit/ thema/weihnachtsmenue/

Google nous donne une autre traduction : *roter Kappes* : Rotkraut, Blaukraut oder Roter Kappes wird der **Rotkohl** auch genannt. (www.wdr.de/tv/daheimundunterwegs)

Cette diversité de termes pour les légumes en fonction des régions n'est pas limitée au *chou rouge*. On la retrouve aussi, par exemple pour les carottes (*Karotte, Möhre, gelbe Rübe*), et aussi pour les pommes de terre (qui en Allemagne ne sont pas considérées comme des légumes) : *Kartoffel, Erdapfel.*

Choux gras

Faire ses choux gras de qqch : faire son profit de qqch (Hachette, 1999)
Qn fait ses choux gras de qc : sich an etwas gütlich tun (Bertaux –Lepointe)

Mais la définition allemande de *sich gütlich tun* ne renvoie qu'à la consommation d'aliments, ce qui ne correspond pas à la définition française, plus abstraite, plus générale :

sich an etw. g. tun *(genießerisch u. behaglich etw. verzehren): ich habe mich an der Suppe g. getan. (DUW).*

Et de fait la quasi totalité des occurrences de *Google* a trait à l'alimentation.

jd kann etw gut gebrauchen (Pons): Il me semble que l'expression allemande est plus générale, c'est-à-dire qu'on ne pourrait que rarement la traduire par « faire ses choux gras » :

Einen guten Schnitt machen bei etwas (Sachs –Villatte). Sur ce point, *DUW* confirme en partie: ***einen/seinen S. [bei etw.] machen** (ugs.; bei einem Geschäft einen bestimmten Gewinn machen; bezieht sich urspr. auf die Getreideernte)*
On retrouve dans la définition de http://www.redensarten-index.de/suche.php la notion de profit :

einen guten **Schnitt** machen	einen Gewinn erzielen	umgangssprachlich; "**Schnitt**" von Durch**schnitt** abgeleitet

Il y a deux *choux gras* traduits dans le corpus dont je dispose et l'on voit que la traduction n'apporte pas grand-chose, en tout cas rien qui manifesterait l'existence d'une locution allemande correspondant, même approximativement, à la nôtre.

Finalement, il lui fera comprendre, avec patience, qu'un procès et un scandale seraient désastreux, en ce moment, à Bercy, étant donné tout ce qui se passe par ailleurs et dont ces fumiers de journalistes, toujours à l'affût pour déterrer la merde, ne manqueraient pas de faire, une fois de plus, **leurs choux gras**. (Geneviève Dormann, *La petite main,* p.302*)*	Schließlich aber wird er ihm geduldig auseinandersetzen, daß zu diesem Zeitpunkt ein Prozeß und ein Skandal in Bercy verheerende Folgen haben würden, angesichts dessen, was gerade sonst noch alles geschieht. Und diese Schweinehunde von Journalisten, die ohnehin immer auf der Lauer nach dreckiger Wäsche sind, würden bestimmt wieder einmal **die Gelegenheit beim Schöpf packen und kräftig zuschlagen**. *(Die Gespielin,* p. 302*)*
Mais enfin ce n'est pas le cas, ce sont des gens qu'il a connus autrefois, il en **fait ses choux gras**, je trouve cela très bien (M. Proust, *Du côté de chez Swann*, p.742)	Aber hier ist es anders, es sind Leute, die er von früher kennt**, sie nützen ihm irgendwie,** ich finde das ganz recht.(*In Swanns Welt*, p.446)

Chute des reins

Pons: qn a une belle chute de reins: jd hat einen wohlgeformten Rücken.
Mais là, il n'est question que du dos dans son ensemble et non de la chute des reins. Aussi *Sachs-Villatte* est-il plus juste : *avoir une belle chute de reins : ein schön geschwungenes, wohlgeformtes, wohlproportioniertes Gesäß.*
Les deux occurrences du corpus vont nous permettre de voir ce que traduit *chute des reins* et comment ce mot est traduit :

Statt zu antworten, schob er seine Hand in Elisabeth Ruggeris Rückenausschnitt er strich über einen zarten feuchten **Steiß** (B. Kirchhoff*, Infanta*, p.252)	Au lieu de répondre, il glissa la main sur le dos très décolleté d'Elisabeth Ruggeri, et sentit une **chute de reins** douce et moite) (*Infanta*, p.254)

Or, *der Steiß* est pour DUW : „**Steiß,** der; -es, -e: **1. a)** *Steißbein;* **b)** *Gesäß.* **2.** (Jägerspr.) *(bei Federwild mit sehr kurzen Schwanzfedern) Schwanz.*"

Elle se saisit de la boîte et alla la replacer sur l'étagère, à côté de la poêle à frire. Sa **chute de reins** ondulait avec décision durant les quelques pas qu'elle fit. Elle était vêtue de dentelle noire qui la faisait paraître nue ou en haillons. (P. Magnan, *La maison assassinée*, p.217)	schlug den Deckel der Dose zu, nahm sie und stellte sie zurück auf das Regal, neben die Bratpfanne. Auf der kurzen Strecke dorthin gerieten ihre **Hüften** in eine unübersehbare Schwingung. In ihrem schwarzen Spitzenkleid sah sie halb nackt, wie in Lumpen gehüllt aus.(*Das ermordete Haus*, p.197)

Le dos (*Rücken*), le derrière (*Gesäß*), la croupe (*Steiß*), les hanches (*Hüften*), beaucoup de choses pour une simple *chute des reins* !

Chute du jour

Le mot n'apparaît dans *Pons* que dans la locution : *à la chute du jour : bei Einbruch der Dunkelheit*. Mais *Bertaux-Lepointe*, qui propose pour la locution : *bei Nachtanbruch*, donne : *das Sinken des Tages, der Nachtanbruch*.
Voyons ce que traduit *chute du jour* :

Sodann, ehe man sich auf den Spaziergängen zerstreute, ward abgeredet, daß man sich **mit Untergang der Sonne** bei den Platanen wieder versammeln wolle.(Goethe, *Wahlverwandschaften*, chap.xv)	mais avant de se séparer, on s'était donné rendez-vous sous les platanes**, à la chute du jour.** (*Les affinités électives*)

Et comment on le traduit :

Tête nue, les mains aux poches, un enfant de quinze ans rôde, **à la chute du jour,** dans les allées du jardin. (G. Duhamel, *Le jardin des bêtes sauvages,* p.231)	Mit bloßem Kopf, die Hände in den Taschen, streifte ein fünfzehnjähriger Junge **bei sinkendem Tag** durch die Alleen des Jardin des Plantes. (*Der Garten der wilden Tiere*, p.315)

Restons avec Duhamel :

Bouquet chimique du pharmacien qu'illuminent dès **la chute du jour**, une flamme rouge, une flamme verte, noyées toutes deux dans des bocaux ronds. (*Le notaire du Havre*, p. 92)	Die Apotheke ist ein chemisches Bukett, darin **bei Anbruch der Dämmerung** eine rote Flamme und eine grüne Flamme aufleuchten, beide ertränkt in dickbauchigen, kugeligen Gefäßen. (*Der Notar in Le Havre*, p.53)

Une troisième solution :

Cette idée qui avait fait lentement son chemin dans son cerveau, à partir de **la chute du jour**, y avait pris tant d'empire que la volonté s'y pliait enfin. (J. Green, *Leviathan,* p.276)	Dieser Gedanke hatte sich langsam seit **dem Spätnachmittag** schon in ihrem Hirn einen Weg gebahnt und beherrschte es jetzt so sehr, daß ihr Wille nachgab. (*Leviathan,* p.301)

Une quatrième :

Octobre accélérait **la chute du jour** et ses marées de morte-eau léchaient à peine le pied des falaises. (G. Simenon, *La Marie du port*, p.315)	**Die Tage gingen früh zur Neige**, denn man befand sich bereits im Oktober. Die Nippflut umspülte gerade eben den Fuß der Felsenklippen. (*Die Marie vom Hafen*, p.7)

La même chez Jean Hougron :

Dans les arbres de la clairière, une troupe de gibbons noirs, haut perchés, se mit à siffler et à gazouiller, annonçant **la chute du jour**. (J. Hougron, *Soleil au ventre*, p.69)	Hoch oben in den Bäumen der Lichtung verkündete eine Bande von schwarzen Gibbons mit Pfeifen und Lallen, daß **der Tag zur Neige ging**; (*Das Mädchen von Saigon*, p.73)

Les traducteurs hésitent donc entre un groupe nominal : *Untergang der Sonne*, *Anbruch der Dämmerung, Spätnachmittag*, et un verbe : *sinkender Tag, zur Neige gehen.*

Chute libre

Freier Fall, en chute libre: im freien Fall; Nos ventes sont en chute libre : gegenwärtig verzeichnen wir starke Absatzrückgänge (Pons)
Ceci est confirmé par le traducteur de Kirchhoff :

« Sie wollte ihm den Gürtel lockern und spürte warme Nässe an den Fingern wie **im freien Fall** hob sich ihr Inneres. Plötzlich wußte sie, daß es keine Hilfe mehr gab. (B. Kirchhoff: *Infanta*, p.477)	Elle voulut dégrafer sa ceinture et sentit au bout de ses doigts une humidité chaude : elle sentit tout en elle qui remontait comme si elle était **en chute libre.** Elle sut d'un coup qu'il n'y avait plus de secours possible. (*Infanta*, p.478)

Mais d'autres choix sont possibles :

Oui : quel mobile ? répéta Laviolette. Voilà la bonne question. Notez qu'il n'y a pas d'arme du crime. Et ça c'est un bon point pour l'assassin, car une arme ça finit toujours par parler, tandis qu'une **chute libre** de cinquante mètres... (P. Magnan, *Le Secret des Andrônes*, p.32)	"Ja, was ist das Motiv?", wiederholte Laviolette. "Das ist die Frage. Bedenken Sie, dass es keine Mordwaffe gibt. Das ist ein Pluspunkt für den Mörder, denn eine Waffe verrät letztlich immer etwas, **ein Sturz** aus fünfzig Metern Höhe dagegen..." (*Tod unter der Glyzinie*, p.27)
Maintenant que nous n'étions plus branchés sur le magnétophone, le grand philosophe me parut tomber **en chute libre!** Il ne me parlait plus que de ses maux et ses petits ennuis… (Madeleine Chapsal, *Envoyez la petite musique*, p. 231)	Nun, da kein Tonband mitlief, schien der Philosoph **sich fallen zu lassen**. Er sprach mit mir nur mehr über seine Beschwerden und seine kleinen Sorgen...(*Französische Schriftsteller intim*, p.242)

Parfois, le traducteur ne se fatigue pas trop:

Son livre marche très fort en Amérique mais son ménage, lui, est **en chute libre.** (Benoite Groult, *Les vaisseaux du coeur*, p.165)	Ihr Buch **geht** außerordentlich gut in Amerika, ihre Ehe hingegen **nicht**. (*Wer für niemand die Nummer eins ist*, p.157)

Ciel de traîne
Traîne « METEO : partie postérieure d'un système nuageux, *Ciel de traîne* »
Pas de ciel de traîne dans les dictionnaires F-A.

C'était un jour de lumière blanche, sous **un ciel de traîne** carrelé de cirrus annonciateurs d'un prochain coup de vent. (D. Decoin, *Docile*, p.51)	Es war ein gleißend heller Tag, und am Himmel hing ein Schleier von Zirruswolken, die einen heftigen Sturm ankündigten. (*Die schöne Buchhändlerin*, p.43)

L'absence de traduction dans cette unique occurrence de notre corpus montre que la notion de *ciel de traîne* n'est pas habituelle en allemand. En tout cas, je ne me souviens pas d'avoir entendu quelque chose de correspondant dans le « Wetterbericht » et la « Wettervoraussage ». Pour *traîne* (au sens météorologique du terme), l'allemand a :
der Trog : Meteorologie: Gebiet tiefen Luftdrucks innerhalb der Rückseitenströmung eines kräftigen Tiefdruckgebiets. Ein T. ergibt Schauertätigkeit und starke bis stürmische Winde; er bestimmt oft über mehrere Tage die Witterung. *(Meyers großes Taschenlexikon)*

Troghimmel n'existe ni chez *Google* ni chez *Yahoo* .Pas davantage *trogbedingter/trogabhängiger/ trogbestimmter/trogbeeinflußter Himmel*. Peut-être *der Himmel, im Bereich eines Troges*,…, car la séquence *im Bereich eines Troges* se rencontre dans *Google*.

Cinquième colonne
L'allemand, comme le français, a emprunté cette notion à la guerre civile espagnole **:**
fünfte Kolonne, polit. Schlagwort, bezeichnet Gruppen, die bei polit. Konflikten oder Kriegen meist verdeckt mit dem Gegner des eigenen Staats zusammenarbeiten (u.a. Propaganda, Sabotage, Spionage). Der Ausdruck stammt von General E.Mola, einem Mitkämpfer General F.Francos im Span. Bürgerkrieg (1936-39): Er (Mola) werde vier Kolonnen gegen Madrid führen, aber die f.K. (die Anhänger Francos in Madrid) werde die Offensive beginnen. (*Meyers großes Taschenlexikon*)

Cité ouvrière
Ar|bei|ter|sied|lung, die: *für Arbeiter errichtete, von Arbeitern bewohnte Siedlung:* eine A. aus dem 19.Jahrhundert.(*DUW*)
Cette définition rejoint la traduction des dictionnaires F-A.

Clair de lune
Der Mondschein :
Mond|schein, der <o.Pl.>: Licht, Schein des Mondes (1 a): ein Spaziergang bei, im M.; **R** der kann, du kannst mir [mal] im M. begegnen (salopp; ich will von ihm, dir in Ruhe gelassen werden, ich will nichts mit dir, ihm zu tun haben). (DUW)
Der Mondenschein appartient à la langue poétique : **Mon|den|schein,** der (dichter.): *Mondschein. (DUW)*
En effet, le *en* permet d'avoir un temps faible entre deux temps forts, ce qui est bien commode pour la métrique.

Classe moyenne
Mit|tel|klas|se, die: **1.** vgl. Mittelschicht: die gehobene M. **2.** *mittlere Qualitätsstufe, mittlere Güteklasse; mittlere Klasse* (7 a): ein Hotel der M. **3.** <meist Pl.> *Schulklasse der Mittelstufe.*(*DUW*)

Classe ouvrière
Ar|bei|ter|klas|se, die <o.Pl.>: *gesellschaftliche Schicht der Arbeiter:* der Kampf der A. um Verbesserung der sozialen Bedingungen.(*DUW*)

Classe sociale
Ge|sell|schafts|klas|se, die: *Klasse* (2) *innerhalb einer Gesellschaft* (1*).(DUW)*
Ge|sell|schafts|schicht, die: vgl. Gesellschaftsklasse.(*DUW*)
Sachs-Villatte donne aussi *soziale Klasse*, ce que confirme *Google*:
SocioSite: GIBT ES NOCH KLASSEN? "**Soziale Klasse**" und "Gesellschaftsschicht" sind zunächst Begriffe, Kategorien, die der "Definition" bedürfen, des Hinweises auf die empirischen Bereiche, **...**www2.fmg.uva.nl/

Clé de sol
Der G-Schlüssel (on a de même *der F-Schlüssel*, la clé de fa et *der C-Schlüssel*, la clé d'ut).

Clé de voûte
Au sens propre : *der Schlußstein* et *Grappin* ajoute : *der Scheitel.*
Mais en français ce mot a souvent des sens figurés qu'il n'a guère, semble-t-il, en allemand. Car *Pons* propose : *Elle est la clé de voûte de notre équipe : sie ist die Seele unsererMannschaft. Cet alibi est la clé de voûte de la défense : auf diesem Alibi ist die ganze Verteidigung aufgebaut. Sachs-Villatte*, sans fournir d'exemple, donne *die Grundlage*, *die grundlegende Voraussetzung*. Aussi convient-il de regarder comment réagissent les traducteurs.
Celui de Patrick Süskind choisit la traduction littérale de l'allemand :

Sein ganzes bisheriges Mordwerk wäre nichts wert ohne sie. Sie war der **Schlußstein** seines Gebäudes. (P. Süskind, Das Parfum, p. 259)	Toutes les tâches meurtrières qu'il avait accomplies jusque-là n'auraient pas de valeur sans elle. Elle était la **clé de voûte** de son édifice. (p.286)
Und nicht anders würde er die Pläne jenes Mörders durchkreuzen, seines Konkurrenten um den Besitz an Laure - und wäre es nur deshalb, weil Laure auch den **Schlußstein** im Gebäude seiner, Richis', eigenen Pläne bildete. (p.261)	) c'est aussi de cette façon qu'il allait contrecarrer les plans de ce meurtrier, son concurrent pour la possession de Laure--et ne serait-ce que parce que Laure était aussi la **clé de voûte** de son édifice à lui, Richis, l'édifice que constituaient ses propres plans. (p.288)

Mais non pas, et l'on se demande bien pourquoi, le traducteur de Philippe Djian :

Vous êtes de la famille ? Non, je suis tout le reste. Elle a levé les sourcils. Elle se prenait sûrement pour **la clé de voûte** de tout l'édifice, c'était pas le genre à remplir ses fiches par-dessus la jambe. (Ph Djian, *37,2 le matin*, p. 329)	- Gehören Sie zur Familie? - Nein, ich bin alles andere. -Sie runzelte die Stirn. Sie hielt sich bestimmt für **die Krönung** des ganzen Gebäudes, es war nicht ihre Art, ihre Zettel mal eben so auszufüllen. (*Betty Blue*, p.343)

Clé des champs

Cette clé existe surtout dans l'expression *prendre la clé des champs : das Weite suchen*, s'accordent à dire les dictionnaires. Parfois, les traducteurs cherchent d'autres voies :

Nun war Taikky **weg**, und Dr. Karipuri überlegte, ob er nicht auch den Rückzug nach Indien antreten sollte. (H. Konsalik, *Engel der Vergessenen,* p. 259)	Mais Taik Ky avait pris **la clé des champs** et Karipuri se demandait s'il ne ferait pas bien d'amorcer son retour en Inde. (L'ange des oubliés, p. 276)
Parce qu'ils avaient subi la faim, le froid et la peur, ils semblaient s'adapter à tout. On leur ouvrait **la clé des champs** : aussitôt ils galopaient et se transformaient en sauvages (Anne Golon, *Angélique et le roy*, p. 143)	Weil sie den Hunger, die Kälte und die Angst kennengelernt hatten, schienen sie sich allem anzupassen**. Ließ man ihre Zügel schleifen,** stürmten sie sofort davon und verwandelten sich in Wilde.(*Angélique und der König*, p.124)
et si les gardiens consentaient à faire une pareille promenade, ce serait une excellente chance que les prisonniers se ménageraient de **prendre la clé des champs** dès qu'ils en trouveraient l'occasion, (A. Dumas, *Le comte de Monte-Cristo*, p.159)	Wenn alle Gefangenen sich damit vergnügen wollten, ihre Wächter hundert Stunden spazieren zu führen, so wäre es ein wundervoller Zufall, wenn sie nicht bei der Gelegenheit **Reißaus nähmen**." (*Der Graf von Monte-Christo*, p. 105)

Mais le titre du livre d'André Breton, *La Clé des champs*, I953, a été traduit par *Das Weite suchen,* Frankfurt, 1981, comme il apparaît dans la traduction de l'ouvrage de Madeleine Chapsal : *Envoyez la petite musique, p.216)/ Französische Schriftsteller intim, p.227*)

Cloison étanche

C'est la paroi qui sépare les différents compartiments d'un navire et permet donc de le sauver en cas d'avarie: *das (wasserdichte) Schott*

Le mot est aussi pris au sens figuré, d'où cette traduction :

Et puis ce secret absolu sur son autre vie, cette **cloison étanche** qu'a installée Arnaud et qui ne laisse filtrer aucune information, finissent par sembler intolérables à Louise. (Benoite Groult, *Les trois quarts du temps*, p. 281)	Und das absolute Geheimnis über das andere Leben, diese **undurchdringliche Wand**, die Arnaud aufgebaut hat, die keinerlei Information durchsickern läßt, sie werden für Louise schließlich immer unerträglicher. (*Leben will ich*, p.345)

Cochon de lait

Ce « jeune coche qui tête encore » (*Larousse*) est un plat fort apprécié : *das Spanferkel* et c'est ainsi qu'il est traduit :

et quelques autres mangeaient, disait-on le vendredi saint, un **cochon de lait** rôti garni d'hosties frites en guise de pommes de terre. (Aragon, *Les beaux quartiers*, p.37)	und einige andere am Karfreitag ein gebratenes **Spanferkel** mit gerösteten Hostien aßen, statt mit Kartoffeln.(*Die Viertel der Reichen,* p.38)

Code d'honneur

Google, interrogé sur der Ehrenkodex, nous renvoie à un article de Wikipedia : Der **Ehrenkodex** ist ein oftmals ungeschriebenes Regelwerk über Wohlverhalten. Die Mitglieder von Berufsgruppen, Stände und Kasten oder Orden unterwerfen sich und ihre Organisation diesen entweder im Laufe der Zeit allmählich entstandenen oder selbst verfassten Verhaltensregeln. Einerseits ist damit eine Unterwerfung unter einem Kodex verbunden mit entsprechenden Verpflichtungen. Innerhalb einer solchen Ordnung schreibt er aber auch Privilegien für seine Mitglieder vor, welche Nichtmitgliedern nicht gewährt werden.

Code de l'honneur

« *Code de l'honneur,* ensemble des règles que doit observer une personne soucieuse de sa dignité. » *Dictionnaire de l'Académie française*, neuvième édition (http://www.academie-francaise.fr/dictionnaire/index.html)

On voit qu'il existe une différence entre cette définition et celle de *der Ehrenkodex* de *Wikipedia.* La première renvoie à une personne, la seconde à un groupe.

Sachs-Villatte, qui, comme les autres dictionnaires F-A, ne connaît pas *code d'honneur*, traduit *code de l'honneur* par *Ehrenkodex*. Or, la définition de *Wikipedia* montre que *der Ehrenkodex* ne convient pas pour désigner ce que le mot français *code de l'honneur* signifie et *Grappin* a raison de préférer *der Ehrbegriff*, même si le *code de l'honneur* n'est pas tout à fait la même chose que le *sens de l'honneur* ou la *conception de l'honneur*. Notons toutefois que *der Kodex der Ehre* existe, mais semble n'être qu'une autre formulation de *der Ehrenkodex*, comme le montre cette occurrence de *Google* :

Sein **Kodex der Ehre** beeinflusst das gesamte Leben **der** Klingonen. **Der Kodex der Ehre**. 1. Gebot Achte und **ehre** deine Familie sowie dessen **...**www.desf.de/sda/wiki/index.php/Der_Ehren**kodex**_des_Kahless[1]

Chose curieuse, les *codes de l'honneur* de mon corpus sont en fait des traductions soit de l'américain :

Jordan Baker ging gewitzten und durchtriebenen Männern instinktiv aus dem Wege, und jetzt wurde mir klar, weshalb sie das tat. Sie fühlte sich sicherer auf einer Ebene, auf der jede Abweichung von **dem Kodex der guten Sitten** als ein Ding der Unmöglichkeit galt.(F.-S. Fitzgerald, *Der große Gatsby*, p.64)	Jordan Baker évitait d'instinct les gens lucides et perspicaces, et je comprenais maintenant pourquoi. Elle ne se sentait en sécurité que dans les milieux où le moindre manquement au **code de l'honneur** était impensable. Elle était incurablement malhonnête. (*Gatsby le magnifique*, p.112)

soit de l'allemand :

als ich auf ihn losstürzen will, das sind Wirtshausallüren, wenn Sie aber nach dem **Komment** verfahren wollen, ist ja dieser Dialog überflüssig.(J.Wassermann*, Der Fall Mauritius, 2ème partie, chap. XII, V*)	Et comme je voulais me jeter sur lui : "Doucement, doucement, fit-il en m'écartant des deux mains, ce sont là des manières de palefrenier, mais si vous voulez vous conformer au **code de l'honneur,** cet entretien est superflu. (*L'affaire Mauritius*, p.362)

" **Kom|ment**, der; -s, -s [zu frz. comment= wie, also eigtl.= das Wie, die Art u. Weise, etw. zu tun] (Verbindungsw.): *Brauch, Sitte, Regel [des studentischen Lebens]:* es herrschte strenger K.; dem K. folgen." *(DUW)* et il s'agirait ici plutôt du code du duel des étudiants.

eine jämmerliche Feigheit wäre ein solches Auskneifen... ach was, zucken Sie nicht gleich militärisch auf! Lassen wir den Herrn Offizier und den **Ehrenkodex** aus dem Spiel! Hier geht's schließlich um mehr als um solche Faxereien.(S. Zweig, *Ungeduld des Herzens,* p.341)	Ce serait une pitoyable lâcheté... Ne vous cabrez pas comme cela! Laissez de côté l'officier et le **code de l'honneur.** Il ne s'agit pas ici de telles farces. (*La pitié dangereuse*, p. 329)

Là aussi, *code d'honneur* serait plus juste.

[1] Le lecteur aura compris que l'univers de discours est celui de la science-fiction (NdlR)

Die Formen aber der Diplomatie sind mannigfach. Man begegnet sich etwa in stillschweigender Übereinkunft nach Spielregeln in der Tatsächlichkeit des Gemeinen. Man behandelt sich mit rücksichtsvoller Gegenseitigkeit nach einem **Ehrenkodex** bei der Verfolgung der stillschweigend anerkannten, mit maximaler Geschicklichkeit durchzusetzenden Eigeninteressen.(K. Jaspers, *Die Atombombe und die Zukunft des Menschen,* p.213)	Mais les formes de la diplomatie sont multiples. On s'accorde par exemple tacitement à se conformer aux règles du jeu admises dans la réalité de la vie commune. On se traite avec des égards réciproques, selon un **code de l'honneur**, tout en poursuivant ses intérêts propres reconnus tacitement, qu'il faut faire triompher avec le plus d'adresse possible. (Jaspers, *La bombe atomique et l'avenir de l'homme*, p. 283)

Là encore, le contexte renvoie à un *code d'honneur* et non à un *code de l'honneur*. Décidément, *der Ehrbegriff* convient mieux quand le code de l'honneur est celui qu'une personne porte en elle.

A suivre

Philippe Gréciano[1]
Université Paris X-Nanterre

La construction européenne à travers droits et langues. Un regard franco-allemand.

Si les relations franco-allemandes ont traditionnellement été présentées sous l'angle artistique, économique, littéraire, politique et parfois administratif, un regard interdisciplinaire combinant droit et langues est devenu aujourd'hui un complément nécessaire pour souligner les influences de la France et de l'Allemagne dans le processus de construction européenne. L'issue positive du conseil européen à Bruxelles qui clôturait, les 21 et 22 juin dernier, la présidence allemande de l'Union européenne, a montré la forte détermination des deux pays pour la relance des institutions avec l'accord sur le traité institutionnel européen. Si de tels enjeux intergouvernementaux sont d'ordre politique, ils ont une base juridique et linguistique parce que prime avant tout l'entente de 27 pays membres sur le sens des termes (Constitution/Texte fondamental, Ministre européen/Haut représentant) et des notions (vote à la majorité qualifiée) choisis dans le discours communautaire. L'actualité européenne est rythmée par ces interactions droits/langues qui deviennent les sujets incontournables dans la formation des futurs acteurs administratifs, techniques et judiciaires de demain.[2] Au delà de la professionnalisation des formations universitaires, un regard critique sur le rôle et la fonction de l'interdisciplinarité en Europe semble nécessaire. Il permettra l'adaptation des études supérieures aux nouvelles mutations sur le continent à travers, par exemple, le rapprochement des sciences juridiques et des sciences du langage.

La communauté européenne est un remarquable laboratoire de recherches (pour citer Robert Schuman au moment du 50ème anniversaire du traité de Rome fêté à Berlin) où s'affirment de nouvelles études transdisciplinaires dans un contexte en pleine évolution. Depuis la chute du Mur, l'élargissement de l'Europe vers l'Est a eu pour conséquence la réforme de systèmes législatifs de l'Atlantique à l'Oural, en passant par les pays baltes, où, par exemple, le droit allemand (BGB) a été choisi comme référence dans les travaux de codification des lois et de privatisation de l'économie. Certes, il existe des études sur les influences réci-

[1] L'auteur est chercheur au Centre de Recherches sur le Monde Germanique (CRMG) et au Centre d'Etudes et de Recherches sur les Droits Fondamentaux (CREDOF).
[2] Cf. Lettre de l'Université Paris X-Nanterre adressée aux professeurs d'allemands des lycées : http://www.ac-creteil.fr/allemand/nanterre_droit_pr.pdf

proques entre droits et langues - comme par exemple les travaux des Professeurs Fletcher (Université Columbia, New-York), Kasirer (Université Mac Gill, Montréal), Sacco (Université de Turin), Vanderlinden (Université de Bruxelles) et au congrès de l'IDS en 2002, mais les aspects théoriques et pratiques du travail des institutions communautaires demeurent encore méconnus. Les Juridictions européennes, la CJCE[1] (Luxembourg) et CEDH[2] (Strasbourg), sont pourtant devenues de véritables forteresses normatives avec la rédaction des législations européennes harmonisées où droits et langues fusionnent dans la solution des contentieux trans-nationaux. Cette présentation transdisciplinaire se situe à une croisée de chemins, comme le rappelle Rathert dans son livre *Sprache und Recht* (2006). La « jurilinguistique » qui existe depuis 20 ans en tant que notion dans plusieurs pays européens (Suisse, Belgique, pays germanophones) s'affirme, elle se pratique déjà dans plusieurs systèmes législatifs mixtes, sur d'autres continents parfois (Canada) où coexistent systèmes multilingues et plurijuridiques. Par ce propos, nous contribuons à son encrage universitaire à travers l'étude d'emprunt linguistiques en interaction avec le droit : le discours européen qui se construit (1.) à travers sa fonction métalinguistique, la définition, la (re)qualification (2.). Il nécessite une rédaction spécifique (3.) et apporte des réponses aux questions posées par la traduction (4.). Cette étude souligne enfin les spécificités d'emploi du discours juridique par les acteurs administratifs, techniques et judiciaires en Europe, qu'ils soient fonctionnaires européens dans les institutions (Commission, Conseil, CJCE, Parlement européen, Banque européenne), traducteurs spécialisés ou encore magistrats.

1. La construction d'un discours juridique européen

L'étude de la construction européenne révèle des interactions entre droits et langues pour la création de normes juridiques applicables à un seul continent, un espace européen unique et commun. Elle confirme le rapprochement et la complémentarité des sciences juridiques et sciences du langage. Si le droit apporte le savoir encyclopédique (*Sachwissen*), la linguistique peut apporter son expérience théorique et méthodologique pour améliorer la compréhension du discours européen (*Sprachwissen*). Elle contribue à une communication juridique internationale sans barrières et sans heurts terminologiques. Ainsi, il n'est plus étonnant, par exemple, que des cours de langue juridique (allemand juridique), de terminologie (étude des termes, des notions, des définitions) et de traduction spécialisée (textes de lois, de jurisprudences, de directives européennes) font désormais partie des formations juridiques en France (Universités de Nantes, Paris X-Nanterre, Tours, Toulouse). D'autres pays proposent désormais des

[1] CJCE : Cour de Justice des Communautés Européennes.
[2] CEDH : Cour Européenne des Droits de l'Homme.

cours de sémantique à la Faculté de Droit (en Belgique par exemple) ou soutiennent la création de nouveaux Centres de recherches Droits-Langues, en Allemagne par exemple, où l'Université de Trèves accueille de nombreux fonctionnaires européens dans son « *Zentrum für Europäische Rechtssprache* » ou encore l'Université de Luxembourg qui forme des juristes linguistes multilingues pour la Commission et le Parlement européen, associant l'informatique, comme par exemple à l'Université de Sarrebruck au « *Zentrum für Rechtsinformatik* ». Cette interdisciplinarité trouve sa justification en Europe où acteurs et locuteurs du droit, qu'ils soient juges, juristes, administrés ou citoyens communautaire s'expriment à travers un discours codé pour lequel ils ont été formés et dont on peut étudier les aspects linguistiques : les termes, les définitions, les textes et les équivalences interlangagières. On découvre ainsi le mode de raisonnement du législateur européen et on entre dans les sphères les plus intimes de sa réflexion sur la création du droit. On perçoit son intention dans la définition qu'il donne aux normes juridiques, véritable acte de naissance de la règle de droit. Ensemble, juristes et linguistes saisissent les nuances entre les termes et les définitions de ce discours. L'analyse des unités lexicales, des constructions grammaticales, des verbes de modalité (avant tout : *sollen*, *müssen*), de la fréquence et du sens nécessitent une contextualisation législative et surtout contentieuse telle qu'étudiée dans des formations bidisciplinaires (Master bilingue des droits de l'Europe, Université Paris X-Nanterre – français/allemand). Le monde juridique a ses règles, ses codes et ses usages. Le discours n'est pas improvisé, son emploi répond à des exigences légales de *visa* (mention des articles et des textes référencés dans le discours du juge), de *preuve*, de *lien de causalité* entre préjudice et cause, de *connexité* entre conditions et effets qui supposent une logique linguistique. L'étude linguistique a donc tout son sens dans l'analyse de la diversité du discours et des différents types de textes qui interagissent en permanence (succession de législations, de jurisprudences etc...). Il faut avant tout tenir compte de la dimension pragmatique de l'énoncé de droit. L'observation ne se limite pas à l'analyse de la procédure terminologique, mais s'étend à l'usage des termes dans leurs co(n)textes. La juridicité de la langue tient de la finalité du discours. Est juridique tout discours qui a pour objet la création et la réalisation du droit. Cette définition s'appuie sur *l'intentionnalité*, la *finalité* mais aussi sur la *performativité* du droit. Il commande tout à la fois : la forme et le fond du discours et cette double détermination laisse dans l'énoncé des marques linguistiquement repérables. Ce constat s'inspire des perspectives récentes données aux langues de spécialité (*Fachsprache*) que Delagneau voit dans sa publication *Langues de spécialité, langues spécialisées* (2005) domaine traditionnellement conçu comme un « sous-système linguistique », appelé plutôt « microsystème », focalisé sur les approches terminologiques et lexicales d'un secteur technique, initialement limité à un « groupe de locuteurs » en réponse à un be-

soin professionnel. Cependant, en raison de la globalisation des échanges (pour citer l'ouvrage de Delmas-Marty, *Pour un nouvel ordre juridique mondial*, 2000) et parce que la langue de spécialité est désormais perçue comme un emploi marqué en fonction d'une finalité particulière (formations professionnelle des parcours universitaires), elle bénéficie d'une approche intégrative des différents éléments linguistiques, vecteurs de la communication spécialisée (pour citer ici l'ouvrage classique de Hoffmann, *Kommunikationsmittel Fachsprache,* 1987). Le discours européen s'adapte aux besoins de nos sociétés contemporaines et à la communication internationale en impliquant le transfert de connaissances entre pays (dans les domaines du droit et des sciences du langage par exemple). Dans son livre *Les langues spécialisées* (1995), Lerat avait déjà une approche interdisciplinaire et tenait compte de la modernité des approches pour montrer que l'étude des langues de spécialité dépassait celle du lexique étroitement spécialisé. Mais il faut aussi signaler les études récentes de germanistes (Maurice Kauffer, 1993 ; Klaus Morgenroth, 1994, 1999, 2000) qui ouvrent de nouvelles pistes pour la recherche et l'enseignement des langues spécialisées. Elles mettent en relief les liens entre recherche théorique et pratique pédagogique à un moment où la demande d'enseignements interdisciplinaires est croissante, comme en témoigne l'augmentation des diplômés des formations droit/allemand à l'Université Paris X-Nanterre. L'enjeu devient important pour la diversification linguistique dans un secteur dominé par les langues de spécialités en anglais. En Allemagne, le discours juridique suscite pourtant depuis les années 80 un vif intérêt, de sorte qu'existent plusieurs disciplines scientifiques alliant droit et langue juridique (*Rechtssprache*) à l'Université d'Iéna par exemple, la linguistique juridique (*Rechtslinguistik*), la sémiotique juridique (*Rechtssemiotik*) et la sémantique juridique (*Rechtssemantik*). La présente contribution souhaite mettre en valeur ces différents aspects scientifiques parce que le droit agit sur la langue autant que la langue sur le droit en raison de la fonction métaliguistique du discours emprunté.

2. La fonction (méta)linguistique du discours juridique européen

La fonction métalinguistique est l'une des fonctions essentielles du langage (Jakobson 1981), elle porte sur le *code*. Elle est à l'œuvre chaque fois que l'on utilise le code pour parler du code. Le travail de *glose*, de *définition*, de *(re)qualification* et de *vulgarisation* en sont la plus fréquente expression dans le domaine du droit.

2.1. La définition dans le discours juridique européen

Une première étude approfondie des définitions a été menée dans le domaine de la philosophie du langage. Pawlowski (1980) a fait une analyse logique de la construction des concepts à travers la définition et insiste sur les conditions formelles de leur justesse (*korrektes Definieren*). Parmi les nombreux domaines énumérés figure notamment le droit parce que chaque époque laisse ses empreintes, sa charge sémantique et ses valeurs. Le dictionnaire de droit allemand « *Deutsches Rechtswörterbuch* » présenté et commenté au Congrès annuel de *l'Institut für Deutsche Sprache* (Mannheim, 2007) par Ingrid Lemberg de l'Université de Heidelberg, met précisément l'accent sur l'impact de 1.400 ans d'histoire culturelle sur la lexicographie du droit. La lexicographie systématise et formalise ainsi la réflexion d'experts linguistes et juristes, à travers ses dictionnaires spécialisés (Doucet/Fleck, *Dictionnaire juridique et économique*, 2002 ; Kettler, *Lexique de l'allemand juridique*, Ellipses, 2002). Mais l'étude du discours définitoire n'est pas seulement faite dans une perspective lexicographique, elle se renforce à travers la pratique judiciaire et l'activité juridictionnelle qui précise la définition et l'intègre dans le discours. Le travail sur la définition est une phase importante dans l'étude du métadiscours juridique. Il s'agit d'une approche métalinguistique. Comme le rappelle Riegel (1990, 99) : « *[...] la définition (1) est l'activité langagière qui consiste à produire des définitions (2), c'est-à-dire des énoncés qui s'interprètent comme la définition (3) d'un terme ou d'une expression. Il s'agit respectivement d'activités langagières finalisées (les actes définitoires), du type d'énoncé qui sert à les réaliser (les énoncés définitoires) et de l'interprétation de ces énoncés (le contenu définitoire, souvent restreint au contenu du seul definiens)* ». L'activité définitoire est constante et omniprésente dans les textes et dans leur interprétation par la doctrine et les juges. Voici deux exemples qui comparent une notion d'un point de vue juridique et linguistique en français et en allemand : la présomption d'innocence[1]/ *Unschuldsvermutung*,[2]
la procédure équitable[3]/ *faires Verfahren*[4]. Ces deux exemples montrent la place essentielle de la définition dans la rédaction du texte juridique, telles que les dé-

[1] définie par l'article 9 de la DDHC du 26 août 1789 qui affirme que « tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable ».

[2] principe qui ne figure pas dans la Loi Fondamentale, mais précisé par le législateur qui l'interprète l'énoncé (article 20) : *Die Unschluldsvermutung ist Bestandteil des Rechtsstaatsprinzips.*

[3] définie par la loi du 15 juin 2000 et son 1er article préliminaire du Code de Procédure Pénale qui énonce le principe : « *La procédure pénale doit être équitable et contradictoire et préserver l'équilibre des droits des parties* ».

[4] traduit par *faires Verfahren* et défini par la Cour constitutionnelle fédérale : *Das Recht auf Verteidigung und das Recht auf ein faires Verfahren gehören zu den wesentlichen Grundsätzen eines rechtsstaatlichen Strafverfahrens. Der Angeklagte darf nicht nur Objekt des Verfahrens sein; ihm muss vielmehr die Möglichkeit gegeben werden, zur Wahrung seiner Rechte auf den Gang und das Ergebnis*

cisions de justice, ce qui soulève de nombreuses difficultés d'exécutions en cas de litiges transfrontaliers dans le domaine de la sécurité intérieure par exemple. La définition d'un principe de droit est, dans la législation de chaque pays, la réponse à une question posée par l'utilisateur du vocabulaire juridique (justiciable) au juriste (juge) chargé d'appliquer le droit. Riegel souligne encore que : « *[…] les énoncés définitoires constituent la partie terminale d'un scénario à deux rôles qui, sous sa forme la plus simple, met en scène un « demandeur » et un « répondeur ». Le premier demande au second de lui fournir une réponse sur un mot, un concept, une norme ou de lui demander quelle interprétation correspond à telle définition.* C'est précisément ce mécanisme d'interaction définitoire qui se pratique au sein des Juridictions européennes qui statuent en matière de litige inter- et intraétatiques en utilisant le mécanisme de la *question préjudicielle*. En effet, aux termes de l'article 234 CEE : *La Cour est compétente pour statuer (…) sur la validité et l'interprétation des actes pris par les institutions de la Communauté* .. A travers ce recours, une question de définition, de validité et d'interprétation d'une norme peut être soulevée devant une juridiction des Etats membres, et cette juridiction peut demander à la Cour européenne de statuer sur les *aspects juridiques et sémantiques du problème posé*. Selon les termes du Professeur Pescatore, ancien juge à la Cour de justice « *l'ordre juridique communautaire est un, unique, uniforme ou ne l'est pas* », dès lors, si l'application des normes européennes suscite des difficultés, la fonction juridictionnelle est partagée entre la Cour de justice, juridiction spécialisée en *terminologie* européenne, et les juridictions nationales devenues les juridictions de *droit* commun. La procédure de la question préjudicielle organise donc une coopération *jurilinguistique* entre la Cour de justice et les juridictions nationales qui doit assurer le même effet à la législation communautaire dans tous les Etats membres. La question préjudicielle vise donc à *prévenir les divergences juridiques et linguistiques dans l'interprétation des textes européens* sur le plan national. Le travail de définition s'inscrit dans le *scénario* défini par Riegel, qui implique plusieurs acteurs et leur dialogue, leur interaction communicative : le demandeur (*Kläger*) qui est celui qui fait valoir ses arguments et ses droits en justice en posant une question au juge ; le défendeur (*Beklagter*) qui répond aux accusations ; et le juge (*Richter*) qui intervient comme arbitre. C'est le cas des *principes généraux du droit*, règles non écrites, que le juge *définit* et applique dans les contentieux internationaux. La référence aux principes communs à l'ensemble des systèmes juridiques - nationaux ou internationaux - va croissant dans l'harmonisation de la construction européenne. C'était le cas de la France, condamnée à plusieurs

---

des Verfahrens Einfluss zu nehmen" (BVerfGE 26, 66 ff.). Dazu zählen insbesondere der Anspruch auf rechtliches Gehör, die Unabhängigkeit des Gerichts sowie die uneingeschränkte Verteidigung durch einen Rechtsanwalt. Der Grundsatz hat im Strafprozess besondere Bedeutung, etwa durch die Unschuldsvermutung und die Waffengleichheit zwischen der Staatsanwaltschaft und dem Beschuldigten.

reprises par les juridictions européennes, en raison d'une protection insuffisante des droits des justiciables dans le procès pénal. La référence sémantique à la notion allemande de *Rechte der Verteidigung* (droits de la défense) a permis la réforme du droit français pour les procès d'assises et correctionnels avec les lois Perben (2000). A travers ces contentieux européens, les droits fondamentaux définis dans la constitution allemande ont pu influencer les règles françaises du procès pénal (article 103 de la Loi Fondamentale : *Rechtliches Gehör*)[1]. En effet, le droit d'être défendu occupe une place déterminante dans l'organisation et le déroulement d'un procès équitable. Selon les juridictions européennes, il figure parmi les droits fondamentaux *qui résultent des traditions constitutionnelles communes* aux Etats membres. L'approche sémantique proposée par les enseignants-chercheurs bidisciplinaires (droit/allemand) permet de bien comprendre le contenu des définitions et leur fonction dans les jurisprudences européennes. Les définitions contribuent à la génération de réalités nouvelles, à leur juste appellation, à la saisie du sens des termes et à leur application commune : ce sont les tâches primaires du droit européen. Si ce travail de définition est l'une des premières activités du juriste, il implique aussi un travail de qualification et de requalification emprunté au linguiste.

La (re)qualification dans le discours juridique européen

Le discours juridique étudié se construit essentiellement par le travail de glose et de qualification et / ou de requalification des situations en notions de droit. Ainsi, en amont de sa fonction de rédaction et d'exécution des décisions de justice, le juge a tout d'abord pour mission de considérer les faits incriminés qui lui sont soumis pour tenter de leur donner une consistance juridique, un cadre légal dans lequel ils s'intègrent ou non. Ce travail jurilinguistique est minutieux et a des incidences importantes puisque c'est de cette acception juridique que dépendent la solution du litige et les modalités d'exécution de la décision de justice. Les textes de loi émanent de ceux qui ont la légitimité démocratique, le législateur ou le gouvernement : ils déterminent les crimes, les délits et fixent les peines applicables à leurs auteurs[2]. Il en est de même pour les incriminations faites par le juge : des textes sont nécessaires, qui servent à la détermination formelle des crimes. Mais la nécessité d'un texte a aussi une explication purement technique : le texte est également le moyen de les définir et de fixer la peine. Par le biais du texte, le juge qualifie pour donner à l'infraction la précision indispensable : *la définition de la légalité.* Ainsi, le texte d'incrimination est l'élément légal de référence, il correspond à une double nécessité : *décrire l'incrimination pour*

[1] § 103 GG Rechtliches Gehör : Vor Gericht hat jedermann Anspruch auf rechtliches Gehör.
[2] Nach § 1 des StGB kann eine Tat nur bestraft werden, « wenn die Strafbarkeit gesetzlich bestimmt war, bevor die Tat begangen wurde ».

permettre de la qualifier. Pour décrire l'incrimination, le juriste énumère *ses éléments constitutifs caractéristiques* dont la réunion sera nécessaire à la constitution de l'infraction. On parlera de la « *typicité* » de l'infraction (*Modell, Eigenart, Eigenschaft der Straftat*) pour désigner cette seconde étape de l'opération d'incrimination. Cette précision de l'incrimination la décrit en lui donnant une qualification singulière. C'est par cette description que l'infraction devient une véritable notion juridique, autour de laquelle il est techniquement possible de construire un système répressif. L'ensemble de ces descriptions et qualifications créent des définitions à l'origine du droit pénal et de la criminologie. Or, tout système juridique s'organise autour de qualifications strictes, qui sont les structures préétablies du raisonnement. La précision du contenu de l'incrimination a pour avantage d'attribuer à toute infraction un « domaine » (*Bereich*), en lui conférant une « figure juridique » (*juristische Form*). Il en résulte une double conséquence : d'une part, chaque infraction peut recevoir une qualification, c'est-à-dire un « *matricule* » exclusif : *ce peut être une dénomination particulière,* comme c'est généralement le cas des infractions les plus courantes : *faux en écriture (Urkundenfälschung), détournement d'objets saisis (Verstrickungsbruch*), ce peut être le simple numéro d'un article du Code pénal / StGB. D'autre part, un fait donné ne devrait pouvoir relever que d'une *unique qualification*. Telle est bien la solution de principe mais exceptionnellement, il arrive que *plusieurs qualifications*, en concours pour un même fait, se cumulent : *escroquerie*[1] *(Betrug)*[2] et *abus de confiance*[3] *(Untreue*)[4]. Si la qualification pénale ne consiste pas seulement à classer l'infraction, il convient de procéder à un « *étiquetage* » *linguistique* précis, en attribuant au fait dont il s'agit son véritable *nom juridique* ; il est certes facile de distinguer le *vol (Diebstahl)* du meurtre (*Totschlag*); mais il est plus difficile de distinguer le *vol (Diebstahl)* de

[1] « L'escroquerie est le fait, soit par l'usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité, soit par l'abus d'une qualité vraie, soit par l'emploi de manœuvres frauduleuses, de tromper une personne physique ou morale et de la déterminer ainsi, à son préjudice ou au préjudice d'un tiers, à remettre des fonds, des valeurs ou un bien quelconque, à fournir un service ou à consentir un acte opérant obligation ou décharge » (art. 313-1 al. 1 Code pénal).

[2] « Wer in der Absicht, sich oder einem Dritten einen rechtswidrigen Vermögensvorteil zu verschaffen, das Vermögen eines anderen dadurch beschädigt, dass er durch Vorspiegelung falscher oder durch Entstellung oder Unterdrückung wahrer Tatsachen einen Irrtum erregt oder unterhält, wird mit Freiheitsstrafe bis zu fünf Jahren oder mit Geldstrafe bestraft. (§ 263 StGB).

[3] « L'abus de confiance est le fait par une personne de détourner, au préjudice d'autrui, des fonds, des valeurs ou un bien quelconque qui lui ont été remis et qu'elle a acceptés à charge de les rendre, de les représenter ou d'en faire un usage déterminé. L'abus de confiance est puni de trois ans d'emprisonnement et de 375.000 € d'amende (article 314-1 code pénal).

[4] « Wer die ihm durch Gesetz, behördlichen Auftrag oder Rechtsgeschäft eingeräumte Befugnis, über fremdes Vermögen zu verfügen oder einen anderen zu verpflichten, mißbraucht oder die ihm kraft Gesetzes, behördlichen Auftrags, Rechtsgeschäfts oder eines Treueverhältnisses obliegende Pflicht, fremde Vermögensinteressen wahrzunehmen, verletzt und dadurch dem, dessen Vermögensinteressen er zu betreuen hat, Nachteil zufügt, wird mit Freiheitsstrafe bis zu fünf Jahren oder mit Geldstrafe bestraft (§ 266 StGB).

l'*escroquerie (Betrug)* ou de l'*abus de confiance (Untreue*). Cette tâche de qualification incombe évidemment au juge saisi de certains faits matériels par le Procureur de la République, mais il est libre de les (re)qualifier ultérieurement grâce au faisceau d'indices qu'il aura réuni à travers son enquête. Ce travail de (re)qualification se situe donc au cœur de la fonction métalinguistique du discours juridique en action puisqu'il s'agit d'un travail de dénomination. Il implique l'intervention de tous les acteurs judiciaires pour que le juge, chargé de la solution du litige, se prononcer sur tous les éléments qui lui sont soumis en qualifiant au mieux la situation et en tenant compte de toutes les preuves que pourra qualifier le juriste-linguiste.

3. La rédaction du discours juridique européen

A première vue, la conciliation des droits et langues européennes peut constituer un obstacle pour la qualité de la législation et des textes juridiques publiés en plusieurs versions, en raison des contraintes exercées par les langues elle-mêmes. Cependant, la difficulté principale réside essentiellement dans le risque de divergences de traductions dans les textes normatifs publiés. Les différences de traduction conduisent à relativiser l'interprétation littérale. Cette conséquence n'est pas anodine en termes d'enjeu institutionnel, car elle contribue à augmenter la liberté des législateurs nationaux et du pouvoir judiciaire au détriment du législateur communautaire. Elle est également susceptible d'introduire une insécurité juridique. Déjà en 1967 et 1979, dans les affaires Van Der Vecht et Koschniske, le mot « épouse » (*echtgenote*) considéré isolément dans la version néerlandaise, pouvait laisser croire que le terme employé visait uniquement une personne de sexe féminin, alors que, dans les autres versions, le terme employé englobe aussi bien les travailleurs masculins que les travailleurs féminins « conjoints » (*aegtefaellen / Ehegatte*) pour faire obstacle à toute discrimination possible au sein de l'Union européenne. Dans un arrêt allemand de 1980, Hauptzollamt Bremen-Ost, le tarif douanier applicable à un lot de fibres textiles synthétiques diffère selon la catégorie, s'agit-il de fibres textiles ou de tontisses (*synthetische Spinnfasern* / Scherstaub aus synthetischen Spinnstoffen). La version allemande (*Scherstaub aus synthetischen Spinnstoffen*) utilise une notion qui met l'accent sur le procédé de tondage, alors que la version traduite en anglais comporte deux notions juxtaposées (*flock and dust of man-made fibres*), sans référence à ce procédé et dérivé du seul aspect extérieur du produit. Le texte doit être interprété tant en fonction de *la volonté réelle de son auteur* que du *but poursuivi* par ce dernier : comme, p. ex., dans l'arrêt allemand Stadt Ulm rendu en 1969 où l'achat de beurre à prix réduit est seulement possible sur présentation d'un bon mentionnant leur nom (*auf ihren Namen ausgestellten Gutschein*), tandis que dans d'autres versions traduites il est seu-

lement question de la production d'un bon individualisé (*individualisierter Gutschein*), offrant ainsi à l'administration d'autres moyens de contrôle que la seule mention du nom (adresse, profession etc....). Dans un autre arrêt allemand rendu en 1988, affaire Moksel, on s'interroge sur le terme *Werktag* figurant dans la version allemande, doit-il être interprété au sens de *Arbeitstag*, à l'exclusion des samedis ? Même si d'un point de vue pratique, les seuls rectificatifs publiés au Journal Officiel concernent généralement les erreurs de traduction, il n'en demeure pas moins que la qualité rédactionnelle des textes européens dépend d'un certain nombre de *critères qu'il convient de citer ici : la clarté, la simplicité et la cohérence,* qui nous rappellent les maximes conversationnelles de Grice. L'exigence de clarté dans la rédaction des textes de lois est constamment exprimée, elle comprend la *lisibilité des textes* et la *réalisation du fait juridique* : est clair un texte facile à lire et à comprendre. Est clair un texte qui devient aisément concrétisable par les autorités chargées de son application. Ensuite, les actes communautaires doivent être formulés de manière simple. Les actes ou dispositions trop lourds ou trop complexes sont à modifier. L'exigence de simplicité doit être conjuguée avec celle de clarté. Un texte clair, au sens de lisible, est souvent simple, alors qu'un texte clair, au sens de concrétisable, est souvent plus long et plus complexe, car plus précis et plus détaillé. Prenant exemple sur le code civil suisse (1907), le législateur européen souhaite produire des accessibles au peuple (*volkstümlich*) tant dans sa forme que dans son contenu. Comparé au Code civil allemand de 1896 (BGB), le texte helvétique a été rédigé plus simplement. L'idée de lois tout à la fois concises, claires et simples était un idéal. Enfin, les législations européennes doivent être cohérentes. Ce principe vaut tant pour la terminologie – les mêmes concepts devant être exprimés par les mêmes termes – que pour les textes adoptés en procédure de codécision, le Parlement et le Conseil devant éviter toute inexactitude ou incohérence dans leur formulation. Dans le respect de ces critères, le plurilinguisme spécialisé constitue sans doute un défi jurilinguistique à relever pour renforcer la construction européenne et un espoir pour les formations universitaires traditionnellement limitées à l'étude des aspects culturels ou littéraires des langues étrangères.

4. La traduction du discours juridique européen

Le plurilinguisme apporte des avantages pour un système juridique multilingue dans lequel le traducteur apporte son savoir-faire. En effet, traduire permet tout d'abord de pré-interpréter le texte de norme avant son entrée en vigueur, contribuant à anticiper d'éventuels problèmes qui pourraient se poser lors de l'application du texte par le juge. Cette opération constitue un premier test interprétatif qui n'a un effet positif sur la qualité de la législation que dans la me-

sure où les remarques du traducteur sont susceptibles d'être prises en compte par le rédacteur du texte de base. La capacité de rétroagir sur le texte source devient dans ce contexte un élément déterminant. Une controverse sur le rôle du traducteur dans l'interprétation du droit règne pourtant parmi les spécialistes. Le traducteur ne saurait s'arroger un rôle d'interprète mais doit simplement connaître les techniques de translation. En réalité, traduire un texte juridique nécessite non seulement de connaître les méthodes interprétatives, mais bien de les appliquer en portant l'accent avant tout sur les expressions. Le traducteur se distingue du juge dans le sens où on ne lui demande pas de dire le droit dans un cas d'espèce. Le traducteur ne dispose pas de l'ensemble des données se rapportant à tel ou tel cas lorsqu'il traduit. Le fait fondamental de la non-identité du texte de norme et de la norme devient très utile dans ce contexte pour comprendre la place du traducteur dans le processus de l'interprétation juridique. Le texte de norme ne forme pas en soi la norme, mais constitue un élément parmi d'autres servant au juge de matériau pour produire la norme chaque fois qu'il doit concrétiser le texte dans un cas spécifique. Ainsi, *si le juge dit le droit, le traducteur dit le texte de droit.* Un système bi- ou multilingue permet également de repérer plus facilement les erreurs rédactionnelles qui sont en général plus difficiles à localiser dans un régime monolingue. De telles erreurs peuvent apparaître plus rapidement, car il suffit aux interprètes de comparer les différentes traductions. Le plurilinguisme juridique peut donc contribuer à améliorer la qualité de la législation, à condition que certaines conditions soient remplies. La traduction doit tout d'abord respecter un *style normatif spécifique* qui ne donne pas l'impression d'être une traduction, mais un *texte qui s'approprie les traits propres à la langue de destination*. S'il est aujourd'hui admis que la traduction juridique doit être idiomatique et non littérale, certaine *standardisation des concepts* est nécessaire afin d'éviter des expressions nationales trop étroitement liées à la langue ou au système juridique du rédacteur. Le plurilinguisme ne peut véritablement contribuer à améliorer la qualité de la législation que si le texte source peut être *corrigé en fonction des remarques des traducteurs*. Le texte européen n'est en effet pas un texte de norme unique mais bien un système de 27 textes visant à produire 1 norme unique. Ainsi, un effort doit être porté sur la *qualité rédactionnelle des textes sources* avant même leur traduction, ceux-ci étant fréquemment rédigés à plusieurs et dans une langue de travail qui n'est pas forcément la langue maternelle des rédacteurs. Dans l'Union européenne, un service de correction et d'adaptation des textes originaux (service d'édition, rattaché à la Direction générale de la traduction) a été mis en place en mai 2002. Ensuite, dans les systèmes multilingues, la mise en place de techniques de *rédaction conjointe* des textes sources (*codrafting*) permet d'assurer au mieux l'unité rédactionnelle des différentes versions linguistiques. L'acte législatif est ainsi conçu dès le départ dans plusieurs langues. Pratiquée au Canada et en

Suisse, elle est parfaitement adaptée à un environnement bilingue. L'exemple helvétique le montre : les textes rédigés selon cette méthode le sont en allemand et en français, puis sont traduits en italien, augmentant la qualité jurilinguistique dans les deux versions de base. Enfin, les méthodes de *révision multilingue* permettent des *rétroactions mutuelles* entre les différentes versions linguistiques. Ces révisions peuvent découler d'un contrôle croisé effectué par les rédacteurs eux-mêmes ou des réviseurs suivi d'une réunion d'adaptation et de correction. En Suisse, une commission administrative formée de juristes et de linguistes bilingues révise les projets de loi en deux langues lors de réunions communes, selon la méthode indiquée de la « *co-rédaction* ». Si le plurilinguisme peut augmenter les difficultés de rédaction législative et compliquer le processus législatif, l'exigence d'une législation plurilingue dont chacune des versions fait également foi n'est pas négociable dans l'Europe d'aujourd'hui. Le plurilinguisme doit donc être considéré comme un défi à relever pour la qualité de la loi. Un défi derrière lequel se cache un véritable pari : non pas celui de faire coexister 23 langues différentes, car des accommodements seront toujours possibles, mais bien celui de la capacité de l'Europe à décider à 27. Il nous semble aujourd'hui de toute actualité de relever ce défi de la meilleure législation possible pour l'Europe multilingue. L'influence de la germanistique orientée vers la linguistique juridique et l'apport des sciences du langage sont dorénavant reconnus dans nos Universités. Il s'agissait ici d'en présenter les indices et les preuves qui invitent à enseigner les aspects jurilinguistiques du discours communautaire en langues étrangères et former les nouveaux acteurs des relations franco-allemandes et européennes de demain.

Reportages

Forum Bilingo
Guebwiller, 31 mai au 3 juin 2007

Le 31 mai 2007, s'est tenue, dans l'amphi du Centre de formation aux enseignements bilingues (C.F.E.B. – IUFM d'Alsace), une table ronde sur un thème très actuel, celui de l'intérêt offert par l'apprentissage de la langue régionale, allemand et alsacien. « Comment intéresser davantage les jeunes à l'allemand et au dialecte en Alsace ? », tel était l'intitulé de ce débat auquel les organisateurs du Forum Bilingo avaient invité largement les enseignants, les futurs enseignants du Centre, des parents et des représentants d'associations, des étudiants..
Animé par André Pachod, directeur adjoint de l'IUFM d'Alsace, chargé de la politique de développement du centre de Guebwiller, le débat a vu tour à tour intervenir des étudiants de l'Université de haute Alsace, une enseignante de classe bilingue de collège, une Deutschlehrerin auprès du Goethe Institut Nancy, un Inspecteur général d'allemand, une ancienne formatrice d'allemand…

Deux étudiants de l'université de Haute Alsace, Jérémy Biehler et François-Joseph Fady, inscrits en LEA (Langues étrangères appliquées : traduction sciences et techniques), ont présenté les résultats d'une enquête originale qu'ils ont menée auprès de 180 lycéens suivant des cursus de langue différents (cursus bilangues, bilingues, allemand LV1..) : alors que les radios émettant en dialecte ciblent un public de plus de 50 ans, il s'avère que les jeunes générations seraient intéressées à 30% par des émissions en dialecte et en allemand à condition que ces émissions aient une programmation musicale et thématiques proches de leurs intérêts. Autrement dit, le public jeune n'écoute pas les radios en langue régionale parce que celles-ci ne tiennent pas compte de ses intérêts ou ne le ciblent pas comme public : un tiers des jeunes rencontrés par Jérémy Biehler et François-Joseph Fady écoutent plus volontiers les émetteurs allemands, SWF3 ou SWF4[1] que des radios alsaciennes inexistantes ou timides sur ce créneau. Selon les enseignants, ce public bilingue communique aussi volontiers par la messagerie instantanée (« chat » ou causette..) avec des jeunes Allemands de son âge et se tient très au courant de la vie culturelle jeune en Allemagne.

Marie-Odile Petit, professeure d'allemand au collège de Soultz, intervient dans les classes bilingue de collège depuis l'ouverture du cursus bilingue. Elle a toujours misé sur les échanges culturels en temps réel avec les classes allemandes : à condition d'être réguliers, fréquents et de se fonder sur les intérêts des jeunes, ces échanges avec de jeunes Allemands du même âge décomplexent les jeunes et dynamisent à eux seuls l'intérêt pour la langue. Mais le financement d'animations théâtrales par le Conseil général du Haut-Rhin a encore accru cet intérêt. La cellule Langue et culture régionales (Patrick Kleinclaus) rémunère l'intervention d'animateurs théâtraux de troupes allemandes (Baal Novo, Galli Theater, R.A.B. Theater Freiburg…), ou alsaciennes (Théâtre alsacien Guebwiller, de Soultz, groupe Géranium) : ces interventions, dont nous avons vu pour partie les bons résultats dans le DVD « Le Bilinguisme dans le Haut-Rhin », encouragent fortement la prise de parole parce qu'elles confient aux jeunes élèves des responsabilités dans la création et la mise en scène de leurs activités. Ainsi, ce dispositif d'animation est comparable à une fusée à deux étages : l'animation théâtrale motive la prise de parole, que l'enseignement bilingue a rendue possible à ce niveau de

[1] Südwestfunk (chaîne de radio du sud-ouest de l'Allemagne)

qualité. Entre les élèves du cursus bilingue et ceux du cursus bilangue (ex-trilingue), le supplément de performance à l'expression est flagrante. Mais l'animation théâtrale a aussi des effets positifs sur des apprenants de LV1 moins avancés.

Sur 20 collèges pourvus d'un cursus bilingue dans le Haut-Rhin, 15 sont engagés dans une opération théâtrale : seule la difficulté de trouver de nouveaux intervenants allemands empêche l'extension de l'opération, comme Patrick Kleinclaus le souhaiterait. Alma Talle, Deutschlehrerin auprès de l'Institut Goethe à Nancy, connue pour avoir lancé dans le passé le jardin d'enfants bilingue " Pumuckl "confirme l'effet positif indéniable qu'exerce l'animation théâtrale sur la prise de parole et la prise de risque : le théâtre est un tremplin pour l'expression, pour les grands comme pour les petits.

Francis Goullier, Inspecteur général d'allemand, souligne que la nouvelle politique de l'enseignement des langues vivantes ne conçoit pas d'enseignement de la langue sans une intégration de l'apprentissage dans la réalisation d'un produit, théâtral ou autre. Mais, comme le soulignent d'autres participants de la table ronde, l'animation théâtrale demande une formation : la mise à disposition d'animateurs est à cet égard la bonne solution. La politique actuelle des langues vise l'apprentissage de plusieurs langues : la première langue, ici l'allemand, ailleurs l'anglais, a donc une grande responsabilité, celle d'éveiller l'intérêt pour le plurilinguisme. En Alsace, le "substrat dialectal" doit lui aussi être utilisé, grâce à des outils pédagogiques régionaux édités par le CRDP : une démarche contrastive est propice à une meilleure compréhension des standards. Des textes programmatiques nationaux sur le dialecte au collège et au lycée seront les bienvenus. Certains participants, professeurs de langue ou non, rappellent aussi que le fait de prolonger le cursus bilingue de collège par une filière sélective nuit à l'image du dispositif et suggèrent à M. Goullier la promotion d'un vrai cursus bilingue en lycée.

Une part de la table ronde a enfin été consacrée à la présentation d'un ouvrage, publié en 2005 et rédigé par une équipe d'enseignants coordonnée par Dietlinde Baillet, ancienne professeure d'allemand et formatrice. Intitulé « A la recherche de la motivation : Des clés en classe de langue[1] », cet ouvrage propose différentes approches centrées sur l'expression, les outils, les besoins des élèves, une approche grammaticale différente, une aide méthodologique à l'apprentissage et des structures de travail rénovées pour rendre les élèves plus actifs, obtenir une meilleure participation aux cours, améliorer les résultats. Mais ce "guide pratique " mériterait, s'il ne l'a pas déjà eue, une recension séparée.

La table ronde a été organisée dans le cadre du **Forum Bilingo**, **deuxième forum d'expression régionale pour la jeunesse/ Kultur Jugend-Treff** par la Ville de Guebwiller, avec ses trois partenaires principaux, le CFEB, le CRDP d'Alsace et le Goethe Institut. D'autres associations y ont participé, organisé des animations ou tenu des stands : c'est le cas de Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle, des associations ADEAF[2], Lehrer[3] et Eltern 68, des librairies Forum, Le Liseron (Mulhouse), du Journal l'Alsace avec son Journal des

[1] Baillet, Dietlinde (2005) « A la recherche de la motivation : Des clés en classe de langue »
CRDP d'Alsace Collection « Guides pratiques », 185 pages + un cédérom ISBN : 2-86636-306-X
[2] Association pour la défense de l'enseignement de l'allemand en France
[3] Association professionnelle des instituteurs et professeurs pour l'enseignement bilingue dans les académies de Strasbourg et de Nancy-Metz.

enfants et son édition en allemand, du théâtre sans frontières " Baal Novo", du Centre d'information et d'orientation (C.I.O.), de la médiathèque de Guebwiller etc. Les établissements scolaires "sites bilingues" du département ont été largement associés : ils ont pu assister à des spectacles en allemand ou à des films en allemand ; ils ont eux-mêmes présenté des spectacles ou jeux théâtraux issus des animations théâtrales en langue menées au cours de l'année avec l'aide des animateurs. Cela a été le cas en particulier du collège Beltz de Soultz (*Aschenputtel*, *Cendrillon*), du collège Gambetta de Riedisheim (*Der Sturm*, adaptation *La Tempête* de Shakespeare), du collège épiscopal de Zillisheim (animation en dialecte avec l'aide de Daniel Muringer de *Géranium)*. Mais l'offre dominante du Forum s'est adressée aux jeunes, en respectant leurs goûts : musique pop – rock avec *Nulltarif* ou *The Titans* ou aux jeunes adultes avec des ateliers vocaux.
Malgré une bonne participation des scolaires (600) les 31 mai et 1er juin et 800 à 1000 visiteurs le samedi et le dimanche, les organisateurs avouent sans détours [que] la fréquentation de ce deuxième Forum Bilingo n'a pas été à la hauteur de leurs espérances »(*Dernières Nouvelles d'Alsace* 5 juin 2007). Comment faire pour que l'ensemble des sites bilingues de l'académie de Strasbourg, de l'académie voisine de Nancy-Metz, dotée de sites bilingues et de sites bi-culturels, avec ses enseignants, ses parents, ses jeunes se sentent vraiment concernés par la tenue d'une manifestation de cette richesse, de cette ampleur, de ce dynamisme ? Comment faire pour qu'il y ait un public pour les étudiants du CFEB qui viennent lire des *Kinder- und Hausmärchen* de Jakob et Wilhelm Grimm ou d'autres oeuvres ? La mobilisation de l'ensemble des acteurs et fervents défenseurs du dispositif bilingue en Alsace et en Moselle reste à faire avec l'aide de leurs associations. Mais, cette deuxième édition – la première, bien timide, a eu lieu en juin 2004 – a proposé une gamme d'animations culturelles et linguistiques de grande variété, d'une grande richesse et d'une grande qualité. Nos vives félicitations aux organisateurs[1], ainsi que l'expression de notre gratitude. **Après Bilingo 2004 et 2007, un nouveau Bilingo en 2008 ? –** Daniel Morgen

Le Congrès commun du Syndicat des Enseignants -UNSA et de "Lehrer", Association des instituteurs et professeurs pour l'enseignement bilingue dans les académies de Strasbourg et de Nancy-Metz .
25 mai 2007 à Strasbourg

Que deux organisations, dont l'une, le syndicat des enseignants s'était déclarée favorable voici peu de temps à «*un gel et à une évaluation du dispositif de l'enseignement bilingue* » (colloque SE-UNSA et FCPE 13 janvier 2007) et dont l'autre, l' association professionnelle des instituteurs et professeurs pour l'enseignement bilingue, demande régulièrement l'extension de ce même dispositif, organisent en commun un congrès sur ce thème a de quoi surprendre et a surpris beaucoup de monde en Alsace.

Ce congrès commun s'est pourtant tenu le vendredi 25 mai à Strasbourg, de 9 à 17h, dans les locaux du Centre européen pour la jeunesse, les deux organisations ayant tenu à *«faire ensemble le point de leurs revendications concernant l'enseignement paritaire français-allemand »,* pour mieux coordonner à l'avenir leurs actions et objectifs dans le domaine de la construction du bilinguisme scolaire.

[1] Le service d'action culturelle de la Ville de Guebwiller et la chargée de mission au forum Bilingo.

Les responsables des deux organisations ont tour à tour présenté leurs objectifs pour cette journée. M. Christophe Jeunesse, responsable bas-rhinois du SE-UNSA entend dépasser, lors de cette journée, les manifestations d'opposition radicale de son syndicat au développement du bilinguisme et «*rompre avec l'opposition syndicale systématique* ». Les divergences réelles ne doivent pas faire oublier les points de rapprochement possibles. Il se déclare ouvert au dialogue et prêt à faire évoluer les positions de son organisation syndicale. Une « politique incitative » est préférable à l'obligation : il lui semble important de soutenir le développement fondé sur la demande parentale et institutionnelle ; en même temps, le Syndicat des enseignants demande que soit remédié aux déficits de formation existant encore, surtout pour des enseignants du premier degré recrutés hors concours et pour des enseignants du second degré. Yves Rudio, président de l'association "Lehrer", a, quant à lui souligné la nécessité de placer la cohérence géographique et pédagogique au centre du dispositif, de maintenir par l'enseignement bilingue la culture spécifique à la région et de donner le maximum de chances aux jeunes dans le monde du travail européen, ancré dans le transfrontalier. Son association « *ressent la nécessité d'ouvrir le dialogue avec tous les partenaires impliqués, de près ou de loin, dans le développement de l'enseignement bilingue, et d'ancrer ce dialogue au niveau professionnel* ».

En rapport avec les objectifs dominants de la journée, centrés sur les aspects pédagogiques et organisationnels de l'enseignement bilingue, sur la formation, sur l'évaluation de cet enseignement, deux conférences introductives ont présenté les composantes principales ces thématiques. La tâche de Dominique Huck, de l'université Marc Bloch – Strasbourg II – a été de situer les enjeux et les orientations d'une évaluation du dispositif bilingue, à la lumière des évaluations déjà menées avec son concours entre 1992 et 2002. Aucune évaluation ne peut se dérouler si l'on ne s'est pas posé la question de savoir ce que l'on évalue ; de plus, tous les paramètres, administratifs, humains et pédagogiques sont présents dans une évaluation, quelle qu'elle soit. D'une évaluation des compétences linguistiques des élèves découlent aussi des observations sur la formation des enseignants, la pratique pédagogique, les outils pédagogiques utilisés, la présence ou l'absence de ces outils, ainsi que sur l'organisation pédagogique des cursus. En effet, « *l'organisation scolaire ne peut pas être la simple juxtaposition de deux cursus, d'un cursus bilingue et d'un cursus monolingue* » puisque « *toute l'école pourrait bénéficier d'une organisation différente, intégrative, décloisonnée, en particulier pour les enseignements de langue, la langue française en particulier.* » Une évaluation de l'enseignement bilingue en Alsace est avant tout une évaluation de la gestion du dispositif lui-même : dans la mesure où les textes sur l'enseignement bilingue de langue régionale mettent l'accent sur les notions de projet d'établissement, sur la demande parentale plus que sur l'offre scolaire, une évaluation doit se poser aussi la question de savoir comment l'offre d'enseignement bilingue est organisée et diffusée dans le grand public. Elle donne des indications sur l'orientation ou la réorientation d'une politique linguistique, sur l'élaboration d'un dispositif pédagogique, sur les rapports entre les voies extensives et intensives, ainsi que sur les nouvelles représentations sur les langues des jeunes impliqués dans le dispositif.

Jean-Marie Gautherot, ancien Directeur du Centre de Linguistique appliquée de l'Université de Franche-Comté rappelle l'intérêt, pour une politique linguistique en Alsace, de la valorisation de la notion de bilinguisme et du droit à une éducation linguistique organisée dans le cadre d'une politique éducative d'ensemble. Or, l'Alsace vit historiquement dans deux langues, appartenant à des familles de langues indo-européennes différentes. Elle aurait tort de ne pas profiter de cette richesse. Mais il s'agit de dépasser les cloisonnements culturels : le

couple bilingue langue régionale – français doit évoluer vers un plurilinguisme européen. C'est donc ce plurilinguisme que la politique linguistique doit construire, les nouveaux apprentissages de langue bénéficiant des acquis antérieurs, dans l'optique du Portfolio européen de compétences. Une telle politique suppose le réaménagement des politiques de formation initiale et continue et la constitution d'un outillage scolaire conséquent.

En rassemblant les éléments de réflexion sur l'état actuel du dispositif alsacien et sur les améliorations souhaitables, les ateliers de l'après-midi ont constitué en quelque sorte la base d'un relevé commun de propositions d'action éventuelles. Loin de remettre en cause les avancées actuelles du dispositif scolaire, les ateliers ont eu le souci de d'améliorer le dispositif actuel ou de le faire progresser. Cela se conçoit d'autant plus que les participants à la réunion – enseignants, conseillers pédagogiques, chargés de mission, directeurs, responsables syndicaux – en sont aussi les acteurs principaux. De l'ensemble des ateliers, qui ont souvent par recoupements abordé des approches identiques, émergent les propositions constructives suivantes :

- **La concertation** au sein des binômes, formés de l'enseignant chargé de l'enseignement en français et de l'enseignant chargé de l'enseignement en langue régionale, constitue toujours encore l'élément principal d'un amélioration du dispositif. Cette concertation est d'autant plus cruciale quand les binômes changent à chaque mouvement du personnel. La nécessité de cette concertation pédagogique spécifique et de la stabilisation des équipes doit être reconnue.

- En effet, **la constitution de binômes stables** doit devenir l'objectif principal. Pour y parvenir, le retour de stages communs, déjà pratiqués dans le passé, mais abandonnés sans doute faute de moyens, constitue une demande majeure. Il convient de faire en sorte que les binômes et les équipes éducatives d'une école ou d'un groupe scolaire s'accordent sur les dispositions de fonctionnement et d'organisation scolaire en fonction non d'éléments extérieurs, mais de la réalité sociale de l'école ou du groupe scolaire.

- Une politique de développement de l'enseignement bilingue implique **la cohérence de l'offre**. Les acteurs et les décideurs doivent s'atteler en priorité à la configuration rationnelle de l'offre, dans le cadre de la carte des bassins de formation. L'éducation nationale doit ainsi, en particulier, transformer la possibilité virtuelle d'un accueil en classe bilingue en offre scolaire effective, en s'assurant des accords au niveau intercommunal.

- Les différences sociales observées dans les classes bilingues et les classes monolingues proviennent aussi d'un déficit d'information : **une meilleure information des familles** devrait permettre de résoudre certaines de ces difficultés. Mais le décloisonnement de certaines activités, pour lequel les équipes d'école ont besoin d'aides spécifiques, constitue aussi un moyen d'y remédier.

- Les enseignants impliqués à un titre ou à un autre, dans l'enseignement bilingue soulignent l'absence d'une politique de réalisation d'outils, en particulier dans le domaine de la langue. Cette absence évidente donne l'impression que la structuration de la langue, dans ses composantes orales et écrites, n'est pas l'objectif de l'enseignement bilingue : or, la structuration de la langue régionale se fait notoirement en parallèle à

celle du français. Logiquement, d'ailleurs, les objectifs assignés dans les programmes au français doivent se lire également comme objectifs assignés à l'allemand. **Un référentiel commun aux deux langues est une nécessité**.

- De même, des efforts doivent être menés ensemble pour la **mutualisation des documents et outils pédagogiques** après validation.

- Une mission s'impose au système scolaire, celle de mener une évaluation du dispositif actuel pour permettre d'appréhender la carte des améliorations souhaitables du dispositif. La majorité des points évoqués lors de la rencontre sont en rapport avec une **évaluation d'ensemble du dispositif conduisant à un tableau de bord académique, personne ne remettant en doute l'apport positif de l'enseignement bilingue sur les élèves ni la réussite de ceux-ci**. Une évaluation des effets de l'enseignement bilingue sur la maîtrise des langues (L1 et L2) pourrait donner d'utiles informations sur le fonctionnement pédagogique et les modes d'organisation recommandés. Il est dommage, à cet égard, que les conclusions de l'évaluation confiée à une équipe de l'Université Marc Bloch – Strasbourg II- entre 2000 et 2001 n'aient pas été publiées lors de la remise du rapport en 2002. – Daniel Morgen

Recul de la langue régionale
Une économie régionale affaiblie

Une soixantaine de représentants du monde économique, politique et associatif et des citoyens attentifs au devenir régional se sont penchés lors d'un séminaire sur les liens entre le recul de la langue régionale et les difficultés économiques de l'Alsace. Baisse de la fréquentation touristique, surtout germanophone, et hausse du chômage en zone frontalière, alors que le Pays de Bade et les cantons de la Suisse du nord-ouest ont un besoin croissant de main d'œuvre : c'est sur ce constat que François Schaffner, Président de Culture et Bilinguisme/René Schickele-Gesellschaft, a ouvert la matinée de travail organisée en coopération avec le Comité Fédéral des associations pour la promotion de la langue régionale, à la Villa Fleck d'Ingersheim, le samedi 12 mai. Le Conseil Général du Haut-Rhin (M. Patrick Kleinclaus), la CCI de Mulhouse/Sud-Alsace M. Patrick Hell), le CAHR (Comité d'Action économique du Haut-Rhin, M. Hubert Hassler) et l'Agence Départementale du Tourisme du Haut-Rhin (Mlle Florence Scheppler), les gîtes de France du Haut-Rhin (M. Bernard Fischer), M. André Klein (ancien directeur de l'ADA/Alsace International), le Comité de protection des travailleurs frontaliers Européens (M. Charles Flory), l'ABCM-Zweisprachigkeit (Mme Karine Sarbacher), M. François Maiké (cadre frontalier à Bâle, Président d'Eltern-68), Mme Odile Uhlrich-Mallet, Vice-Présidente du Conseil Régional et Présidente de l'Apepa) faisaient partie des personnes et des organismes associés à cette rencontre.

Des emplois suisses perdus pour les jeunes Alsaciens ?
La Suisse est actuellement demandeuse de main d'œuvre et de compétences, besoins pour lesquels elle fait appel de manière croissante aux frontaliers. Mais ce ne sont pas ou plus les frontaliers alsaciens qui en profitent: entre 2002 et 2006, leur nombre a régressé de près de 6% -à Bâle-Ville moins 7% soit 1300 frontaliers- contre une augmentation de 33% pour nos voisins du Bade-Wurtemberg. Ainsi, depuis 2000, plus de 3 000 postes ont été perdus par les Alsaciens en Suisse, remplacés par des Allemands ou des habitants d'Europe Centrale. Ce n'est qu'une facette du désastre. C'est un phénomène plus rampant que la fermeture d'une

entreprise. Une des raisons majeures, relevées par les participants à la réunion d'Ingersheim : la diminution des compétences en langue régionale, notamment en Hochdeutsch, des jeunes adultes qui les empêche de reprendre les emplois de leurs parents ou voisins partant à la retraite. En Alsace plus directement, où au moins un emploi sur deux nécessite l'allemand, les mêmes causes provoquent d'autres effets : les exportations alsaciennes vers les pays germanophones ont chuté de 25% entre 1998 et 2005, de plus, les services dans notre région sont moins performants du fait de l'incapacité d'accueillir dans la langue du client et donc les profits du commerce régressent.

Un « plan Marshall » pour l'allemand en Alsace

Face à cette situation que faire ? Le séminaire, en particulier lors d'une table-ronde prospective, a permis de dégager mais surtout de rappeler les actions à mener d'urgence.

En tête : **le développement de l'enseignement bilingue**, embryonnaire en Alsace (7% des enfants du primaire) alors que d'autres régions, le Pays Basque avec 30%, la Corse avec 15% d'enfants scolarisés dans le primaire bilingue, avancent à marche forcée. La Corse, par exemple, va généraliser la filière bilingue en 7 ans dans ses écoles maternelles.

En Alsace, c'est par manque de cohérence dans l'organisation de la filière bilingue que son développement ne peut se faire correctement au profit de tous les enfants. Deux conditions préliminaires sont nécessaires : l'information de toutes les familles dont les enfants sont en âge d'être scolarisés et la mise en place d'une offre généralisée sur tout le territoire. Pour une meilleure information des familles, le département du Haut-Rhin a participé à la création, avec le CRDP, et au financement d'un DVD présentant l'enseignement bilingue à tous les niveaux de la scolarité, jusqu'à la fin des études générales et professionnelles. Les parents peuvent le télécharger (crdp-ac//videolangues) ou le recevoir sur demande.

Cet enseignement, dont le degré de développement est en partie conditionné en Alsace par les termes de la future convention entre l'Etat et les collectivités locales alsaciennes, doit cependant s'intégrer dans une « politique linguistique globale », selon les termes du Président de « Culture et Bilinguisme ».

Il faut donc mettre sur pied un véritable « Plan Marshall » pour sauver la langue régionale - Hochdeutsch/allemand standard et l'Elsässerditsch/les dialectes- en Alsace, elle devra impliquer de nombreux intervenants publics -Etat, collectivités territoriales, CCI…- et associatifs pour traiter sous l'angle linguistique des questions aussi variées que la formation initiale - l'enseignement bilingue paritaire- la formation professionnelle et continue, la culture, les activités théâtrales et périscolaires, la signalétique, l'action des Communes, la promotion touristique.

Le bilinguisme est valorisé et apporte un plus à l'économie lorsqu'on l'affiche. Il doit devenir visible. Dans le domaine du tourisme par exemple, les dialectes pratiqués dans la région représentent un atout indéniable par leur aspect « exotique » qui dépayse à la fois les touristes germanophones et francophones, les plus nombreux. En préservant cet atout on pourra inverser la tendance à l'image du Pays basque français, où la régression de la pratique de la langue régionale est en passe d'être stoppée. Et, à l'image du Pays Basque en Espagne, où l'économie fleurit, où se pressent annuellement 2 millions de touristes, où la langue basque vit.

L'Alsace au centre de l'Europe, trait d'union entre les pays francophones et les pays germanophones ou bien une région à la marge d'un pays francophone ? C'est une question d'une importance cruciale, dont la réponse ne fait aucun doute car il s'agit de la survie de la langue et la culture régionales, mais qui dépend cependant de la capacité de cette région à redresser une situation linguistique alarmante.- Monique Matter

Le défi des enfants bilingues

Chargée de cours à l'université de Poitiers, Barbara Abdelilah-Bauer[1].enseigne en master « Développement du langage et bilinguisme » et nous en dit plus sur elle et sur ses efforts dans l'épilogue du livre, car « l'éducation des enfants en plusieurs langues n'est pas un long fleuve tranquille » (page 181). Elle a animé des années durant et anime encore un forum de libre discussion et d'interrogation sur l'éducation bilingue, sur le site qu'elle a créé avec son mari, pédiatre (www.enfantsbilingues.com). Afin de soutenir le projet plurilingue des parents, déjà bi- ou plurilingues, - « élever un enfant dans deux langues demande un effort soutenu durant plusieurs années » (page 8) - elle a fondé le une association d'animation et d'information sur le bilinguisme. Cette association tient des conférences et organise des rencontres régulières ainsi qu'un «Café bilingue » (cafebilingue.com) ; elle informe de manière très précise – et très pédagogique – les parents multilingues de la capitale et de ses environs sur les modes d'acquisition de la (première) langue et sur les étapes par lesquelles se fait l'acquisition d'une deuxième, voire d'une troisième langue, en mettant à leur disposition, tout comme dans ce livre, les connaissances actualisées à l'aide des recherches les plus récentes sur le mécanisme de l'apprentissage.

La question « **comment devient-on bilingue ?** » est au centre de l'ouvrage : après avoir été examinée de manière théorique et plus générale, elle est reprise pour chaque forme d'éducation ou de devenir bilingues. Sans surprise, Barbara Abdelilah-Bauer a recours à la présentation traditionnelle et distingue trois formes de bilinguisme, dont deux précoces – différenciées seulement par le temps de l'apprentissage, simultané ou consécutif, et une tardive. Cette présentation prend pour critère l'histoire de l'enfant et place celui-ci au centre de son devenir bilingue. Elle pourrait tout aussi bien se référer au projet de la famille : le bilinguisme précoce simultané s'inscrit dans le bilinguisme de la famille ; les deux autres formes, dans la vie de celle-ci, dans ses changements de résidence ou dans ses choix de scolarisation. Dans le premier cas, l'enfant apprend de manière naturelle les langues parlées dans la famille ; dans les deux autres, il est confronté à une nouvelle langue, celle parlée dans le milieu, lorsque les parents vont vivre – et travailler- dans un autre pays et/ou scolarisent l'enfant dans un pays dont la langue officielle n'est pas celle de la famille. A ces descripteurs choisis par rapport à l'enfant pourraient correspondre d'autres descripteurs : le bilinguisme familial ou de naissance, le bilinguisme scolaire. Nous y reviendrons.

Comme les ouvrages existants qui ont pour but d'informer et d'expliquer le bilinguisme (cf. infra), celui de Barbara Abdelilah-Bauer est aussi nourri par une expérience personnelle. Cette expérience est celle d'une maman allemande désireuse de maintenir contre vent et marées le projet bilingue du couple plurilingue (allemand, arabe, français) et ce dans un milieu en principe exclusivement francophone, mais en principe seulement, vu la diversité linguistique considérable de la France en général et de l'agglomération parisienne en particulier (page 7). Il offre aussi la nouveauté d'être nourri de l'expérience multiple et multiforme d'autres parents, ceux qui ont témoigné sur le forum virtuel de l'auteure. L'approche du bilinguisme correspond bien à une approche sensible et concrète, individuelle et collective et c'est ce qui fait le charme de l'ouvrage.

Par rapport aux **ouvrages existants, le livre de Barbara Abdelilah-Bauer fait** évoluer les représentations en les relativisant. Certes l'apport de langue[2] joue un rôle important dans l'acquisition des compétences langagières. Mais ce rôle n'est pas décisif à lui seul pour les compétences linguistiques car « malgré la qualité médiocre de la langue parlée [dans certains

[1] Abdelilah-Bauer, Barbara « Le défi des enfants bilingues – Grandir et vivre en parlant plusieurs langues » - éditions La Découverte, Paris 2006 – 15 euros

[2] Le terme n'est –il pas plus joli que le détestable « input » ?

cas], les enfants finissent par maîtriser leur langue maternelle… » (page 21). Le bilinguisme équilibré est une visée idéale, mais rare et non totale, « pour la simple raison que les occasions d'utiliser la langue dans toutes les situations de la vie quotidienne sont pratiquement inexistantes » (page 25). En fonction de domaines et d'activités différents, une langue domine, mais la langue dominante peut varier au cours de la vie. Barbara Abdelilah-Bauer relativise aussi l'effet du bi- ou plurilinguisme sur le développement intellectuel pur, mais ne ménage pas son enthousiasme quand il s'agit de la flexibilité, de l'originalité ou encore des compétences stratégiques (pages 40-42). Plutôt que de "période critique", dont l'acception lui paraît trop limitative, elle préfère parler de période sensible : il n'y a pas de déclin rapide des aptitudes après la puberté, même si l'on constate un déclin des performances en L2 au fur et à mesure que l'âge du début augmente. Par contre, une deuxième langue s'apprend différemment selon cet âge : les compétences discursives, stratégiques et grammaticales acquises dans la première ou les premières langues sont réutilisées pour la nouvelle langue. Ainsi, le livre ne prend pas de libertés avec des théories officielles mais les détourne, les contourne et s'en accommode avec délectation.

Pragmatique et proche de l'expérience parentale, **le livre fourmille de conseils**, non pas distillés sous la forme détestable et impositive du donneur de conseils, mais glissés – à bon entendeur, salut ! – au cours de la narration argumentative. Cette approche est aussi une relativisation – les règles énoncées de manière stricte sont rares - et correspond au style de l' auteure. Le principe de Grammont –Ronjat bien connu « de séparation stricte des langues semble rarement appliqué avec rigueur par des personnes autres que des linguistes » (page 93). Difficilement applicable au quotidien, il entrave, dit l'auteure, la spontanéité des échanges. De même, le mélange des langues, si souvent critiqué et qui passe pour un avatar inévitable du bilinguisme, aboutissant à une confusion des langues (page 71), mérite d'être réhabilité en partie parce que « l'alternance des codes est un style de communication fréquent entre personnes maîtrisant les mêmes langues » (page 79). Le concept de "parler bilingue" avait d'ailleurs déjà été réhabilité avant ce livre par Lüdi et Py[1], selon lesquels « le meilleur conseil qu'on puisse donner aux parents est d'être naturels, c'est-à-dire de parler comme ils en ont envie » (Lüdi & Py : 185). L'enfant organise ses langues selon des critères pragmatiques, par facilité ou par manque de vocabulaire (page 72). Mais ceci ne veut pas dire qu'il faille s'en accommoder : le parent bi- ou plurilingue devra réagir contre le mélange en sollicitant la reformulation, même si cela pèse momentanément à l'enfant. De nombreux témoignages (cf. "Le prix du bilinguisme" à la page 97) disent cela, mais témoignent aussi du bénéfice ressenti à l'âge adulte. La famille nucléaire bilingue ne doit pas se replier sur elle : la réussite du projet est liée à l'ouverture de la famille et le contact avec d'autres locuteurs – ou de vrais locuteurs de naissance (page 81). Dans l'acquisition précoce consécutive de la deuxième langue, le paramètre social est déterminant : l'enfant doit connaître des stratégies adaptées pour déclencher une conversation et interpeller l'adulte (page 86). Il passe alors de la communication non verbale à la communication verbale par des étapes bien décrites qu'il convient de respecter. Mais il convient aussi de prêter attention au "style d'apprentissage " propre à chaque enfant, référentiel ou analytique, centré sur le contenu ou expressif ou holistique, centré sur la fonction sociale du langage et sur la forme. Même si elles ne concordent pas totalement avec les thèses des linguistes – je pense au principe de Ronjat - les suggestions de Barbara Abdelilah – Bauer proviennent de sa triple expérience de parent, d'animatrice de forum et surtout d'universitaire, car elles sont issues de la recherche scientifique et de nombreux ouvrages consultés.

[1] Lüdi, Georges et Py, Bernard "Etre bilingue", 2ème edition revue, Peter Lang, Berne 2002

Après 6 ans, l'enfant ne peut pas acquérir toute la langue dans sa dimension communicationnelle et référentielle ou abstraite, ni intégrer rapidement le cursus scolaire élémentaire qui vise l'acquisition de connaissances. Mais le bilinguisme tardif n'est pas pour autant impossible : le cerveau développe des stratégies de compensation en s'adressant à une autre région du cerveau que le centre de traitement du langage (page 113). A ce stade, l'acquisition de la nouvelle langue dépend étroitement de la L1 et des schémas structuraux acquis grâce à elle, encore que tous les transferts ne sont pas possibles (pages 114 sqq.). Pour Barbara Abdelilah-Bauer, cela veut dire qu'en aucun cas il ne faut abandonner la L1 ou la langue acquise auparavant (L2) dans le binôme bilingue (page 135). Les arguments en faveur de ce conseil sont bien entendu culturels, sociaux, identitaires, familiaux.

On aura vu, d'après ces quelques lignes, que **les conseils s'adressent aux familles** bilingues ou plurilingues et à celles qui, quittant un pays pour un autre, doivent envisager de scolariser leur enfant dans une nouvelle langue. A la marge, on a affaire à des situations personnelles complexes, où plusieurs langues interviennent et où la stratégie des parents devient inévitablement complexe ; le conseil donné – s'en tenir, pour chaque parent – à une seule langue à parler avec l'enfant est raisonnable (pages 163-164), mais comment ce conseil est-il perçu ? appliqué ? Avec les langues, on touche aux marges sensibles des personnalités et la prise en compte des demandes pourrait poser problème au moment de la scolarisation de l'enfant. Mais l'école n'est guère présente dans le livre, qui n'envisage que trois solutions : en cas de changement – et si votre enfant doit apprendre à lire dans une nouvelle langue, cherchez une classe bilingue, mais elles sont rares, remettez le pour un an en grande section de maternelle (pages 130 et 131) ou, de toute manière, accompagnez son apprentissage de la lecture par la lecture dans la langue maternelle ou langue 1. A moins de pouvoir payer un percepteur ou une gouvernante à leurs enfants, les parents monolingues voient leurs efforts (pages 168 à 172) souvent voués à l'échec, vu la timidité réelle des expérimentations françaises à l'école primaire.

En effet, **le volet scolaire** n'est pas le fort de ce livre. Les seuls échos de l'école sont des échos négatifs : le système bilingue est trop rare en France ailleurs que dans certaines écoles privées et les enseignants de l'école maternelle ou élémentaire cités dans les témoignages expriment encore au seuil du XXIème siècle des conseils que l'on pensait surannés, sinon dangereux, comme ceux donnés à une maman anglophone de parler français avec son petit garçon (page 64) ou à des parents ukrainiens d'arrêter de parler le russe avec leur enfant (page 93) ! Cela, alors qu'en 2006, chaque enseignant devrait savoir qu'un parent qui connaît mal la langue de l'école ne devrait pas la parler avec son enfant, mais continuer à parler avec lui sa langue d'origine pour permettre à l'enfant de développer ses schémas langagiers (page 119). A ce sujet, il est d'ailleurs amusant de noter l'emploi subtil du qualificatif "allophone" pour des locuteurs de langues affichées comme mineures en France, alors que les locuteurs des langues européennes ont droit à leur qualificatif national, germano-, anglo-, hispanophone.

En réalité, le système institutionnel bilingue, là où il existe, ne peut pas fonder son développement sur le libéralisme ni sur l'adaptation aux nombreuses particularités des situations familiales très diverses : il est obligé de se caler sur des règles plus générales, dont le fameux principe de Ronjat ou sur son contraire, le principe "un maître, deux langues", et de laisser aux enseignants les adaptations nécessaires aux situations individuelles. Dans ce sens, le livre doit être lu par des parents des dispositifs institutionnels bilingues alsacien, mosellan, basque, breton, catalan ou corse avec le filtre de la réalité scolaire régionale. Car l'école peut offrir, même si elles sont rares ailleurs qu'"aux marches de l'Empire", des solutions bilingues : Anemone Geiger–Jaillet a consacré, dans "Le Bilinguisme pour grandir", de nombreuses pages à cette recherche de lieux et de filières d'accueil possibles. Sans acrimonie à l'égard de

Barbara Abdelilah-Bauer, on remarquera une nouvelle fois que les milieux universitaires parisiens ne savent pas toujours ce qui se fait aux frontières de notre beau pays, dont plusieurs marches, alsaciennes, lorraines, catalanes ou corses etc.… ont activé un développement du bilinguisme scolaire.
Ainsi, son ouvrage, tout imprégné de savoirs, d'humanité et de bon sens gagnera-t-il à être lu, mais lu avec d'autres lectures. Il mérite d'entrer dans la **quadrilogie des grands livres de vulgarisation** des connaissances sur le bilinguisme : l'ouvrage d'Anna Lietti[1], celui de Jean Petit[2] - plus psycholinguiste, mais aussi plus immergé dans la « didactique des bergers » (Petit, 2001 : 81 à 122) -, et dans le militantisme des précurseurs, celui d'Anemone Geiger-Jaillet (2005)[3], qui recense et compare les modèles bilingues institutionnels.
Certes, l'on regrette que l'éditeur ait renoncé à publier une bibliographie complète – les ouvrages de référence sont cités en note, – et à un index qui permettrait aux lecteurs de récapituler certaines notions-clefs. Mais ce simple regret n'empêche en rien d'apprécier en ce livre, qui intéressera autant les parents que les scientifiques et les chercheurs, **un excellent ouvrage, scientifique et accessible à la fois, chaleureux et facile à lire**. Un ouvrage à recommander aux parents, aux enseignants et à tous ceux qui ont pour l'éducation bilingue "les yeux de Chimène". – Daniel Morgen.

Précis de Phonétique allemande par Jaqueline FEUILLET-THIEBERGER et Jack FEUILLET (2006), édité à l'Université de Nantes au CRINI, ISBN : 2-916424-03-2, Prix : 10 Euro.

Des mots tels "Hallo", "Sonne", "Phonetik" se lisent en couleur sur la couverture. Le regroupement de ces trois notions, qui pourraient provoquer des difficultés de prononciation pour un francophone, peut en même temps donner envie à découvrir la phonétique, ce domaine de la linguistique souvent méconnu. L'invitation à la lecture est réussie. L'accueil positif du lecteur se poursuit par une présentation agréable : un format très maniable accompagne une mise en page bien lisible. Le volume (111 pages) se montre également adapté à un usage concis. Le livre est bien structuré avec une table de matière intelligente.
Une brève introduction générale aux deux aspects linguistiques complémentaires, que sont la phonétique et la phonologie, est suivie de la problématique de la graphie et de l'utilisation de l'alphabet phonétique international. Des notions sur l'appareil phonatoire, les lieux et les modes articulatoires sont complétées par la présentation de trois traits phonologiques secondaires.
Au coeur de l'ouvrage se trouve cependant l'analyse des systèmes vocalique, consonantique et accentuel de l'allemand. En ce qui concerne l'accentuation, est retenu l'accent de mot qui est déjà très complexe avec l'existence des mots simples, des mots composés et des mots dérivés.
À propos de la présentation des signes phonétiques utilisés, elle est conçue sous forme d'annexe en fin du premier chapitre. Le lecteur novice est confronté à des termes techniques comme "apical", "palatal", "uvulaire", "vélaire", "vibrant" qui n'ont pas été définis au préalable ce qui pourrait paraître déroutant pour un débutant. De plus, pour le lecteur initié manque la notation des voyelles brèves de l'allemand qui sont évoquées seulement au chapitre consacré au système vocalique. Placer cet annexe sur les symboles phonétiques en fin d'ouvrage pourrait être une solution.

[1] Lietti, Anna (1994, réed. 2006 " Pour une éducation bilingue : guide de survie à l'usage des petits Européens" (2006)
[2] Petit, Jean (2001) : " L'immersion, une révolution " Do Bentzinger, Colmar
[3] Geiger-Jaillet, Anemone (2005) "Le Bilinguisme pour grandir – Naître bilingue ou le devenir par l'école". L'Harmattan, Paris.

Pour ce qui est des modes et des lieux d'articulation au chapitre sur le système consonantique, le lecteur averti aurait peut-être aimé retrouver un classement qui épouse davantage celui proposé par l'alphabet phonétique international, notamment dans le tableau récapitulatif. Une critique plus significative serait à formuler sur l'absence du "r" vocalisé dans le précis. Pourtant, cette articulation est extrêmement répandue pour ne pas dire qu'elle fait partie de l'allemand standard. En finale de mot et en position pré-consonantique, la séquence /ə/ + /r/ (graphie <er>), par exemple, est prononcée [ɐ], selon le *Duden 6, Aussprachewörterbuch* (2000).
Les symboles utilisés pour le "r" d'une manière plus générale, paraît quelque peu fluctuante dans le précis. On peut lire la variante [R] et plus souvent [r] alors que cette dernière variante d'un "r" roulé avec la pointe de la langue est prononcée de façon relativement rare. En tout cas, les auteurs ne semblent pas avoir justifié le choix fréquent de ce symbole phonétique.
Dans le dernier chapitre intéressant sur l'accent de mot, il est dommage de lire seulement deux "f" dans le mot "Donauschiffahrtsgesellschaft" qui devrait en porter trois, d'après la réforme orthographique.
Concernant la bibliographie, les deux phonéticiennes et didacticiennes Helga DIELING et Ursula HIRSCHFELD mériteraient d'être également mentionnées.
Globalement, on ne peut que saluer chaque ouvrage proposé sur la prononciation de l'allemand. Il est vrai qu'ils sont (encore) rares sur le marché francophone. En ce sens, les auteurs comblent en effet une lacune. Cependant, il serait souhaitable d'inclure un support médiatique, tel un CD, afin de donner un exemple d'écoute notamment des sons étrangers à l'oreille francophone et des exercices d'opposition de paires minimales que l'on peut répéter. Ainsi, des exercices plus vastes sur la prosodie (accentuation, intonation et rythme) pourraient même être ajoutés.
Enfin, une remarque générale reste à évoquer : le lecteur apprend dans l'avant-propos du précis que la phonétique est "une matière nouvelle pour l'étudiant qui entre à l'université". On peut ressentir un certain regret que la phonétique de l'allemand n'est pas enseignée plus tôt. Elle devrait l'être même dès le primaire. Et pourquoi pas sur les pas de Jean PETIT ?
Somme toute, ce *Précis de Phonétique allemande* représente une référence actuelle qui mérite d'être conseillée. - Ina Blanc-Janus

Frederike Eggs, Die Grammatik von *als* und *wie*, 2006, Tübinger Beiträge zur Linguistik, Narr, Tübingen, 555 p.

Frederike Eggs publie chez Narr sa thèse de doctorat sous le titre très modeste de "Die Grammatik von *als* und *wie*." En réalité, ce gros volume de 555 pages dépasse largement le cadre et le niveau de ce qui se fait généralement en matière de thèse. Étant donné le nombre de travaux et d'articles déjà publiés sur la question, l'entreprise était particulièrement périlleuse. Frederike Eggs a choisi de rendre compte de tout ce qui était déjà paru et de traiter tous les aspects du problème, diachroniques, syntaxiques, sémantiques et cognitifs. Elle a tenu ce pari et apporte donc une somme appréciable pour quiconque s'intéresse à ces deux opérateurs. Son corpus, extrêmement varié, réjouira les chercheurs français parfois horripilés par les exemples fabriqués : il est constitué de textes littéraires, de presse, de sites internet, mais aussi de conversations quotidiennes enregistrées et retranscrites très précisément. Cette exhaustivité, qui ne saurait lui être reprochée, a cependant quelques inconvénients : outre certaines répétitions qui peuvent lasser parfois, le plan de l'ouvrage est relativement sinueux (il comporte de très nombreux "Exkurse"), les parties consistant plus en études juxtaposées qu'affichant une démonstration linéaire.

Après une première partie très claire sur l'étymologie des deux opérateurs, elle pose son hypothèse de base qui est la suivante : *als* dénote fondamentalement l'altérité au sein d'un domaine identique, alors que *wie* marque l'identité au sein de l'hétérogène. "*Wie* umfasst demnach das Identische im Andersartigen, *als* hingegen das Andersartige im Identischen." Cette formule magique est répétée de façon quasi incantatoire dans le livre, si bien qu'on est tenté à force d'y adhérer. Ensuite, elle consacre un chapitre intéressant et original (p. 38-129) au rôle cognitif de la comparaison, fait un long détour par les théories de la métaphore (plus particulièrement celles d'obédience rhétorique, mais aussi Weinrich, Lakoff & Johnson), ce qui lui permet de différencier deux types de comparaison (hétérogène et homogène), puis elle revient au rôle de l'analogie dans le discours didactique, avec comme corpus trois textes fort différents (cours de biologie, entretien médical sur la génétique, manuel de FrontPage). Ce dernier texte lui permet de revenir sur l'apport de la métaphore et de la comparaison dans les langues de spécialité. Tout ce deuxième chapitre, pour instructif et intéressant qu'il soit (dans la mesure où il offre un panorama complet des différentes théories), peut désorienter le lecteur qui n'y trouvera pas vraiment de développements sur la grammaire de *als* et *wie*.

Mais elle revient dans sa troisième partie (p. 130-185) au rôle joué par *als* et *wie* dans la comparaison et a un peu de mal à se démarquer de l'ouvrage de Maria Thurmair (*Vergleiche und Vergleichen*, publié en 2001 chez Niemeyer), à qui elle reprend de nombreux exemples (fabriqués), alors que sa propre collection suffisait à nourrir une analyse par ailleurs très fine. Le fait qu'elle n'hésite pas à donner des contextes avant et arrière très longs lui permet de rendre compte de toutes les inférences sur lesquelles se fonde la comparaison.

Restent ensuite les domaines extérieurs à la comparaison où se retrouvent, parfois en concurrence, *als* et *wie*. C'est le thème des chapitres 4 et 5, composés en parallèle : *Als als Indikator von Andersartigkeit* (p. 186-351) *wie als Indikator von Gleichheit* (p. 352-516). Il est dommage qu'elle n'ait pas fondé toute son analyse sur cette signification fondamentale en rapprochant les différents effets de sens. Au lieu de cela, elle étudie successivement et très classiquement les emplois nominaux, temporels, consécutifs, etc. des deux opérateurs, avec pas mal de digressions sur *da*, *wo*, *wenn*, qui rappellent des faits déjà connus et parasitent à mon sens la démonstration. Le chapitre sur les emplois non comparatifs de *wie* est ainsi sous-divisé en neuf parties, où Frederike Eggs étudie les emplois de ce qu'elle nomme *Adjunktor* (c'est-à-dire *wie* introduisant un groupe nominal), puis *Konjunktor* (*wie, sowie, sowohl wie/als auch*), puis le cas problématique de *sowieso*, puis *wie* comme *Subjunktor* introduisant des subordonnées de temps, de comparaison ou de commentaire. Le fait de revenir dans ce chapitre sur le phénomène de la comparaison (mais est-il possible de faire autrement ?) amène des redites, à valeur pédagogique sans doute, mais qui peuvent irriter le chercheur qui a déjà réfléchi à ces questions. On trouvera en revanche des analyses originales sur les emplois argumentatifs de *wie* (p. 360 sq.) ou de *als*, emplois qui sont trop souvent laissés de côté par les études fondées sur des exemples fabriqués et hors contexte. C'est dans la prise en compte systématique du contexte que réside à mon sens l'apport principal de cet ouvrage.

Le dernier et bref chapitre de conclusion (10 pages) résume les thèses de l'auteur, en insistant sur quelques points particuliers (l'aspect déictique résiduel dans chaque emploi de *als*) et réaffirme l'opposition fondamentale entre *als* (marqueur d'altérité au sein d'un domaine identique) et *wie* (marqueur d'identité au sein de l'altérité ou hétérogénéité). Une bibliographie exhaustive et un index complètent utilement le volume.

S'il faut saluer la performance du travail de thèse effectué par Frederike Eggs, on peut regretter en revanche que la version originale n'ait pas été allégée pour la publication et le texte resserré sur la thématique annoncée. Il est à craindre que l'épaisseur du volume rebute le lecteur non spécialiste de la question. Pour le lecteur germaniste français s'ajoute à cette difficulté la

terminologie que Frederike Eggs emprunte à la "syntaxe fonctionnelle" (*funktionale Syntax*) de Ludger Hoffmann, elle-même influencée par la pragmatique fonctionnelle de Konrad Ehlich, et il n'est pas sûr que le public francophone soit globalement familiarisé avec des concepts comme *'Symbolfeld', 'Malfeld', 'expeditive Prozedur'*, auxquels F. Eggs rajoute ses propres dénominations catégorielles.
En résumé, je dirais que cette thèse apporte beaucoup plus que le laisse présager son titre, en multipliant les angles d'approche et d'analyse de *als* et *wie*, mais que paradoxalement cette richesse risque de décourager un lecteur – même allemand – qui ne possède pas un très solide bagage linguistique. Il reste évident que toute bibliothèque universitaire doit posséder et offrir à la consultation cet ouvrage.- Marie-Hélène Pérennec

Jean-Marie ZEMB. — *Non et Non ou Non ? Entretiens entre un philosophe, un grammairien et un logicien* (Limoges, Lambert-Lucas, 2007, 300p.).

Jean-Marie Zemb (1928-2007) a consacré sa vie au service de la même ambition : rendre au grammairien sa vraie stature et à la grammaire sa vraie grandeur, leur rendre le respect que ces deux figures imposaient aussi bien chez les Grecs et les Latins que chez les philosophes médiévaux. La Grammaire a chez ce linguiste-philosophe hors pair les mêmes honneurs qu'elle trouve sur l'une des baies du fameux portail royal de la cathédrale de Chartres.

Non et Non ou Non ? — une suite de dix « entretiens entre un philosophe, un grammairien et un logicien » — est le point d'orgue d'une œuvre dont la profondeur et la rigueur attendent encore d'être comprises. Si l'on en fait, en remontant le temps, une relecture inversée, les grandes lignes de cette œuvre apparaissent d'une extrême précocité. Les objets de questionnement, la méthode d'approche, les principes dégagés, tous ces constituants incontournables et essentiels d'une recherche sont présents dès 1968, quand Jean-Marie Zemb publie sa thèse, *Les Structures logiques de la proposition allemande*. L'auteur a quarante ans. La négation y est posée d'entrée de jeu comme problème, et l'amplitude de la réflexion est déjà donnée par le sous-titre : *Contributions à l'étude des rapports entre le langage et la pensée*. La négation forme à nouveau l'interrogation première de *Non et Non ou Non ?*, publié aujourd'hui à titre posthume. Entre ces deux livres, période où paraissent en 1972 *Métagrammaire* et *Satz, Wort, Rede*, suivis par les deux volumes de la *Vergleichende Grammatik* (1978 et 1984), c'est la proposition qui offre le cadre de toute une recherche grammaticale, sémantique, logique et philosophique. La triade Pensée, Langue, Philosophie était présente dès le début : « Die Sprache ist ein Gedankometer » proclame l'épigraphe (de Novalis) choisie pour *Les Structures logiques de la proposition allemande.* Juste en dessous, l'autre épigraphe, elle aussi de Novalis, est celle-ci : « Auch die Grammatik ist philologisch zum Teil ; der andere ist philosophisch. »

Dès le début aussi, dans les écrits de Jean-Marie Zemb, un « ton » est immédiatement reconnaissable. Son style, foisonnant d'arguments et d'objections, de réparties, de schémas (la pyramide du genre et de l'espèce, par exemple), d'analogies (souvent culinaires ou architecturales), de mots drôles, d'expressions latines (comme celle qui scande ce nouveau livre : « repetitio mater studiorum ») et de métaphores (comme celle de la toile d'araignée), a ceci de paradoxal que l'auteur tient avant tout à être au service du principe de cohérence. Ce sont les idées qui doivent être proprement éclairées, par autant de projections lumineuses qu'il est nécessaire, et l'auteur de *Kognitive Klärungen* (1994) fait constamment appel, dans tous ses livres, non seulement aux expériences de tous les jours (qu'il observait avec passion), mais aussi aux théories et aux résultats de nombreux domaines scientifiques. Sa préoccupation centrale était l'accès au réel, à la réalité ; c'est le leitmotiv de *Non et Non ou Non ?*.

« La mauvaise poésie est fausse, mais rien n'est plus vrai que la vraie poésie », a dit Charles S. Peirce il y a un siècle. Jean-Marie Zemb aurait sans doute enchaîné : « la mauvaise grammaire est fausse, mais rien n'est plus vrai que la vraie grammaire. » Autant le philosophe américain que Jean-Marie Zemb se sont beaucoup penchés sur la philosophie médiévale (Guillaume d'Ockham, Duns Scot), et leurs écrits en ont été influencés quant à leur conception de la logique et de la pensée. Le grand objectif de ces deux penseurs était de dégager les interrelations entre logique et grammaire, avec le critère *sine qua non* de « véridicité » — comme le rappelle d'ailleurs le logicien Dubrain, l'un des personnages des entretiens animés de *Non et Non ou Non ?* (17). Pour accomplir cette tâche de restaurer la grammaire, ces débats servent à cultiver un champ laissé « en jachère » depuis les Anciens, à savoir l'espace intermédiaire entre le lexique, les textes et leurs propositions. C'est ainsi que « l'horizon de la grammaire [peut être élargi] à celui du Texte » (268). Cette pédagogie de la conversation philosophique, à la fois socratique, scolastique et dix-huitiémiste, a déjà été amplement utilisée par Jean-Marie Zemb. Dans *Kognitive Klärungen* notamment, les points grammaticaux eux-mêmes revêtent chacun un masque et deviennent des « personnes », dotés qu'ils sont d'un nom propre et de la parole ; ainsi Virgule, Thema, ou Parenthèse (pour ne mentionner qu'eux) dissertent au même titre que Klopstock, Abélard ou Rivarol. Dans *Métagrammaire* c'est un « itinéraire » que nous propose l'auteur pour mettre au point 65 questions en 65 étapes. Ce sont les arguments eux-mêmes qui donnent lieu aux échanges d'objections et de ripostes.

Repérer l'erreur où qu'elle soit ; pour les trois personnages de *Non et Non ou Non ?*, la « dyade propositionnelle » — Sujet-Prédicat — constitue l'une des cibles de leur chasse aux confusions. Et pour avoir participé lui aussi à la rectification de cette erreur concernant l'interprétation dyadique, Peirce est cité à la page 151, en l'exact milieu d'ouvrage (est-ce un hasard, le phème se trouvant entre le thème et le rhème dans la triade propositionnelle ?), par un « confrère », Bientassé, clairement l'*alter ego* de Jean-Marie Zemb. Bientassé participe à ces *Entretiens* en tant que philosophe. Il nous rappelle que Peirce a donné à son « liant » entre un concept (le rhème) et un percept (le thème) les deux noms de *dicent* et de *phème*, et que lui, Bientassé, préfère retenir celui de *phème* par « goût de la rime ». Progressant dans sa réplique au grammairien « Lorvair » (anagramme de Rivarol) — c'est le troisième personnage important —, Bientassé ajoute que cette image du lien phématique, « plus abstraite » que celle de « pont » de la triade statutaire », est préférable au « couvercle » de Jean Fourquet. Bientassé en expose la raison : « cette métaphore [du couvercle] risque d'évoquer une casserole complète, entière, déjà forgée, alors que l'image plus abstraite du lien ne comporte pas cet inconvénient tout en symbolisant la totalité. »

Nous avons déjà une idée de la teneur, de la vivacité et de l'ambition de ces trois personnages, réunis pour débattre de questions toutes complexes, qu'elles portent sur le syllogisme, le prédicat, l'accord de l'attribut ou sur l'un des « trois types de négation », soit la Récusation, la Privation et la « Négation proprement dite », c'est-à-dire la « Négation propositionnelle ». Sont exposées au fil des entretiens aussi bien les erreurs elles-mêmes concernant tous ces points que leur histoire. Quand Bientassé aborde l'histoire du sujet casuel, par exemple, il constate que celui-ci a « malencontreusement et intempestivement accaparé » le thème (57). Et afin de conduire à bon terme la réflexion, il poursuit non sans ironie : « Les difficultés ne tardèrent pas à se présenter [celles découlant d'une mauvaise réception de la conception triadique de la proposition de Platon et que Bientassé nous retrace en détails]. « Accepteriez-vous, dit-il, s'adressant à Lorvair, une lecture dyadique de [cette proposition :] *En 1870, il ne manquait pas un bouton de guêtre à l'armée française* et de [cette autre] *Pas un bouton de guêtre n'était censé manquer à la meilleure armée du monde* en imaginant

un Sujet qui serait — au choix ?— *un bouton de guêtre* ou *pas un bouton de guêtre* qui, selon le cas, *manquerait* ou *ne manquerait pas ?* » (58).

Tout Jean-Marie Zemb est là dans ce ton moqueur et incisif. L'auteur et son double, Bientassé, savent rendre évidentes les questions oubliées ou occultées mais essentielles de la grammaire. En ce qui concerne la grammaire allemande, Lucien Tesnière et Jean Fourquet sont interpellés et leurs théories font l'objet d'examens critiques rigoureux. Jean-Marie Zemb se démarque de ces deux linguistes quant à des questions clé et, plus généralement, mettent en cause la façon dont les manuels de grammaire transmettent les égarements de l'analyse. « Le doute n'est rien de négatif », affirme Bientassé. Et Dubrain d'ajouter : « Si je suis réfractaire à tout argument d'autorité, je reste curieux de tout argument véritable. Exposez-nous les tenants et les aboutissants de cette affaire. Je ne me prononcerai qu'après » (142). La mise en scène de ces conversations ne les empêchent nullement d'être un authentique traité de grammaire, assorti d'exercices, comme les 25 énoncés qui illustrent des difficultés de la négation et que Lorvair sort tout à coup de sa poche, lors du huitième entretien, et distribue à ses deux amis. Le seizième exemple est particulièrement riche : « Personne n'en vit jamais d'aussi curieux nulle part ». Le dix-huitième n'est autre que le célèbre refrain d'Edith Piaf : « Non, rien de rien, Non, je ne regrette rien ! ». Et le douzième propose une variante d'occurrences de négations (« Non, non et non ! ») bien plus simple que ne l'est celle du titre « Non et Non ou Non ? », où s'entremêlent magistralement problèmes de logique, de sémantique et de prosodie.

Comme l'ont fait les historiens des autres grandes sciences, Jean-Marie Zemb propose un « inventaire objectif » (126), par le biais de ces conversations, des grandes erreurs de l'analyse grammaticale. C'est cette qualité d'éclaireur que le linguiste-philosophe assume, celle que Dubrain comme Lorvair reconnaissent à Bientassé, lequel nous confie la « chronologie de ses interrogations, lesquelles sont toutes surgies de la conscience aux deux sens du mot, de l'enseignant qui ne veut pas et ne peut pas enseigner comme sûres des doctrines qui lui paraissent d'abord douteuses et ensuite (…) carrément fausses » (143). En écoutant débattre ces trois penseurs, nous comprenons à quel point la grammaire traditionnelle a failli, n'ayant pas accordé assez d'attention et de réflexion à la définition du sujet, à la désignation, à la négation, à l'identification du phème, ou encore à ce qu'est un jugement. Juger est en effet un acte, et avant de juger, il n'y a pas (encore) de lien. La grammaire scolaire n'a pas non plus clarifié les notions de niveau, d'incidence, de délimitation, de portée, comme par exemple dans le cas du pronom dont « l'usage (…) dépasse souvent le cadre de la phrase et est soumis à des lois autrement plus amples » (173). Ce qui semble être à première vue des vétilles ou des points minimes ne méritant pas d'être observés et étudiés longuement se révèlent dans *Non et Non ou Non ?* être cruciaux, car porteurs de riches enseignements. Le traitement de la virgule en est un cas époustouflant. Rien n'est dogmatique, tout est soumis aux approches critiques, car le but du livre est d'offrir aux grammairiens un outil « convenable », c'est-à-dire qui sied au matériau qu'ils travaillent : des langues particulières, certes, mais qui chacune rend compte du réel et de la pensée. -Françoise Daviet-Taylor, Université d'Angers

LAZARD Gilbert & MOYSE-FAURIE Claire (éds), ***Linguistique typologique***, Villeneuve d'Asq, Presses Universitaires du Septentrion, 2005, 323 pages.

Depuis quelques années, grâce entre autres à Christiane Marchello-Nizia, plusieurs colloques de typologie linguistique ont été organisés à l'Institut Universitaire de France. Le présent ouvrage, dont on soulignera dès l'abord l'excellente qualité technique, représente les

communications du quatrième colloque, mais il convient de préciser qu'il s'agit du premier volume publié sous les auspices du CERLITYP («Cercle de linguistique typologique»).

La typologie a quelque chose de roboratif, car elle permet souvent une remise en cause des certitudes que l'on a pu acquérir dans l'analyse fondée sur un corpus étroit de langues, de surcroît apparentées. Ici, les langues dites "exotiques" occupent une place importante dans l'illustration de plusieurs faits, ce dont un linguiste épris de diversité ne peut que se féliciter. Mais, d'un autre côté, comme ce compte rendu s'adresse en priorité à des germanistes, il a fallu faire des choix: on signalera donc d'abord les articles trop spécialisés qui ne feront pas l'objet d'une analyse qui serait trop éloignée des préoccupations des spécialistes de l'allemand. C'est le cas de «Complexité et simplification en phonologie, invariants dans les tendances évolutives des coronales: *la laminalisation* des affriquées» (p. 141-160), où Jean Léo Léonard, dans le cadre de la théorie de l'optimalité, étudie un phénomène particulier en finnois (passage de *tš* à *θ* en passant par *ts*) à partir du système proto-ouralien et dans les parlers savoyards, mais avec un produit différent, *ts* donnant *st*. On retiendra, sur un plan plus général, que les dialectes ne doivent pas être négligés en typologie, ce dont on conviendra volontiers. C'est également le cas de «Grammaticalisation: Dans quelle langue? Quelques exemples des langues créoles à base romane» (p. 127-140), où Sibylle Kriegel, qui a fait sa thèse sur les diathèses dans les créoles mauricien et seychellois, illustre les divers processus de grammaticalisation qui peuvent se produire: soit la grammaticalisation est propre au créole, soit elle a commencé dans une autre langue (surtout dans le substrat) et se poursuit dans le créole, soit elle a été transférée, ce qui fait dire à l'auteur qu'il est très rare que les changements soient dus à une seule cause. De même, «Catégorisation et recatégorisation: les constructions verbales sérielles dans deux familles de langues du Togo» (p. 207-239), où Colette Noyau et Issa Takassi, après avoir rappelé les différentes définitions des constructions verbales sérielles (ce sont des constructions syntaxiques dans lesquelles plusieurs verbes en séquence se comportent comme une seule unité verbale), examinent avec une grande précision le cas des langues éwé-gbe et du ncam (basari) du groupe voltaïque. À ce propos, on regrettera le système de transcription adopté par les auteurs qui rend la lecture des exemples difficiles et oblige constamment à se reporter aux conventions de la fin de l'article. Enfin, dans «Le rôle des phénomènes d'agglutination dans la morphogenèse du chamito-sémitique. Exemples de l'arabe et du berbère» (p. 289-315), Catherine Taine-Cheikh veut montrer que l'arabe et le berbère, souvent considérés comme des représentants caractéristiques du type flexionnel, présentent en fait de nombreux phénomènes d'agglutination, que ce soit dans la phrase ou dans le groupe nominal. C'est l'éternel problème qui se pose avec cette typologie morphologique héritée du XIX^{e} siècle: il est exceptionnel que les langues ne soient pas des mélanges de plusieurs types.

Bien qu'il ne soit pas facile de regrouper les autres articles, car les sujets abordés sont très divers, on va essayer d'isoler quelques grandes thèmes. Deux d'entre eux concernent les personnes: dans «Typologie des oppositions de personnes» (P. 17-32), Jack Feuillet prend appui sur la théorie des relations de personnes de Benveniste qu'il discute, en particulier pour vérifier, à travers un échantillon varié de langues, si la 3^{e} personne est vraiment une "non-personne". La conclusion est qu'elle est, malgré des particularités qu'on ne saurait passer sous silence, bien intégrée dans le système. On peut estimer que moins de la moitié des langues a six personnes, comme en français.

L'article de François Jacquesson «Personne et fonction» (p. 91-112) est orienté d'une autre manière. L'auteur constate d'abord qu'il ne faut pas considérer seulement la série des pronoms quand on fait l'histoire des systèmes personnels. Ensuite, il précise un point que beaucoup de généralistes perdent de vue quand ils réunissent dans la vaste catégorie du *nomen* les substantifs et les pronoms: ces derniers ont souvent des particularités qui sont inconnues

du nom: ainsi, en chang (tibéto-birman), les pronoms ont développé une sorte de flexion, tandis que les noms usent de postpositions. On pourrait ajouter beaucoup d'autres traits, en particulier le fait que seuls les pronoms peuvent connaître un triel et un quadriel et le fait qu'ils peuvent s'amalgamer (le cas le plus fréquent étant «je te», comme dans les langues tupi-guarani). Pour ces formes amalgamées, Jacquesson reprend le terme proposé par Hagège dans *La structure des langues* de formes *sagittales*, bien que la comparaison avec une flèche ne soit pas à première vue évidente. L'étude est passionnante dans le sens que Jacquesson montre bien les différences importantes qui peuvent exister entre les personnes (prédominance du «je» qui se vérifie soit dans la morphologie [deux racines dans les langues indo-européennes par ex., alors qu'il n'y en a qu'une pour «tu», préfixation dans les parlers tchoukches et koriaks pour les premières personnes, suffixation pour les autres], soit dans la syntaxe avec la présence d'inverseurs pour respecter la hiérarchie des personnes), dans le marquage des indices et le nombre de séries indexées, la notion de contrôle, etc. et tout ce jeu de contraintes diverses donne une image complexe des systèmes personnels.

Deux articles s'appuient sur les corpus oraux pour montrer qu'ils donnent une autre image que celle qu'offre la langue écrite. Claude Hagège, dans «De la place réelle de la transitivité, ou la typologie linguistique entre passé et avenir» (p. 55-69), constate que dans le corpus du GARS (Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe), la majorité des propositions sont soit uniactancielles (61%), soit à intransitivité faible (75% de l'ensemble des biactancielles): autrement dit, les processus de perception, émotion ou cognition sont majoritaires. L'auteur va donc étudier la place des phrases affectives en syntaxe à partir du tableau des types sémantiques de phrases non actives à un seul participant qu'il avait proposé dans *La structure des langues* et qui n'est modifié que sur un point: le type 5, appelé «descriptif» avec le participant conçu comme théâtre du procès, devient affectif / affecté. On peut discuter également de la distinction type équatif / type attributif, car il y a des arguments pour et contre cette thèse; cependant, il ne faut pas citer le russe comme exemple d'illustration, car l'opposition nominatif / instrumental ne joue pas au présent et quand elle joue au prétérit et au futur, elle concerne aussi bien l'équatif que l'attributif. En revanche, tout le monde est d'accord pour distinguer le type situatif et le type existentiel. La difficulté est que l'auteur parle de phrases non actives à un seul participant (tableau 1, p. 59), mais qu'il cite dans son tableau 2 (p. 61) sept types d'affects (perception; événements physiques; émotions et sentiments; cognition; nécessité, possibilité; possession, existence; occurrence) dont certains, comme «voir, entendre, sentir; savoir, douter, oublier; avoir», impliquent deux actants. Même si certaines langues peuvent omettre ou ne pas exprimer le deuxième actant dans telle ou telle condition, il devient difficile de généraliser. Hagège mentionne aussi un sujet récurrent en typologie: l'expérient au datif est-il ou non un sujet? Les avis sont partagés selon les auteurs et selon les langues: pour l'islandais, les spécialistes sont quasi unanimes pour considérer le datif comme sujet, mais pour les langues de l'Inde (hindi, tamoul, kannada, etc.), l'auteur fait remarquer à juste titre que c'est le nominatif qui impose l'accord, critère important pour déterminer le sujet. Hagège est donc d'avis qu'après la grande attention accordée par les linguistes à la transitivité "forte", il conviendrait de s'intéresser davantage à la place de l'affectif dans le langage.

Pablo Kirtchuk-Halevi, dans «Dislocation? Thématisation? Le rapport *parole-langue* repensé» (p. 113-126), conteste la présentation que l'on fait habituellement de la dislocation / thématisation et qui serait en quelque sorte une "déviation" de l'ordre canonique. Or, les corpus oraux de plusieurs langues montrent que ces types d'énoncés sont les plus fréquents, ce qui devrait entraîner une analyse de la langue à partir de la parole et non le contraire. Pour l'auteur, il n'y a pas dislocation, car la structure des énoncés au départ est celle que l'on voit à l'arrivée. On fera cependant remarquer que, s'il est vrai que la linguistique de la langue ne

peut se faire qu'à travers l'analyse de la parole, les typologues ne pensent certainement pas que les procédés de thématisation ou de rhématisation seraient comme une déviance de l'ordre canonique: au contraire, ils insistent sur la liberté dont jouit le locuteur pour structurer le contenu informationnel de son énoncé. On ne peut nier non plus que la dislocation soit un procédé linguistique pour marquer le support (que l'on songe aux langues qui disposent de thématiseurs). D'autre part, dans l'exposé, il est une idée que rejetteront les linguistes (p. 116): les phénomènes intonatifs et prosodiques (sauf bien entendu les tons) ne sont pas des phonèmes, car ils n'ont pas de caractère discret.

On peut regrouper les articles de Bernard Pottier («Invariants, catégories cognitives et universaux», p. 241-247) et d'André Rousseau («La notion de «schème cognitif» en typologie des langues», p. 249-259), qui mettent en rapport typologie et cognition. On connaît bien les thèses de Pottier, exposées à plusieurs reprises dans des articles toujours concis et nerveux. À partir des «dix commandements de Lazard», comme il le dit plaisamment, Pottier insiste sur l'intérêt qu'il y a à distinguer *universaux* et *invariants*, l'invariant désignant un ensemble sémantique comme un point fixe à partir duquel se développe toute une série de manifestations linguistiques. Il illustre son propos par des exemples simples (espace, détermination, modalité) et, à partir de l'idée qu'il existe des mécanismes universaux de pensée, il considère la manière dont les langues transforment le «pensé» en «dit». La question centrale est de savoir quels faits de langue il faut retenir en typologie: pour Pottier, il ne faut pas limiter le processus de catégorisation aux seules grammaticalisations intégrées. En tout cas, les hypothèses conceptuelles reposent toujours sur une observation des phénomènes en langue.

L'article de Rousseau est le seul qui mentionne l'allemand et, à ce titre, on s'attardera un peu plus sur les phénomènes cités par l'auteur. Ce dernier veut dégager un modèle typologique qui s'interpréterait comme un «schème cognitif». Il part d'une comparaison entre l'allemand et le français en ce qui concerne la séquence énonciative (p. 250-1):

a)

VERKAUFT	*worden*	*sein*	*muss-*	*e*	¨	*-e*
	voix	phase	modalité	temps	Mode	personne

b)

-ait	*-Ø*	*-ait*	*dev-*	*avoir*	*Eté*	*VENDUE*
personne	mode	temps	modalité	phase	Voix	
PROPRIÉTÉS COMMUNICATIVES	PROPRIÉTÉS SUBJECTIVES			PROPRIÉTÉS OBJECTIVES		

Le critère qui permet de décoder l'ordre est la distance par rapport à la base lexicale: par conséquent, «l'ordre de lecture des propriétés abstraites véhiculées par les catégories verbales est exactement le même en allemand et en français: propriétés objectives → propriétés subjectives → propriétés communicatives».

Il y a cependant une difficulté dans la présentation, car on n'a pas en français **aitdev*, mais *devait*, et il y a quelque arbitraire à décomposer la séquence de cette manière. Dans la chaîne, il y a des amalgames, et *devait* marque à la fois le temps, le mode (face à *devrait*) et la personne, de sorte qu'on a plutôt l'impression que l'ordre de succession du français est exactement le contraire de l'ordre allemand.

Les germanistes français devraient renoncer au terme de *phase*, introduit par Fourquet à la suite de Martin Joos, et le remplacer par *opposition aspectuelle* (non-accompli / accompli), ce qui éviterait également l'emploi de *cursif* et de *prospectif*. En effet, l'opposition est

binaire, et le non-accompli n'exprime pas obligatoirement le cursif. Quant au prospectif, il est à rattacher à la modalité et non à l'aspect. Le terme de *phase* pourrait être réservé aux verbes signifiant «commencer / continuer / terminer» qui entraînent obligatoirement l'emploi de l'imperfectif dans les langues slaves.

Rousseau essaie d'appliquer son modèle à d'autres langues et constate que le japonais et le turc adoptent un ordre de succession très proche. Cependant, les différences sont sensibles: le japonais ne connaît pas d'oppositions aspectuelles et ne marque pas la personne au verbe. De plus, l'exemple cité est mal glosé: la marque du factitif est *–se* (et non *–ase*); la marque du passé est uniquement *–ta* et non pas *ta rasii-*, ce dernier élément (à corriger en *–rashii*) signifiant «il semble que» (qu'on peut gloser effectivement en "conjecture", mais le décalage dans les gloses fait qu'il est situé sous *ne*, qui siginifie en fait «n'est-ce pas?»), de sorte que la traduction exacte est «Il semble qu'elle n'ait pas voulu faire écouter (cela), n'est-ce pas?». À cette occasion, on notera que la *rashii-* est plutôt à considérer comme une modalité que comme un mode, ce qui réduit la validité de la comparaison; en turc, la marque de l'hypothétique précède celle de temps. Rousseau cite aussi trois langues africaines (*kásīm*, kikongo et kinyarwanda) et conclut qu'il y a des variations minimes. En fait, elles ne le sont pas tant que cela, car les langues bantoues, comme il le précise, répartissent les marques des deux côtés du lexème. Surtout, il y a de nombreuses langues qui ne se conforment pas à ce schéma: par exemple, en wolof, si l'opposition présent / passé est marquée au lexème verbal, les oppositions aspectuelles le sont au pronom. Dans les langues polynésiennes, les marques temporelles sont toujours situées en tête d'énoncé. Par conséquent, il semble prématuré de proposer un schème cognitif universel.

Rousseau pense retrouver dans le *Vorfeld* du groupe nominal allemand le même ordre des propriétés (objectives, subjectives, textuelles ou communicatives) et s'appuie sur le tableau des adjectifs de L. Eichinger: Artikel + Artikelklassifikatoren (Quantitativa et Situativa) + Qualitficativa (divisés en Existimativa et Qualitativa) + Nominalklassifikatoren (Descriptiva + Classificativa) + Substantiv. On aimerait bien avoir des définitions des divers termes, comme *existimatifs, descriptifs* ou *classificateurs*, mais il y a au moins une dénomination inadéquate: c'est celle de *Nominalklassifikatoren*, qui a un tout autre sens en typologie. Ce qui est curieux, c'est qu'il n'est pas fait mention des adjectifs dits «relationnels» ou «d'appartenance» (que l'on peut subsumer sous l'étiquette commode de *pertinatifs*), qui représentent une sorte de complément adnominal. À nouveau, Rousseau propose une lecture de décodage en partant du lexème et en remontant vers l'article. Mais comme il s'agit de l'ordre inverse de la chaîne parlée, on aboutit à un ordre arbitraire qui permet une comparaison fallacieuse avec la séquence verbale. Par conséquent, cette interprétation ne convainc pas le recenseur, qui doute également d'un principe sémantique supérieur. Mais on sait également que la science avance quand on propose des hypothèses.

Dans «Antipassif et langues accusatives» (p. 193-206), Sylvie Nouguier Voisin essaie de montrer que les constructions antipassives, que l'on considère comme propres aux langues de type ergatif, se rencontrent également dans les langues accusatives. L'antipassif est un procédé qui consiste à destituer l'ergatif qui devient oblique ou qui disparaît. En nahuatl, il existe deux marqueurs d'objets indéterminés, *-tla-* pour les inanimés et *-te-* pour les animés: *ø-tla-cua* «il mange (quelque chose)», *ø-te-notza* «il appelle (quelqu'un)». En fait, le nahuatl fait partie des langues qui ne peuvent pas faire l'ellipse de l'objet, c'est-à-dire exprimer «manger» seulement par le lexème nu. L'auteur estime que le français, l'espagnol ou le russe ont une voix moyenne à fonction antipassive, comme dans *Il saisit la table / Il se saisit de l'affaire; Il aperçoit la montagne / Il s'aperçoit de son erreur*; esp. *Agarré la mesa* «J'ai saisi la table» / *Me agarré a/de la mesa* «Je me suis accroché la table»; russe *Sobaka kusaet počtal'ona* «Le

chien mord le facteur» / *Sobaka kusaet-sja* «Le chien mord». Faut-il pour cela parler d'antipassif pour indiquer par exemple une valeur habituelle? Cela peut brouiller les choses, et il semble préférable de garder la notion d'*antipassif* pour les langues ergatives, miroir du passif dans les langues accusatives.

Les deux articles qui vont être examinés ne concernent certes pas directement les germanistes, mais ils aident les linguistes à prendre conscience que les généralisations sont toujours dangereuses. Dans «Vers une typologie de l'expression de la localisation statique: le cas des prédicats locatifs» (p. 33-69), Colette Grinevald étudie dans un certain nombre de langues amérindiennes la manière dont les relations spatiales statiques sont exprimées. L'idée de base des travaux sur cette question est que, dans *Un chat est sur la table*, on a une cible (*chat*), une relation spatiale (*être sur*) et un site (*la table*), d'où la proposition universaliste qui donnait priorité aux prépositions spatiales: le *What and Where*, où l'on ne s'occupait pas du *what*. Or, c'est le paramètre le plus important dans les langues mayas, car il est nécessaire de décrire de façon très précise la manière d'être de la cible. L'auteur donne des exemples fort intéressants en tzeltal du système des positionnels qui est d'une richesse incroyable (plusieurs centaines): on aura des mots différents s'il s'agit d'un bol, d'une bouteille, d'une pâte (à tortilla), d'un poêle, d'un sac, d'un chat, etc. En kwakwala (sud-ouest canadien), on a quatorze verbes locatifs qui tiennent compte de la nature des cibles, de leur orientation, leur dimension (1D, 2D, 3D), leur densité, leur nombre, ce qui n'est pas sans rappeler les classificateurs nominaux. Dans d'autres langues, le système est moins riche, mais fournit des indications sur le site, mais que ce soit en sikuani (Colombie), en kuna ou en teribe (Panama), on a un système de base à quatre positions, qui n'est pas sans rappeler le système allemand (posture debout / assise / allongée / suspendue). La lecture de cet article est indispensable à ceux qui s'intéressent à la sémantique des relations spatiales.

La question des parties du discours (ou de catégories syntaxiques) fait l'objet de l'article de Claire Moyse-Faurie intitulé «Problèmes de catégorisation syntaxique dans les langues polynésiennes» (p. 161-192). On a émis depuis longtemps — mais surtout depuis l'article de Claudie Tchekhoff — l'idée que, dans une langue comme le tongien par exemple, il n'existait pas d'opposition verbo-nominale dans la mesure où presque tous les lexèmes peuvent, sans changer de forme, être verbes, noms, adjectifs ou adverbes selon le contexte. L'auteur discute les différentes approches sur cette épineuse question: prise en compte du seul critère fonctionnel, analyse distributionnelle, ce qui entraîne une multitude de catégories et sous-catégories, syntaxe immédiate de Lazard. On n'entrera pas dans le détail de l'argumentation de Moyse-Faurie qui dépasserait le cadre de ce compte rendu, mais on signalera son approche originale: en découvrant des restrictions dans les compatibilités de certains lexèmes, elle propose une nouvelle distinction fondée sur la sémantique entre les lexèmes dont le sens change et ceux dont le sens ne change pas selon les types d'emploi. Il ne fait aucun doute que la problématique des classes syntaxiques a encore de beaux jours devant elle.

L'étude de Anne Sörés et de Christiane Marchello-Nizia «Typologie diachronique: une nouvelle hypothèse pour le changement de type OV > VO» (p. 261-287) s'appuie sur les données comparées de l'ancien français et du hongrois. Ici encore, on ne peut entrer dans le détail de la description très riche des divers états de langue, où sont pris en compte un grand nombre de traits. L'hypothèse des auteurs est que, «lorsque le changement de l'ordre des mots commence par le niveau des syntagmes, il a tendance à aboutir à un changement complet du type OV > VO; en revanche, lorsque le changement de l'ordre des mots commence au niveau de la phrase, il n'affecte que les constituants fondamentaux». Les syntagmes constitutifs peuvent rester inchangés et le changement SOV > SVO ne concerne pas l'ensemble du système. Comme l'étude prend en compte des paramètres qui sont en général négligés dans les autres

approches, en particulier la chronologie, l'hypothèse a toutes les chances de se révéler exacte: encore faut-il que d'autres linguistes se lancent dans l'aventure.

Il est donc réjouissant de voir que la typologie linguistique se porte bien en France. On peut simplement exprimer deux craintes: la première est que de nouveaux colloques ne soient plus organisés: en effet, après celui-ci, il n'y a eu qu'un colloque organisé en 2004 (sur certaines spécificités de la négation) et le CERLITYP se fait très discret ces derniers temps. La seconde est que l'ouvrage connaisse une diffusion limitée comme tous les livres qui ne sont pas rédigés en anglais. Bientôt, on se demandera comment on peut utiliser dans les sciences une langue aussi exotique que le français. *Sic transit gloria mundi.* Jack FEUILLET

Gréciano Philippe, Die Gerichtsbarkeit der Europäischen Gemeinschaften. Rechtsprechung und Rechtssprache Europas aus französischer Perspektive. Mit einem Vorwort von Theodor Öhlinger. Schriften zum internationalen und zum öffentlichen Recht, Band 64, Peter Lang, Frankfurt am Main, 2007

Cet ouvrage, précédé d'une préface du Professeur Theodor Öhlinger, Directeur de l'Institut de droit constitutionnel et de droit administratif du Juridicum de Vienne (Autriche), Conseiller spécial du gouvernement pour la réforme de l'Etat, et qui paraît chez Peter Lang en 2007, se présente comme un manuel, avec ses deux parties traditionnelles : des chapitres de cours en allemand suivis d'exercices d'application en français (qui est aussi la langue de travail au sein de la Cour de Justice des Communautés européennes) ou en allemand. Si l'ouvrage répond bien au cahier des charges d'un manuel par sa forme et son contenu, il est aussi beaucoup plus que cela. Il s'agit d'un ouvrage de droit comparé et européen dans les domaines constitutionnels et administratifs qui correspond à un besoin nouveau, du fait de l'évolution culturelle, politique et juridique de l'Europe. C'est une introduction aux législations de la communauté européenne étudiées sous l'angle de leurs relations avec les droits des pays membres, germanophones ou francophones, les cas pratiques et les analyses de textes juridiques proposés étant le meilleur moyen de traduire les questions posées par l'application et la réception des législations européennes par les juridictions nationales. Il s'agit donc avant tout de l'introduction à une discipline nouvelle, dont Philippe Gréciano est l'un des rares spécialistes actuels.
Cela tient à la formation juridique, mais aussi linguistique de l'auteur. Élevé dans une famille franco-autrichienne cultivée, Philippe Gréciano a su combiner ses atouts linguistiques et son goût pour les études juridiques : il s'est très vite spécialisé dans le droit comparé avec des études et expériences pratiques dans les domaines du droit et du discours juridique (terminologie, analyse et rédaction de textes juridiques dans les deux langues, traduction) et, après une maîtrise en France sur l'Autriche, il a choisi de compléter sa formation par un Magister au Juridicum de Vienne, où il a également soutenu une thèse sous la direction du Professeur Theodor Öhlinger sur un sujet qui deviendra le fil conducteur de sa recherche juridique et qu'il ne cessera d'approfondir pour l'HDR soutenue en 2006 : la place du droit communautaire en droit interne. Un stage de recherches post-doctoral (2000) à la Cour de Justice des Communautés européennes de Luxembourg auprès de Monsieur le Juge Josef Azizi, a été une occasion privilégiée d'approfondir ses connaissances dans les domaines du droit européen et des droits comparés en allemand et en français, mais aussi de découvrir les problèmes que pose l'insertion du droit communautaire dans les législations nationales, ainsi que l'influence en retour des droits nationaux sur le droit communautaire. Cette expérience lui a permis de se familiariser avec le raisonnement juridique et la pratique contentieuse de la juridiction suprême des Communautés européennes et avec ses répercussions dans l'analyse des règles juridiques et linguistiques françaises et allemandes. Philippe Gréciano est actuellement l'un des

très rares juristes et germanistes qui ait reçu une formation in situ sur les aspects juridiques et linguistiques du droit européen, ou sur les questions concernant la protection des Droits fondamentaux en Europe, ce qui en fait un observateur privilégié des évolutions des législations dans une Europe qui, pour des raisons à la fois politiques, juridiques et linguistiques, est nécessairement entrée dans l'ère du (des) droit(s) comparé(s).
L'ouvrage comporte des chapitres de cours sur les sujets suivants :
- les objectifs de la législation européenne dans les domaines constitutionnel et administratif et les problèmes posés par leur intégration dans les droits nationaux,
- le rôle et l'organisation des institutions européennes,
- le travail de la Cour de Justice de la Communauté Européenne,
- des éléments de droit comparé.Dans chaque chapitre, le texte du cours en allemand est suivi d'un glossaire bilingue français-allemand qui donne les équivalents en français des expressions allemandes utilisées et notées en gras dans le cours. Ainsi, les expressions colligées dans les glossaires ne sont jamais isolées et l'utilisateur peut toujours les mettre en relation avec un contexte attesté dans le langage juridique. Ces glossaires sont donc parfaitement utilisables à la fois pour comprendre le cours et pour préparer le travail du traducteur et du rédacteur bilingue. Les textes des cas pratiques sont issus d'un corpus juridique d'arrêts et de dispositions pris dans le cadre des activités des institutions européennes, ou de contentieux qui font particulièrement bien ressortir les stratégies de médiation et les raisonnements mis en oeuvre pour régler les conflits. Grâce au commentaire et à l'analyse de nombreux cas de jurisprudence, l'auteur parvient très naturellement à sensibiliser le lecteur à des questions qui pourraient rester très abstraites sans ces illustrations très bien venues.
Ce n'est pas le moindre des mérites de cette introduction à la législation de la communauté européenne étudiée sous l'angle de ses relations avec les droits allemands et français que d'être présentée de façon très pédagogique de manière à être accessible aux étudiants de nos filières langues et droit, qui seront nécessairement demain des spécialistes de droit comparé européen. Mais son principal intérêt est de proposer une introduction aux notions essentielles du droit constitutionnel et administratif de la communauté européenne et aux méthodes mises en place pour assurer la primauté de la législation européenne sur les systèmes juridiques nationaux, tout en respectant une certaine autonomie des états membres. Les exemples proposés, outre leur intérêt pédagogique pour l'apprentissage des notions juridiques et leur traduction, permettent de montrer comment chaque état s'appuie sur ses traditions, sa culture, son histoire pour argumenter et proposer des solutions qui peuvent à leur tour être intégrées dans le droit européen. C'est donc à un véritable dialogue plurilingue entre droit communautaire et droits nationaux que nous convie Philippe Gréciano, qui montre finalement que la plus grande force des états reste leur pouvoir de proposition, fondé sur leurs traditions et sur leur langue, et que le droit européen est un grand chantier en pleine évolution, où juristes et traducteurs jouent quotidiennement un rôle considérable de comparatistes et de médiateurs du droit et de la langue. La comparaison des systèmes juridiques et linguistiques nationaux face à l'intégration de la législation de la communauté européenne constitue une discipline nouvelle promise à un bel avenir et l'ouvrage de Philippe Gréciano est non seulement indispensable pour les praticiens actuels dans le domaine allemand-français (juges, avocats, assistants judiciaires, experts traducteurs, terminologues, rédacteurs juridiques, lecteurs d'arrêts, etc.), mais il est certainement appelé à servir de modèle pour la recherche sur d'autres paires de systèmes linguistiques et juridiques en Europe; il peut également servir de point de départ à une recherche plus large sur la réception par d'autres systèmes juridiques dans le monde de la législation européenne qui s'affirme devant la globalisation des échanges internationaux. - Colette Cortès

Victor KLEMPERER : *Die Tagebücher* (1933-1945) Kommentierte Gesamtausgabe, herausgegeben von Walter Nowojski unter Mitarbeit von Christian Löser, Digitale Bibliothek, N° 150, Berlin 2007, 4, 11 344.

Ces journaux racontent en détail, avec une minutie d'entomologiste et une précision de chirurgien, les tribulations d'un Juif allemand à l'époque du national-socialisme. Un Juif que ne protègera que peu, ou mal, ou provisoirement, le fait d'être converti au protestantisme, d'être un ancien combattant, d'avoir épousé une 'arienne', d'être un universitaire reconnu. La liste des brimades, vexations, humiliations est interminable: « *Kein Tag ohne eine neue Bestimmung gegen Juden* » (16.-3-1942) et je n'en citerai qu'une, la pire peut-être pour un chercheur : *das Bibliotheksverbot.* Toutes ces persécutions visaient à conduire impitoyablement les victimes à l'exil, au désespoir, à la folie ou au suicide quant ce n'était pas à l'épuisement physique ou moral, surtout à partir des désastres de la guerre : « *Mehr als crepieren kann ich nicht*. » (13-II-1942). Le couple Klemperer ne fut sauvé in extremis que par le bombardement de Dresde et, l'étoile jaune arrachée, il put fuir pour la Bavière, d'où il ne revint qu'après l'effondrement du régime.
On admire le soin avec lequel Klemperer note, à chaque fois que possible les marques de politesse, voire les témoignages courageux de sympathie chez certains interlocuteurs et cette phrase, alors que tout ou presque aurait pu le conduire à la haine : « *Fraglos empfindet das Volk die Judenverfolgung als Sünde* » (04.-10-1941).
Ce qui rend ce document encore plus humain, encore plus émouvant, c'est que Klemperer est tout sauf un héros : longtemps il cherchera de fausses bonnes raisons de ne pas émigrer, alors qu'on le lui conseillait de partout et qu'on lui offrait de l'aide. Il va jusqu'à écrire, lui, le spécialiste de littérature française : « *Und was soll ich anfangen, wenn man mich hier entläßt? Ich kann nichts Praktisches, nicht einmal französisch sprechen u. schreiben*" (08. 11.33) " *Weil ich ein Neuphilologe bin, der keine Fremdsprache spricht. Mein Französisch ist vollkommenen eingerostet, ich habe Angst auch nur einen Satz zu schreiben oder zu sprechen. (...) Ich kann nichts Brauchbares.* (07.02.35). Il est souvent désemparé devant les difficultés de la vie quotidienne, les soucis d'argent, de santé, de procès, de construction et d'aménagement d'une maison, la maison qu'il devra quitter pour la promiscuité de la *Judenhaus*. Il a peur de l'examen pour le permis de conduire. Il éprouve une joie d'enfant à conduire - mal – une automobile qui tombe souvent en panne : «*Auto, Auto über alles, erster und letzter Gedanke.* » (21.05.36). Mais en regard, quelle force d'âme dans cette obstination à faire de la recherche (par exemple sur la langue du Troisième Reich), cette volonté de lire malgré la fatigue, la faim, le manque de sommeil, la peur ! Quelle capacité de distanciation quand il raconte la dernière blague !
Ces journaux sont aussi une chronique de l'histoire de l'Allemagne nazie à travers le prisme et le miroir parfois déformant, en tout cas déformé, de la vie quotidienne. Tous les grands événements à l'échelle du monde défilent, les succès initiaux, les craquements, la guerre, la catastrophe finale, sont ainsi perçus et analysés par un témoin vigilant, une intelligence aiguë et critique, un esprit curieux de tout : faits, idées, hommes et œuvres.
Aussi ces journaux sont-ils une mine précieuse de jugements sur les personnages, les idées, les doctrines, les romans, les films. Il suffit donc de mettre en œuvre la fonction recherche pour trouver sur une personne ou sur un texte une opinion qui n'est pas forcément juste mais qui ne laisse jamais indifférent. Le logiciel nous aide bien : un astérisque devant un nom propre nous donne l'identité, un chiffre après ce nom renseigne sur le personnage, on clique sur un petit cercle bleu et l'on voit apparaître un document visuel. Une introduction biographique très riche, 5910 pages d'annexe : *Anmerkungen, Personen*, *Chronik der nationalsozia-*

listischen Judenverfolgung in Dresden, complètent l'ensemble et constituent un remarquable instrument de travail.
Il est un point sur lequel je voudrais insister : ce journal est aussi une belle histoire d'amour, toute pudique, toute retenue, l'amour de cet homme, toujours soucieux de la santé de sa compagne, qui la décharge des soins du ménage, qui lui fait la lecture, l'amour de cette femme névrotique, dépressive, droguée au tabac, qui sait pourtant à l'occasion faire preuve de stoïcisme, d'initiative, de courage, cette femme qui, non juive, aurait pu se détacher de son mari persécuté, vivre sa vie propre, mais qui est restée, envers et contre tout, auprès de lui. Les épreuves subies en commun sont pour un couple, surtout sans enfant, un puissant révélateur : elles scindent ou elles soudent.
L'histoire a une suite et donc d'autres journaux, ceux écrits sous la RDA par un homme d'abord fort bien intégré au régime (carrière universitaire et politique) mais qui peu à peu se détache et se réfugie dans l'isolement et la vieillesse. Décidément, il n'est pas facile de vivre sous une dictature, subie ou choisie ! Le titre est éloquent: *So sitze ich denn zwischen allen Stühlen*. *Tagebücher 1945–1959*. Puisse la *Digitale Bibliothek* les publier ! - Yves Bertrand

Karl Kraus *:* ***Schriften*** Herausgegeben von Christian Wagenknecht Directmedia • Berlin 2007= *Digitale Bibliothek 156*

14693 pages de texte sur une galette, accessibles grâce au moteur de recherche très convivial mis au point par les ingénieurs de Directmedia : quel linguiste ne serait pas alléché ! Le lecteur a pourtant vite fait de déchanter. Le discours de Kraus est toujours allusif, il suppose connue une actualité viennoise que seuls quelques spécialistes maîtrisent. On attendrait par conséquent un appareil de notes comparable à celui dont est pourvu le texte de Klemperer recensé plus haut. On ne trouve rien de tel. On ne peut donc recommander l'acquisition de ce disque qu'aux spécialistes de Kraus ou du tronçon d'espace-temps dans lequel celui-ci évolue.- Eugène Faucher

Achevé d’imprimer le 15 octobre 2007 à l’imprimerie du CRDP de Lorraine
99 rue de Metz 54000 Nancy
Dépôt légal octobre 2007

READHESION ET/OU REABONNEMENT *

Mme/Mlle/M. Prénom : ..... Nom :

Adresse : n°.....rue ou lieu dit

Code postal: 1 I 1 1 1 1
Ancienne adresse (en cas de changement récent)

O Se réabonne aux NCA pour l'année 2007 tarif ordinaire : 22 € ; tarif étudiant (joindre photocopie de carte étudiant) : 17 € ; tarif pour les institutions : 35 €

O Commande « initiation au commentaire grammatical capes » 6° édition, revue et augmentée 1995, de René Métrich : 12 €

O Commande « Les invariables difficiles », dictionnaire allemand-français des particules, interjections et autres mots de la communication, (les 4 tomes 44€)

O Commande « Principes de métrique allemande » de Jean Fourquet : 9,15 €
O Commande «Des Racines et des Ailes », Mélanges en l'honneur de Jean Petit : 27,45 €

O Commande *Didascalies. Mélanges en l'honneur d'Yves Bertrand* 35€

Participation aux frais de port pour toute commande de livre: 2 €

O Renouvelle son adhésion à l'association des Nouveaux Cahiers d'Allemand : cotisation 4 €

Date et signature.

La liste des articles parus dans les numéros des années précédentes peut être envoyée sur demande (joindre un timbre au tarif en vigueur).

Adresser le chèque global libellé à l'ordre de l'association des Nouveaux Cahiers d'Allemand, CCP 1O 16 13 B, Nancy, avec le présent bulletin, à Madame METRICH, 18, rue d'Iéna, 54630 RICHARDMEN1L.

RAPPEL : la cotisation de 4 € à l'association, correspondant au prix d'achat d'un droit de regard dans la gestion de l'association, n'est pas un don, et ne peut, de ce fait, ouvrir un droit à déduction fiscale.

PRIX DE VENTE AU **NUMERO : 10 €**

*** Rayer les mentions inutiles**